

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2025

**COMPTES ANNUELS SOCIAUX
ET CONSOLIDES AU 31
DECEMBRE 2025**

Comptes sociaux au 31 décembre 2025

BILAN – ACTIF

(EN DIRHAMS)					
	A C T I F	Au 31.12.2025			Au 31.12.2024
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net
	Immobilisations en non valeurs [A]	140.559.999,98	95.498.000,00	45.061.999,98	52.273.999,98
	Frais préliminaires				
	Charges à répartir sur plusieurs exercices	140.559.999,98	95.498.000,00	45.061.999,98	52.273.999,98
	Primes de remboursement des obligations				
	Immobilisations incorporelles [B]	134.010.263,70	37.923.192,75	96.087.070,95	90.711.295,31
	Immobilisations en Recherche et Dev .				
	Brev ets, marques, droits et v valeurs similaires	47.855.426,35	37.923.192,75	9.932.233,60	4.556.457,96
	Fonds commercial	86.154.837,35		86.154.837,35	86.154.837,35
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations corporelles [C]	5.437.444.270,90	3.197.718.130,90	2.239.726.140,00	2.214.812.884,40
	Terrains	114.620.519,32		114.620.519,32	114.769.246,60
	Constructions	1.072.303.263,32	540.138.822,97	532.164.440,35	536.193.299,14
	Installations techniques, matériel et outillage	3.854.070.888,12	2.522.777.253,93	1.331.293.634,19	1.334.462.111,44
	Matériel de transport	10.489.665,11	9.484.065,11	1.005.600,00	658.740,14
	Mobilier, Mat. de bureau, Aménagement divers	155.568.427,43	125.317.988,89	30.250.438,54	29.919.242,93
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations corporelles en cours	230.391.507,60		230.391.507,60	198.810.244,15
	Immobilisations financières [D]	250.572.291,85	25.515.395,26	225.056.896,59	210.000.496,36
	Prêts immobilisés	9.450.243,00		9.450.243,00	9.450.243,00
	Autres créances financières	990.555,78		990.555,78	945.555,78
	Titres de participation	240.131.493,07	25.515.395,26	214.616.097,81	199.604.697,58
	Autres titres immobilisés				
	Ecart de conversion actif [E]				
	Diminution des créances immobilisées				
	Augmentations des dettes financières				
	TOTAL I (A+B+C+D+E)	5.962.586.826,43	3.356.654.718,91	2.605.932.107,52	2.567.798.676,05
	Stocks [F]	1.306.097.380,29	1.676.719,32	1.304.420.660,97	1.170.251.124,84
	Marchandises	1.160.191.019,33		1.160.191.019,33	994.505.922,25
	Matières et fournitures consommables	116.018.905,52		116.018.905,52	126.363.606,73
	Produits en cours				
	Produits intermédiaires et produits résiduels				
	Produits finis	29.887.455,44	1.676.719,32	28.210.736,12	49.381.595,86
	Créances de l'actif circulant [G]	2.643.753.892,25	299.357.013,66	2.344.396.878,59	2.679.738.130,16
	Fournis. débiteurs, avances et acomptes	150.000.000,00		150.000.000,00	190.000.000,00
	Clients et comptes rattachés	2.059.674.155,56	299.357.013,66	1.760.317.141,90	2.053.288.629,23
	Personnel	8.157.837,33		8.157.837,33	7.157.629,42
	Etat	360.015.870,53		360.015.870,53	386.286.532,62
	Comptes d'associés				
	Autres débiteurs	40.713.899,54		40.713.899,54	40.098.466,71
	Comptes de régularisation- Actif	25.192.129,29		25.192.129,29	2.906.872,18
	Titres valeurs de placement [H]				
	Ecart de conversion actif [I]				
	Eléments circulants	1.979.761,31		1.979.761,31	2.563.550,75
	TOTAL II (F+G+H+I)	3.951.831.033,85	301.033.732,98	3.650.797.300,87	3.852.552.805,75
	Trésorerie-Actif	998.218.604,56		998.218.604,56	1.402.976.634,40
	Chèques et v valeurs à encaisser				
	Banques, T.G et C.C.P	998.178.805,41		998.178.805,41	1.402.963.735,89
	Caisse, Régie d'avances et accreditifs	39.799,15		39.799,15	12.898,51
	TOTAL III	998.218.604,56		998.218.604,56	1.402.976.634,40
	TOTAL GENERAL I+II+III	10.912.636.464,84	3.657.688.451,89	7.254.948.012,95	7.823.328.116,20

BILAN – PASSIF

(EN DIRHAMS)			
	P A S S I F	AU 31.12.2025	AU 31.12.2024
F I N A N C E M E N T P E R M A N E N T	CAPITAUX PROPRES (A)	1.785.691.157,18	2.595.923.623,32
	Capital social ou personnel (1)	448.000.000,00	448.000.000,00
	Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé		
	Capital appelé	448.000.000,00	448.000.000,00
	Dont versé	448.000.000,00	448.000.000,00
	Prime d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecart de réévaluation		
	Réserve légale	44.800.000,00	44.800.000,00
	Autres réserves	490.323.623,32	1.258.505.440,82
	Report à nouveau (2)		
	Résultat en instance d'affectation		
	Résultat net de l'exercice (2)	802.567.533,86	844.618.182,50
	Total des capitaux propres (A)	1.785.691.157,18	2.595.923.623,32
	Capitaux propres assimilés (B)		
	Subvention d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Dettes de financement (C)	697.186.278,48	697.106.199,43
	Emprunts obligataires		
	Autres dettes de financement	697.186.278,48	697.106.199,43
	Provisions durables pour risques et charges (D)	100.971.241,01	101.920.929,18
Provisions pour risques	44.202.791,36	42.292.143,32	
Provisions pour charges	56.768.449,65	59.628.785,86	
Ecart de conversion-passif (E)			
Augmentation des créances immobilisées			
Diminution des dettes de financement			
TOTAL I (A+B+C+D+E)	2.583.848.676,67	3.394.950.751,93	
Dettes du passif circulant (F)	4.653.034.210,80	4.402.837.051,51	
P A S S I F	Fournisseurs et comptes rattachés	4.323.706.420,13	3.404.596.143,43
	Clients créditeurs, avances et acomptes	43.308.256,59	42.565.475,43
	Personnel	61.421.340,80	62.338.883,03
	Organismes sociaux	17.032.585,78	18.889.653,58
	État	195.833.417,44	353.925.290,11
	Comptes d'associés		
	Autres créanciers	2.520.139,92	516.710.361,88
	Comptes de régularisation passif	9.212.050,14	3.811.244,05
	Autres provisions pour risques et charges (G)	1.979.761,31	2.563.550,75
	Ecart de conversion - passif (Eléments circulants) (H)	16.085.364,17	22.976.762,01
TOTAL II (F+G+H)	4.671.099.336,28	4.428.377.364,27	
TRESORERIE PASSIF			
T R E S O R E R I E	Crédits d'escompte		
	Crédits de trésorerie		
	Banques de régularisation	0,00	0,00
	TOTAL III	0,00	0,00
	TOTAL GENERAL I+II+III	7.254.948.012,95	7.823.328.116,20

COMPTES DE PRODUITS ET CHARGES

(EN DIRHAMS)							
		DESIGNATION	OPERATIONS		Au 31.12.2025	Au 31.12.2024	
			Propres à l'exercice	Concernant les exercices précédents			
			1	2	3 = 2 + 1	4	
E X P L O I T A T I O N	I	PRODUITS D'EXPLOITATION	19.336.710.503,52		19.336.710.503,52	20.909.935.556,16	
		Ventes de marchandises (en l'état)	17.073.420.608,58		17.073.420.608,58	18.194.103.791,28	
		Ventes de biens et services produits	187.838.702,44		187.838.702,44	153.922.230,80	
		Chiffres d'affaires	17.261.259.311,02		17.261.259.311,02	18.348.026.022,08	
		Variation de stocks de produits (1)	-21.038.697,37		-21.038.697,37	-14.517.560,38	
		Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	29.042.926,78		29.042.926,78	21.448.521,58	
		Subventions d'exploitation	1.946.591.559,28		1.946.591.559,28	2.478.698.314,02	
		Autres produits d'exploitation	23.515.723,98		23.515.723,98	13.366.590,24	
		Reprises d'exploitation : transferts de charges	97.339.679,83		97.339.679,83	62.913.668,62	
		Total I	19.336.710.503,52		19.336.710.503,52	20.909.935.556,16	
	II	CHARGES D'EXPLOITATION	18.072.079.690,97		18.072.079.690,97	19.577.263.679,48	
		Achats revendus (2) de marchandises	16.350.755.238,47		16.350.755.238,47	17.959.659.996,04	
		Achats consommés (2) de matières et fournitures	289.074.101,47		289.074.101,47	257.765.345,90	
		Autres charges externes	717.992.624,68		717.992.624,68	695.974.276,92	
		Impôts et taxes	10.945.328,80		10.945.328,80	8.588.716,30	
		Charges de personnel	258.092.611,06		258.092.611,06	262.549.018,35	
		Autres charges d'exploitation	3.884.728,06		3.884.728,06	2.701.640,09	
		Dotations d'exploitation	441.335.058,43		441.335.058,43	390.024.685,88	
		Total II	18.072.079.690,97		18.072.079.690,97	19.577.263.679,48	
	III	RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	1.264.630.812,55		1.264.630.812,55	1.332.671.876,68	
F I N A N C I E R	IV	PRODUITS FINANCIERS	135.910.147,35		135.910.147,35	124.992.536,40	
		Produits des titres de partic. Et autres titres immobilisés	76.382.561,89		76.382.561,89	78.999.549,83	
		Gains de change	56.913.049,93		56.913.049,93	37.403.356,42	
		Interêts et autres produits financiers	50.984,78		50.984,78	260.698,06	
		Reprises financières : transfert charges	2.563.550,75		2.563.550,75	8.328.932,09	
		Total IV	135.910.147,35		135.910.147,35	124.992.536,40	
		V	CHARGES FINANCIERES	110.036.303,88		110.036.303,88	90.491.584,01
			Charges d'interêts	49.482.537,57		49.482.537,57	64.625.676,31
			Pertes de change	55.585.405,23		55.585.405,23	20.307.921,92
			Autres charges financières				
		Dotations financières	4.968.361,08		4.968.361,08	5.557.985,78	
		Total V	110.036.303,88		110.036.303,88	90.491.584,01	
		RESULTAT FINANCIER (IV-V)	25.873.843,47		25.873.843,47	34.500.952,39	
		RESULTAT COURANT (III+V)	1.290.504.656,02		1.290.504.656,02	1.367.172.829,07	
N O N C O U R A N T	VIII	PRODUITS NON COURANTS	98.241.877,27		98.241.877,27	13.345.312,61	
		Produits des cessions d'immobilisations	66.682.388,32		66.682.388,32	11.176.972,10	
		Subventions d'équilibre					
		Reprises sur subventions d'investissement					
		Autres produits non courants	4.163.380,63		4.163.380,63	168.340,51	
		Reprises non courantes ; transferts de charges	27.396.108,32		27.396.108,32	2.000.000,00	
		Total VIII	98.241.877,27		98.241.877,27	13.345.312,61	
		IX	CHARGES NON COURANTES	141.306.347,43		141.306.347,43	69.710.908,18
			Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	5.544.814,90		5.544.814,90	52.500,00
			Subventions accordées				
		Autres charges non courantes	106.454.776,17		106.454.776,17	61.914.408,18	
		Dotations non courantes aux amortissements et aux	29.306.756,36		29.306.756,36	7.744.000,00	
		Total IX	141.306.347,43		141.306.347,43	69.710.908,18	
	X	RESULTAT NON COURANT (VIII-IX)	-43.064.470,16		-43.064.470,16	-56.365.595,57	
	XI	RESULTAT AVANT IMPOTS (VII+X)	1.247.440.185,86		1.247.440.185,86	1.310.807.233,50	
	XII	IMPOTS SUR LES BENEFICES	427.922.490,00	16.950.162,00	444.872.652,00	466.189.051,00	
	XIII	RESULTAT NET (XI-XII)	819.517.695,86	-16.950.162,00	802.567.533,86	844.618.182,50	
	XIV	TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VII)	19.570.862.528,14		19.570.862.528,14	21.048.273.405,17	
	XV	TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XIII)	18.751.344.832,28		18.768.294.994,28	20.203.655.222,67	
	XVI	RESULTAT NET (total des produits-total des charges)	819.517.695,86		802.567.533,86	844.618.182,50	

ETAT DES SOLDES DE GESTION

(EN DIRHAMS)

I- TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS (T.F.R)

		DESIGNATION	Au 31.12.2025	Au 31.12.2024
	1	Ventes de Marchandises (en l'état)	17.073.420.608,58	18.194.103.791,28
	2 (-)	Achats revendus de marchandises	16.350.755.238,47	17.959.659.996,04
I	(=)	MARGE BRUTES VENTES EN L'ETAT	722.665.370,11	234.443.795,24
II	(+)	PRODUCTION DE L'EXERCICE (3+4+5)	195.842.931,85	160.853.192,00
	3	Ventes de biens et services produits	187.838.702,44	153.922.230,80
	4	Variation stocks produits	-21.038.697,37	-14.517.560,38
	5	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	29.042.926,78	21.448.521,58
III	(-)	CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE (6+7)	1.007.066.726,15	953.739.622,82
	6	Achats consommés de matières et fournitures	289.074.101,47	257.765.345,90
	7	Autres charges externes	717.992.624,68	695.974.276,92
IV	(=)	VALEUR AJOUTEE (I+II+III)	-88.558.424,19	-558.442.635,58
	8 (+)	Subventions d'exploitation	1.946.591.559,28	2.478.698.314,02
	9 (-)	Impôts et taxes	10.945.328,80	8.588.716,30
	10 (-)	Charges de personnel	258.092.611,06	262.549.018,35
V	(=)	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE) OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (IBE)	1.588.995.195,23	1.649.117.943,79
	11 (+)	Autres produits d'exploitation	23.515.723,98	13.366.590,24
	12 (-)	Autres charges d'exploitation	3.884.728,06	2.701.640,09
	13 (+)	Reprises d'exploitation, transferts de charges	97.339.679,83	62.913.668,62
	14 (-)	Dotations d'exploitation	441.335.058,43	390.024.685,88
VI	(=)	RESULTAT D'EXPLOITATION(+ou-)	1.264.630.812,55	1.332.671.876,68
VII	(+)	RESULTAT FINANCIER	25.873.843,47	34.500.952,39
VIII	(=)	RESULTAT COURANT (+ou-)	1.290.504.656,02	1.367.172.829,07
IX	(+)	RESULTAT NON COURANT	-43.064.470,16	-56.365.595,57
	15 (-)	Impôts sur les résultats	444.872.652,00	466.189.051,00
X	(=)	RESULTAT NET DE L'EXERCICE	802.567.533,86	844.618.182,50

II- CAPACITE DE FINANCEMENT (C.A.F) - AUTOFINANCEMENT

	1	Résultat net de l'exercice	802.567.533,86	844.618.182,50
		Bénéfice +	802.567.533,86	870.608.597,99
		Perte -		
	2 (+)	Dotations d'exploitation (1)	374.328.749,99	361.231.469,00
	3 (+)	Dotations financières (1)	2.988.599,77	2.994.435,03
	4 (+)	Dotations non courantes (1)	29.306.756,36	7.744.000,00
	5 (-)	Reprises d'exploitation (2)	51.559.234,00	53.454.446,60
	6 (-)	Reprises financières (2)	0,00	0,00
	7 (-)	Reprises non courantes (2) (3)	27.396.108,32	2.000.000,00
	8 (-)	Produits des cessions d'immobilisation	66.682.388,32	11.176.972,10
	9 (+)	Valeurs nettes d'amortiss. Des immo. Cédées	5.544.814,90	52.500,00
XI		CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.)	1.069.098.724,24	1.150.009.167,83
	10 (-)	Distributions de bénéfices	1.612.800.000,00	501.760.000,00
XI		AUTOFINANCEMENT	-543.701.275,76	648.249.167,83

TABLEAU DE FINANCEMENT

(EN DIRHAMS)				
I. SYNTHES DES MASSES DU BILAN	Au 31.12.2025	Au 31.12.2024	Variation a - b	
			Emplois	Ressources
	b	a	c	d
Financement permanent	2.583.848.676,67	3.394.950.751,93	811.102.075,26	-
Moins Actif immobilisé	2.605.932.107,52	2.567.798.676,05	38.133.431,47	-
= FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (A)	- 22.083.430,85	827.152.075,88	849.235.506,73	-
Actif circulant	3.650.797.300,87	3.852.552.805,75	-	201.755.504,88
Moins Passif circulant	4.671.099.336,28	4.428.377.364,27	-	242.721.972,01
= BESOINS DE FINANCEMENT GLOBAL (B)	- 1.020.302.035,41	- 575.824.558,52	-	444.477.476,89
TRESORERIE NETTE (ACTIF -PASSIF) (A - B)	998.218.604,56	1.402.976.634,40	-	404.758.029,84
II. EMPLOIS ET RESSOURCES	Au 31.12.2025		Au 31.12.2024	
	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
I. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE				
AUTOFINANCEMENT (A)		- 543.701.275,76		648.249.167,83
+ Capacité d'autofinancement		1.069.098.724,24		1.150.009.167,83
- Distributions de bénéfices	1.612.800.000,00		501.760.000,00	
CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)		66.682.388,32		11.557.124,80
+ Cessions d'immobilisations incorporelles				
+ Cessions d'immobilisations corporelles		66.682.388,32		11.176.972,10
+ Cessions d'immobilisations financières				
+ Récupérations sur créances immobilisées				380.152,70
AUGMENTATIONS DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES ©				
+ Augmentations de capital, apports				
+ Subvention d'investissement				
AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (D) (nettes de primes de remboursement)		22.361.849,92		24.115.767,66
TOTAL I. RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)		- 454.657.037,52		683.922.060,29
II. EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE				
ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS (E)	351.396.698,34		198.879.934,60	
+ Acquisitions d'immobilisations incorporelles	349.841,18		878.724,02	
+ Acquisitions d'immobilisations corporelles	333.001.857,16		197.909.210,58	
+ Acquisitions d'immobilisations financières	18.000.000,00			
+ Augmentation des créances immobilisées	45.000,00		92.000,00	
REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)				
REMBOURSEMENT DES DETTES DE FINANCEMENT (G)	22.281.770,87		64.399.806,79	
EMPLOIS EN NON VALEURS (H)	20.900.000,00		15.000.000,00	
TOTAL II. EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	394.578.469,21		278.279.741,39	
III. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G.)	-	444.477.476,89	287.392.598,04	
IV. VARIATION DE LA TRESORERIE	-	404.758.029,84	118.249.720,86	
TOTAL GENERAL	394.578.469,21	394.578.469,21	683.922.060,29	683.922.060,29

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIERES

Exercice clos le 31/12/2025

N A T U R E	MONTANT BRUT DEBUT EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		Acquisition	Production par l'entreprise pour elle-même	Virement	Cession	Retrait	Virement	
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	161.719.999,98	20.900.000,00				42.060.000,00		140.559.999,98
Frais préliminaires								
Charges à répartir sur plusieurs exercices	161.719.999,98	20.900.000,00				42.060.000,00		140.559.999,98
Primes de remboursement obligations								
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	126.926.781,77	349.841,18		6.979.870,54	246.229,79			134.010.263,70
Immob. En recherche et développement								
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	40.771.944,42	349.841,18		6.979.870,54	246.229,79			47.855.426,35
Fonds commercial	86.154.837,35							86.154.837,35
Autres immobilisations incorporelles								
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5.236.670.919,85	333.001.857,16		134.792.398,89	125.248.635,57		141.772.269,43	5.437.444.270,90
Terrains	114.769.246,60				148.727,28			114.620.519,32
Constructions	1.054.862.154,28	21.305.510,46		33.619.891,51	37.484.292,93			1.072.303.263,32
Installat. Techniques, matériel et outillage	3.694.894.585,85	133.280.731,84		94.633.822,94	68.738.252,51			3.854.070.888,12
Matériel de transport	25.818.285,26			1.159.000,00	16.487.620,15			10.489.665,11
Mobilier, matériel bureau et aménagements	147.516.403,71	5.062.081,98		5.379.684,44	2.389.742,70			155.568.427,43
Immobilisations corporelles diverses								
Immobilisations corporelles en cours	198.810.244,15	173.353.532,88						230.391.507,60
TOTAL GENERAL	5.525.317.701,60	354.251.698,34		141.772.269,43	125.494.865,36	42.060.000,00	141.772.269,43	5.712.014.534,58

(*) Retrait d'immobilisations suite inventaire physique

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

Exercice clos le 31/12/2025

N A T U R E	Cumul début exercice	Dotation de l'exercice	Amortissement sur les immobilisations sorties	Cumul d'amortissement en fin d'exercice
	1	2	3	4 = 1 + 2 - 3
IMMOBILISATIONS EN NON-VALEURS	109.446.000,00	28.112.000,00	42.060.000,00	95.498.000,00
Frais préliminaires				
Charges à répartir sur plusieurs exercices	109.446.000,00	28.112.000,00	42.060.000,00	95.498.000,00
Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	36.215.486,46	1.922.999,56	215.293,27	37.923.192,75
Immob. En recherche et développement				
Brevets, marques droits et valeurs similaires	36.215.486,46	1.922.999,56	215.293,27	37.923.192,75
Fond commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3.021.858.035,45	295.594.852,64	119.734.757,19	3.197.718.130,90
Terrains				
Constructions	518.668.855,14	57.657.173,25	36.187.205,42	540.138.822,97
Installations techniques, matériel et outillage	2.360.432.474,41	227.213.410,02	64.868.630,50	2.522.777.253,93
Matériel de transport	25.159.545,12	786.030,28	16.461.510,29	9.484.065,11
Mobilier, matériel de bureau et aménagements	117.597.160,78	9.938.239,09	2.217.410,98	125.317.988,89
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
TOTAL GENERAL	3.167.519.521,91	325.629.852,20	162.010.050,46	3.331.139.323,65

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATIONS

Exercice clos le 31/12/2025

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur nette comptable	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.P.C de l'exercice
						Date de clôture	Situation nette	Résultat net	
						6	7	8	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	
COMPAGNIE D'ENTREPOSAGE COMMUNAUTAIRE	STOCKAGE	39.600.000,00	23,22	9.197.600,00	9.197.600,00	31/12/2023	103.280.437,52	4.520.440,92	2.787.121,21
ISMAILIA GAZ	EMPLISSAGE-GAZ	20.000.000,00	19,99	4.000.000,00	4.000.000,00	31/12/2023	32.811.873,04	7.087.910,00	6.000.000,00
GAZBER	EMPLISSAGE-GAZ	25.000.000,00	99,99	25.000.000,00	25.000.000,00	31/12/2024	34.480.447,41	6.980.447,41	6.980.447,41
SOCIETE D'ENTROPOSAGE DE JORF LASFAR	STOCKAGE	30.000.000,00	49,99	15.000.000,00	15.000.000,00	31/12/2023	47.455.284,94	11.140.018,98	0,00
SOCIETE DAKHLA DES HYDROCARBURES	STOCKAGE	22.000.000,00	33,00	7.399.964,00	7.399.964,00	31/12/2024	59.684.452,09	2.200.000,00	0,00
PETROCAB	CABOTAGE	40.000.000,00	8,71	1.620.150,00	1.620.150,00	31/12/2023	172.990.516,43	23.817.214,91	0,00
SOFRENOR	FABRICATION DES RESERVOIRS	45.319.900,00	17,15	9.300.000,00	9.300.000,00	31/12/2023	161.801.401,76	40.464.894,68	5.207.240,00
SOMAS	STOCKAGE	60.000.000,00	6,00	8.394.004,00	8.394.004,00	31/12/2023	328.399.475,87	50.490.374,85	2.412.000,00
OUARGAZ	EMPLISSAGE-GAZ	32.150.000,00	99,99	33.613.154,53	33.613.154,53	31/12/2024	32.935.762,41	2.455.695,21	0,00
SALAM GAZ	APP-STOCKAGE-EMPLISSAGE	150.000.000,00	19,99	38.438.680,54	38.438.680,54	31/12/2023	534.539.825,36	242.832.505,05	52.000.000,00
MAHATTA	GESTION DES STATIONS	100.000,00	100,00	100.000,00	100.000,00	31/12/2024	1.115.753,27	995.753,27	995.753,27
SOCICA	IMMOBILIER	956.760,00	1,21	7.015,00	7.015,00	31/12/2015	12.167.095,45	630.397,54	0,00
S.I MERCEDES	IMMOBILIER	5.000,00	90,00	8.325,00	8.325,00	31/12/2016	0,00	0,00	0,00
S.I NAPHTEA	IMMOBILIER	20.000,00	13,00	2.600,00	2.600,00	31/12/2016	0,00	0,00	0,00
BANQUE POPULAIRE	BANQUE			50.000,00	50.000,00	31/12/2016	0,00	0,00	0,00
SHBM	EXPLOITATION DEPOT	20.000.000,00	49,00	9.800.000,00	9.800.000,00	31/12/2024	18.726.507,15	585.454,23	0,00
TMRDA	GESTION PETROLIERE	32.300.000,00	100,00	32.300.000,00	6.784.604,74	31/12/2024	9.773.204,51	-2.994.435,03	0,00
TIDSI GAZ	GAZ	60.000.000,00	46,49	27.900.000,00	27.900.000,00	31/12/2023	57.293.702,70	-1.779.768,90	0,00
CITE DES JEUNES	IMMOBILIER	739.200,00	1,14	0,00		31/12/2015	3.286.866,44	-93.338,01	0,00
GLOBAL SKYFUEL SOLUTIONS	GESTION DE L'ACTIVITE AVIATION	36.000.000,00	50,00	18.000.000,00	18.000.000,00	31/12/2025	67.635.974,06	31.635.974,06	0,00
TOTAL				240.131.493,07	214.616.097,81				76.382.561,89

TABLEAU DES PROVISIONS

Exercice clos le 31/12/2025

NATURE	MONTANT DEBUT EXERCICE	DOTATIONS			REPRISES			MONTANT FIN EXERCICE
		D'exploitation	Financières	Non courantes	D'exploitation	Financières	Non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	22.526.795,49		2.988.599,77					25.515.395,26
2. Provisions réglementées								
3. Provisions durables pour risques et charges	101.920.929,18	48.698.897,79		29.306.756,36	51.559.234,00		27.396.108,32	100.971.241,01
SOUS TOTAL (A)	124.447.724,67	48.698.897,79	2.988.599,77	29.306.756,36	51.559.234,00		27.396.108,32	126.486.636,27
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	278.844.826,11	67.006.308,44			44.817.401,57			301.033.732,98
5. Autres Provisions pour risques et charges	2.563.550,75		1.979.761,31			2.563.550,75		1.979.761,31
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie								
SOUS TOTAL (B)	281.408.376,86	67.006.308,44	1.979.761,31		44.817.401,57	2.563.550,75		303.013.494,29
TOTAL (A+B)	405.856.101,53	115.705.206,23	4.968.361,08	29.306.756,36	96.376.635,57	2.563.550,75	27.396.108,32	429.500.130,56

TABLEAU DES CREANCES

Exercice clos le 31/12/2025

Créances (en dirhams)	Total	Analyse par Echéance			Autres Analyses			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en Devises	Montants sur l'Etat et les organismes Publics	Montants sur les Entreprises liées	Montants Représentés par les effets
De l'Actif Immobilisé	10.440.798,78	9.450.243,00	990.555,78				42.706,63	
- Prêts immobilisés	9.450.243,00	9.450.243,00						
- Autres créances financières	990.555,78		990.555,78				42.706,63	
De l'Actif circulant	2.643.753.892,25	535.288.611,83	2.108.465.280,42	501.769.129,15	143.852.730,17	404.020.434,07	298.443.573,67	178.172.957,38
- Fournisseurs débiteurs avances et acomptes	150.000.000,00		150.000.000,00				150.000.000,00	
- Clients et comptes rattachés	2.059.674.155,56	535.288.611,83	1.524.385.543,73	501.769.129,15	143.852.730,17	44.004.563,54	148.443.573,67	178.172.957,38
- Personnel	8.157.837,33		8.157.837,33					
- Etat	360.015.870,53		360.015.870,53			360.015.870,53		
- Comptes d'associés								
- Autres débiteurs	40.713.899,54		40.713.899,54					
- Compte de régularisation-Actif	25.192.129,29		25.192.129,29					
TOTAL	2.654.194.691,03	544.738.854,83	2.109.455.836,20	501.769.129,15	143.852.730,17	404.020.434,07	298.486.280,30	178.172.957,38

TABLEAU DES DETTES

Exercice clos le 31/12/2025

Dettes (en dirhams)	Total	Analyse par Echéance			Autres Analyses			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non payées	Montants en Devises	Montants sur l'Etat et Organismes Publics	Montants sur les Entreprises liées	Montants Représentés par Effets
DE FINANCEMENT	697.186.278,48	697.186.278,48				524.797.342,25		
- Emprunts obligataires								
- Autres dettes de financement	697.186.278,48	697.186.278,48				524.797.342,25		
DU PASSIF CIRCULANT	4.653.034.210,80	783.786.957,18	3.869.247.253,62	899.049.317,01	2.819.809.179,18	611.735.093,68	3.701.823.501,85	
- Fournisseurs et comptes rattachés	4.323.706.420,13	783.786.957,18	3.539.919.462,95	899.049.317,01	2.819.809.179,18	398.869.090,46	3.700.356.835,18	
- Clients créditeurs, avances et acomptes	43.308.256,59		43.308.256,59					
- Personnel	61.421.340,80		61.421.340,80					
- Organismes sociaux	17.032.585,78		17.032.585,78			17.032.585,78		
- Etat	195.833.417,44		195.833.417,44			195.833.417,44		
- Comptes d'associés								
- Autres créanciers	2.520.139,92		2.520.139,92				1.466.666,67	
- Comptes de régularisation - Passif	9.212.050,14		9.212.050,14					
TOTAL	5.350.220.489,28	1.480.973.235,66	3.869.247.253,62	899.049.317,01	2.819.809.179,18	1.136.532.435,93	3.701.823.501,85	

TABLEAU DES SURETES REELLES DONNEES OU RECUES

Exercice clos le 31/12/2025

Tiers Débiteurs ou Tiers Créditeurs	Montant couvert par la sûreté	Nature	Date et Lieu d'inscription	Objet	Valeur Nette Comptable de la sûreté donnée
Sûretés données					
NEANT					
Sûretés reçues					
Hypothèques reçus	56.555.138,04	Hypothèques			
Nantissements reçus	NEANT				

TABLEAU DES ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS OU DONNES HORS OPERATIONS DE CREDIT-BAIL

Exercice clos le 31/12/2025

Engagements Donnés	Montants Exercice	Montants Exercice Précédent
- Avals ou cautions (sur marchés et autres)	58.172.741,54	56.303.486,73
- Autres engagements donnés (Cautions en Douane)	33.000.000,00	33.000.000,00
Engagements reçus	Montant Exercice	Montant Exercice Précédent
- Avals ou cautions clients	67.633.022,00	63.122.005,00
- Autres engagements reçus		

ETAT DES DEROGATIONS

Exercice clos le 31/12/2025

Indication des Dérogations	Justifications des Dérogations	Influence des Dérogations sur le Patrimoine, la Situation Financière et les Résultats
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux		NEANT
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation		NEANT
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse		NEANT

ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES

Exercice clos le 31/12/2025

Nature des Changements	Justification des Changements	Influence sur le Patrimoine, la Situation Financière et les Résultats
I- Changements affectant les méthodes d'évaluation		NEANT
II- Changements affectant les règles de présentation		NEANT

ETAT DES PASSIFS EVENTUELS

Exercice clos le 31/12/2025

Conformément à la réglementation en vigueur, les exercices 2024 et 2025 ne sont toujours pas prescrits. Les déclarations fiscales de la société au titre de l'Impôt sur les Sociétés (I.S), de l'Impôt sur le Revenu (I.R) et de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) relatives audites exercices peuvent faire l'objet de contrôle par l'administration fiscale et demeurent sujettes à des vérifications et à d'éventuels redressements, au titre de la période non prescrite, les impôts émis par voie de rôles peuvent également faire l'objet de révision. Les déclarations sociales de la CNSS pourraient faire l'objet d'un contrôle et de rappels

La société TotalEnergies Marketing Maroc a reçu le 6 février 2026 un courrier du Président du Conseil de la concurrence indiquant que le Conseil de la Concurrence a reçu des saisines portant sur l'existence potentielle d'agissements contractuels et commerciaux contraires aux règles de concurrence, émanant de sociétés de distribution de carburants en gros à l'encontre de certaines stations de distribution de carburants de détail. TotalEnergies Marketing Maroc coopère pleinement avec les services du Conseil de la Concurrence et a réaffirmé son attachement aux règles du droit de la concurrence, conformément à son Code de conduite.



FINACS
4, LT Florida park Sidi Maarouf
Casablanca



PwC Maroc
Lot 57 Tour CFC - Casa Anfa
20220 Hay Hassani Casablanca

Aux Actionnaires de la société
TotalEnergies Marketing Maroc S.A
146 BD MOHAMMED ZERKTOUNI,
20060 – Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2025

AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société TotalEnergies Marketing Maroc S.A, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2025, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 1 785 691 157,18 MAD dont un bénéfice net de 802 567 533,86 MAD.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société TotalEnergies Marketing Maroc S.A au 31 décembre 2025, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Provision pour dépréciation des créances clients :

Risque identifié	Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque
<p>Les créances clients, représentent un des postes les plus significatifs du bilan. Une provision est comptabilisée dans les comptes de la société afin de couvrir le risque de dépréciation de ces créances.</p> <p>Comme indiqué dans l'Etat A1 de l'Etat des Informations Complémentaires (ETIC), les créances sont inscrites pour leur valeur nominale et font l'objet d'une dépréciation en fonction de l'antériorité de ces créances. L'évaluation du caractère recouvrable de cet actif repose sur l'appréciation du management du risque de recouvrement relatif à chaque créance. L'estimation de la valeur recouvrable des créances requiert ainsi l'exercice du jugement de la direction dans son choix des éléments à considérer.</p> <p>Les provisions pour dépréciation des créances clients constituent un point clé de l'audit dans la mesure où le montant de cette provision est sensible aux estimations et aux hypothèses retenues par la Direction.</p>	<p>Nos travaux ont consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prendre connaissance du processus d'identification et d'évaluation de la provision pour dépréciation des créances, notamment en procédant à des entretiens avec la direction de la société ; • Examiner la permanence des principes et méthodes comptables appliqués ; • Apprécier les hypothèses de la direction en examinant les conditions des contrats et des accords, les informations historiques, les données de tiers et les informations externes, ainsi que les événements subséquents ; • Examiner les informations communiquées sur les provisions pour dépréciation des créances clients dans l'ETIC.

Provision pour risques significatifs, et passifs éventuels

Risque identifié	Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque
<p>La société est exposée à des risques inhérents à son activité, notamment en ce qui concerne les risques sociaux et réglementaires.</p> <p>Les provisions pour risques constituent un point clé de notre audit compte tenu de la diversité des risques auxquels la société est exposée et du degré de jugement exercé par la Direction dans l'estimation de ces risques et des montants comptabilisés en provisions, tel qu'exposés dans l'état B15 « Passifs éventuels » de l'ETIC et du caractère potentiellement significatif de leur incidence sur le résultat.</p>	<p>Notre approche d'audit a consisté notamment à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Examiner les procédures mises en œuvre par la société afin de recenser les risques auxquels elle est exposée et à nous faire confirmer par les conseils externes de la société notre compréhension des litiges et réclamations ; • Prendre connaissance de l'analyse des risques effectuée par la direction juridique, de la documentation correspondante et évaluer leur cohérence avec les réponses aux confirmations externes ;

	<ul style="list-style-type: none">• Apprécier les principaux risques identifiés et examiner le caractère raisonnable des hypothèses retenues par la Direction, pour estimer le montant des provisions comptabilisées ;• Examiner le caractère approprié des informations relatives à ces passifs éventuels présentés dans l'état B15 « Passifs éventuels » de l'ETIC.
--	--

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Conformément aux dispositions de l'article 172 de la loi 17-95 relative à la Société Anonyme, telle que modifiée et complétée, nous vous informons que la société TotalEnergies Marketing Maroc S.A a procédé au cours de l'exercice 2025 à l'acquisition de 50% de la société Global Skyfuel Solutions pour un montant de 18 MMAD.

Casablanca, le 29 avril 2026

Les Commissaires aux comptes



PwC Maroc
PwC Maroc
Lot 57 Tour 1 FC, 19ème étage, Casa Anfa,
20260 Hay Hassani - Casablanca
T: +212 (0) 5 22 89 98 00 F: +212 5 22 23 88 70
R/C : 159187 - TP : 37999135
IC : 1106708 - CNSS : 7567045
Mohamed Rabate
Associé

Comptes consolidés au 31 décembre 2025 (Référentiel IFRS)

ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE

(en milliers de Dirhams)

ACTIF		Déc- 25	Déc- 24
Actifs non courants	13		
Ecarts d'acquisition	14	86 155	86 155
Immobilisations incorporelles	15	8 298	3 388
Immobilisations corporelles	15	2 356 033	2 235 744
Immobilisations en droit d'usage	15	614 966	523 176
Sociétés mises en équivalence : titres et prêts	11	185 890	176 114
Autres actifs financiers	16	130 434	112 641
Impôts différés actifs		30 617	24 173
Total actifs non courants		3 412 393	3 161 391
Actifs courants			
Stocks	17	1 327 499	1 193 482
Clients et comptes rattachés	18	1 662 408	1 763 383
Autres créances	24	679 308	702 266
Autres actifs financiers courants		0	16 546
Trésorerie et équivalent de trésorerie	19	1 176 535	1 789 312
Total actifs courants		4 845 750	5 464 989
Total actif		8 258 143	8 626 380
PASSIF		Déc- 25	Déc- 24
Capitaux propres			
Capital		448 000	448 000
Primes et réserves consolidées		1 550 977	2 312 630
Ecarts de conversion		-14 312	- 14 861
Total des capitaux propres - part du Groupe		1 984 665	2 745 769
Intérêts ne conférant pas le contrôle		0	0
Total des capitaux propres		1 984 665	2 745 769
Passifs non courants			
Engagements envers le personnel	21	36 563	36 012
Provisions et autres passifs non courants	20	225 062	222 880
Dettes financières non courantes	22	514 346	488 198
Total passifs non courants		803 471	689 947
Passif courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	23	4 065 122	3 204 855
Autres créditeurs et dettes diverses	23	961 139	1 123 783
Dettes financières courantes	22	373 609	754 744
Autres passifs financiers courants	24	6 478	
Provisions et autres passifs courants	20	63 660	50 139
Total passifs courants		5 470 007	5 190 664
Total passif et capitaux propres		8 258 143	8 626 380

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

(en milliers de Dirhams)

		Déc-25	Déc-24
Ventes de produits de l'activité		14 981 996	16 628 809
Prestations de services		144 708	123 033
Chiffre d'affaires	4	15 126 704	16 751 842
Achats, nets de variation de stocks	5	(12 364 480)	(13 939 904)
Charges d'exploitation	5	(1 111 708)	(1 109 778)
Dotations aux amortissements	7	(345 774)	(340 730)
Autres produits	8	176 906	51 659
Autres charges	8	(141 935)	(72 789)
Résultat opérationnel		1 339 713	1 340 300
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	9	16 579	1 955
Coût de l'endettement financier brut	9	(56 063)	(62 646)
Coût de l'endettement financier brut		(39 484)	(60 691)
Autres produits financiers	9	59 815	114 073
Autres charges financières	9	(102 951)	(20 374)
Résultat avant impôt des sociétés intégrées		1 257 093	1 373 368
Quote-part du résultat net dans les entreprises associées		61 776	55 945
Impôts sur les résultats	10	(467 785)	(495 118)
Résultat net de l'ensemble consolidé		851 083	934 195
Part du Groupe		851 083	934 195
Résultat net par action (en Dirhams)	12	95	104
Résultat net dilué par action (en Dirhams)		95	104
Nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat net par action		8 960 000	8 960 000
Nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat net dilué par action		8 960 000	8 960 000

ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

(en milliers de Dirhams)	Déc-25	Déc-24
Résultat de l'exercice	851 083	934 195
Pertes et gains actuariels	844	- 3 748
Effet d'impôt	(295)	1 312
Résultat Global	851 632	931 759
Intérêts Minoritaires		
Résultat Global net - Part du groupe	851 632	931 759

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

(En milliers de Dirhams)	Déc-25	Déc-24
FLUX DE TRÉSORERIE D'EXPLOITATION		
Résultat net de l'ensemble consolidé	851 083	934 194
Amortissements et pertes de valeur des immobilisations corporelles et incorporelles	320 230	316 825
Provisions et impôts différés	37 779	30 026
Ajustement de juste valeur par résultat	23 024	- 39 257
(Plus) Moins-values sur cessions d'actifs	-62 769	- 11 124
Dividendes moins quote-part des résultats des sociétés mises en équivalence	-9 775	- 1 479
Diminution (Augmentation) du besoin en fonds de roulement	687 681	- 66 990
Flux de trésorerie d'exploitation	1 847 253	1 162 197
FLUX DE TRÉSORERIE D'INVESTISSEMENT		
Investissements corporels et incorporels	-541 132	- 351 325
Acquisition d'actifs financiers	-18 000	
Augmentation des prêts non courants	-45	- 354
Investissements	-559 177	- 351 679
Produit de cessions d'actifs corporels et incorporels	66 682	11 177
Remboursement de prêts non courants	252	288
Désinvestissements	66 934	11 465
Flux de trésorerie d'investissement	-492 243	- 340 214
FLUX DE TRÉSORERIE DE FINANCEMENT		
Dividendes payés:		
- aux actionnaires de la société mère	-1 612 800	- 501 760
Variation des dettes financières	45 731	29 550
Flux de trésorerie de financement	-1 567 069	- 472 210
Augmentation (Diminution) de la trésorerie	-212 059	349 773
Trésorerie en début de période	1 116 468	766 695
Trésorerie à fin de période	904 409	1 116 468

ETAT DE LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

	Capital social	Primes d'émission	Résultats non distribués	Réserves de couverture de flux de trésorerie	Réserve de conversion	Capitaux propres part du groupe	Intérêts ne conférant pas le contrôle	Capitaux propres
(en milliers de Dirhams)								
Au 1er janvier 2024	448 000		1 880 359		- 12 425	2 315 933		2 315 933
Résultat net			934 194			934 194		934 195
Autres éléments du résultat global					- 2 436	- 2 436		- 2 436
Résultat global			934 194		- 2 436	931 758		931 758
Dividendes distribués			- 501 760			- 501 760		- 501 760
Augmentation de capital								
Augmentation de capital des filiales et acquisitions de participations ne donnant pas le contrôle								
Autres variations			- 163			- 163		- 163
Au 31 décembre 2024	448 000		2 312 630		- 14 861	2 745 768		2 745 768
	Capital social	Primes d'émission	Résultats non distribués	Réserves de couverture de flux de trésorerie	Réserve de conversion	Capitaux propres part du groupe	Intérêts ne conférant pas le contrôle	Capitaux propres
(en milliers de Dirhams)								
Au 1er janvier 2025	448 000		2 312 630		-14 861	2 745 769		2 745 769
Résultat net			851 083			851 083		851 083
Autres éléments du résultat global					549	549		549
Résultat global			851 083		549	851 632		851 632
Dividendes distribués			-1 612 799			-1 612 799		-1 612 799
Augmentation de capital								
Augmentation de capital des filiales et acquisitions de participations ne donnant pas le contrôle								
Autres variations			63			63		63
Au 31 décembre 2025	448 000		1 550 977		-14 312	1 984 665		1 984 665

PERIMETRE ET METHODES DE CONSOLIDATION

Société	Méthode de consolidation	Au 31 Décembre 2025		Au 31 Décembre 2024	
		% de contrôle	% d'intérêt	% de contrôle	% d'intérêt
Total SA	Intégration Globale	100%	100%	100%	100%
Gazber	Intégration Globale	100%	100%	100%	100%
Ouargaz	Intégration Globale	100%	100%	100%	100%
Mahatta	Intégration Globale	100%	100%	100%	100%
Salam Gaz	Mise en équivalence	20%	20%	20%	20%
SEJ	Mise en équivalence	50%	50%	50%	50%
SDH	Mise en équivalence	33,33%	33,33%	33,33%	33,33%
GSFS	Mise en équivalence	50%	50%	-	-

FILIALES NON CONSOLIDEES

Société	Motif
SHBM	Faible contributif
C.E.C	Faible contributif
TIDSI GAZ	Société en cours de démarrage
SI MERCEDES	Faible contributif

Contact Communication Financière :

Email : MS-MA-comfi@totalenergies.com

Tél : 05 22 43 22 43



FINACS
4, LT Florida park Sidi Maarouf
Casablanca



PwC Maroc
Lot 57 Tour CFC - Casa Anfa
20220 Hay Hassani Casablanca

Aux Actionnaires de la société
TotalEnergies Marketing Maroc S.A
146 BD MOHAMMED ZERKTOUNI,
20060 – Casablanca

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2025

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société TotalEnergies Marketing Maroc S.A et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent l'état consolidés de la situation financière au 31 décembre 2025, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 1 984 665 KMAD dont un bénéfice net consolidé de 851 083 KMAD.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2025, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) telles qu'adoptées dans l'Union Européenne.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Provision pour dépréciation des créances clients :

Risque identifié	Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque
<p>Les créances clients, représentent un des postes les plus significatifs du bilan. Une provision est comptabilisée dans les comptes consolidés du groupe afin de couvrir le risque de dépréciation de ces créances.</p> <p>Comme indiqué de la note 18 « créances clients et autres débiteurs » des notes annexes, les créances sont inscrites pour leur valeur nominale et font l'objet d'une dépréciation en fonction de l'antériorité de ces créances. L'évaluation du caractère recouvrable de cet actif repose sur l'appréciation du management du risque de recouvrement relatif à chaque créance. L'estimation de la valeur recouvrable des créances requiert ainsi l'exercice du jugement de la direction dans son choix des éléments à considérer.</p> <p>Les provisions pour dépréciation des créances clients constituent un point clé de l'audit dans la mesure où le montant de cette provision est sensible aux estimations et aux hypothèses retenues par la Direction.</p>	<p>Nos travaux ont consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prendre connaissance du processus d'identification et d'évaluation de la provision pour dépréciation des créances, notamment en procédant à des entretiens avec la direction ; • Examiner la permanence des principes et méthodes comptables appliqués ; • Apprécier les hypothèses de la direction en examinant les conditions des contrats et des accords, les informations historiques, les données de tiers et les informations externes, ainsi que les événements subséquents ; • Examiner les informations communiquées sur les provisions pour dépréciation des créances clients dans les notes annexes.

Provision pour risques significatifs, et passifs éventuels

Risque identifié	Procédures d'audit mises en œuvre en réponse à ce risque
<p>Le groupe est exposée à des risques inhérents à son activité, notamment en ce qui concerne les risques sociaux et réglementaires.</p> <p>Les provisions pour risques constituent un point clé de notre audit compte tenu de la diversité des risques auxquels le groupe est exposée et du degré de jugement exercé par la Direction dans l'estimation de ces risques et des montants comptabilisés en provisions, tel qu'exposés dans l'état « Passifs éventuels » des notes annexes des états de synthèse et du caractère potentiellement significatif de leur incidence sur le résultat.</p>	<p>Notre approche d'audit a consisté notamment à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Examiner les procédures mises en œuvre par le groupe afin de recenser les risques auxquels elle est exposée et à nous faire confirmer par les conseils externes du groupe notre compréhension des litiges et réclamations ; • Prendre connaissance de l'analyse des risques effectuée par la direction juridique, de la documentation correspondante et évaluer leur cohérence avec les réponses aux confirmations externes ;

	<ul style="list-style-type: none">• Apprécier les principaux risques identifiés et examiner le caractère raisonnable des hypothèses retenues par la Direction, pour estimer le montant des provisions comptabilisées ;• Examiner le caractère approprié des informations relatives à ces passifs éventuels présentés dans la note annexe « Passifs éventuels » des états financiers.
--	---

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse consolidés conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation.
Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états de synthèse consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états de synthèse consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 29 avril 2026

Les Commissaires aux comptes



PwC Maroc
PwC Maroc
Lot 57 Tour CFC, 1^{er}ème étage, Casa Anfa,
20220 Hay Hassani - Casablanca
T: +212 (0) 5 22 99 88 00 F: +212 5 22 23 88 70
RC : 163187 - TP : 37999436
IF : 1105708 - CNSS : 7867045
13
Mohamed Rqibate
Associé

SOMMAIRE

NOTE 1. REGLES ET METHODES COMPTABLES	31
NOTE 2. EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION AU COURS DE LA PERIOD	44
NOTE 3. INFORMATIONS SECTORIELLES.....	45
NOTE 4. CHIFFRE D’AFFAIRES.....	47
NOTE 5. ACHATS ET AUTRES CHARGES D’EXPLOITATION	47
NOTE 6. FRAIS DE PERSONNEL ET EFFECTIFS.....	48
NOTE 7. AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS D’EXPLOITATION.....	49
NOTE 8. AUTRES PRODUITS ET CHARGES D’EXPLOITATION.....	50
NOTE 9. RESULTAT FINANCIER.....	51
NOTE 10. IMPOTS.....	52
NOTE 11. PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES.....	53
NOTE 12. RESULTAT PAR ACTION	55
NOTE 13. GOODWILL (ECART D’ACQUISITION)	55
NOTE 14. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	56
NOTE 15. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	57
NOTE 16. AUTRES ACTIFS FINANCIERS.....	58
NOTE 17. STOCKS ET EN-COURS	60
NOTE 18. CREANCES CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS.....	61
NOTE 19. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	62
NOTE 20. PROVISIONS ET AUTRES PASSIFS	63
NOTE 21. AVANTAGES DU PERSONNEL	65
NOTE 22. DETTES FINANCIERES.....	66
NOTE 23. DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CREDITEURS	67
NOTE 24. INSTRUMENTS FINANCIERS.....	68
NOTE 25. CONTRATS DE LOCATION SIMPLE	70
NOTE 26. AUTRES ENGAGEMENTS.....	70
NOTE 27. PASSIFS EVENTUELS.....	71
NOTE 28. PARTIES LIEES	72
NOTE 29. PERIMETRE DE CONSOLIDATION	73

NOTE 1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

1.1. Référentiel comptable

En application de l'avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26/05/2005 et conformément aux dispositions de l'article 6, paragraphe 6.3 de la circulaire n°07/09 du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) du 15 juillet 2009, les états financiers consolidés du Groupe TotalEnergies Marketing Maroc sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales adoptées au sein de l'Union Européenne au 1^{er} Janvier **2025** et telles que publiées à cette même date.

Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) et leurs interprétations SIC et IFRIC (Standards Interpretations Committee et International Financial Reporting Interpretations Committee).

Le Groupe suit régulièrement les dernières publications de l'IASB et de l'IFRIC.

Le Groupe TotalEnergies Marketing Maroc avait opté, dans le cadre de la norme IAS 1 révisée, pour la présentation du résultat global en deux états :

- Etat détaillant les composants du résultat (état du résultat) ;
- Etat commençant par le résultat et détaillant les autres éléments du résultat global (état du résultat global).

Les principes et méthodes comptables du Groupe sont décrits ci-après.

1.2. Bases d'évaluation

Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs conformément aux principes édictés par les IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans les notes suivantes.

1.3. Principes de consolidation

1.3.1. Filiales

Les filiales sont les entités contrôlées de manière exclusive par le Groupe. Le Groupe contrôle une entité lorsque les trois conditions suivantes sont réunies :

- le Groupe détient le pouvoir sur l'entité (capacité de diriger ses activités pertinentes, à savoir celles qui ont une incidence importante sur les rendements de l'entité), via la détention de droits de vote ou d'autres droits ; et
- le Groupe est exposé ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité ; et
- le Groupe a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité de manière à influencer sur le montant des rendements qu'il en obtient.

- **Existence du pouvoir :**

Le pouvoir est la capacité pratique de diriger les activités pertinentes de l'entité : le Groupe le détient via la détention des droits de vote substantifs ou via d'autres faits et circonstances, y compris l'existence d'un ou plusieurs accords contractuels. Par ailleurs, les droits de vote potentiels substantifs exerçables, y compris par une autre partie, sont pris en considération dans l'appréciation du contrôle. Ces droits de vote potentiels peuvent provenir, par exemple, d'options d'achat d'actions ordinaires existantes sur le marché ou du droit à convertir des obligations en actions ordinaires nouvelles.

A noter que certains droits ont pour but de protéger les intérêts de la partie qui les détient (droits protectifs), sans toutefois donner le pouvoir sur l'entité à laquelle les droits se rattachent.

Si plusieurs investisseurs ont chacun des droits substantifs leur conférant la capacité de diriger unilatéralement des activités pertinentes différentes, celui qui a la capacité de diriger les activités qui affectent le plus les rendements de l'entité, est présumé détenir le pouvoir.

- **Exposition aux rendements variables**

Le contrôle ne peut exister que si le Groupe est exposé significativement à la variabilité des rendements variables générés par son investissement ou son implication dans l'entité. Les rendements variables rassemblent toutes sortes d'expositions (notamment dividendes...).

- **Lien entre pouvoir et rendements variables**

Le contrôle une entité émettrice existe si non seulement il détient le pouvoir sur celle-ci et est exposé ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec elle, mais qu'en outre il a la capacité d'utiliser son pouvoir pour influencer sur les rendements qu'il obtient du fait de ces liens.

1.3.2. Participations dans les entreprises associées et coentreprises

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur la gestion et la politique financière sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence ; l'influence notable étant présumée lorsque plus de 20% des droits de vote sont détenus.

Selon la méthode de la mise en équivalence, les titres de participation sont comptabilisés au coût, ajusté des modifications post-acquisition dans la quote-part de l'investisseur dans l'entité détenue, et des éventuelles pertes de valeurs de la participation nette. Les pertes d'une entité consolidée selon la méthode de la mise en équivalence qui excèdent la valeur de la participation du groupe dans cette entité ne sont pas comptabilisées, sauf si :

- le Groupe a une obligation légale ou implicite de couvrir ces pertes ; ou
- le Groupe a effectué des paiements au nom de l'entreprise associée.

Tout excédent du coût d'acquisition sur la quote-part du Groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise associée à la date d'acquisition, est comptabilisé en tant que goodwill mais n'est pas présenté au bilan parmi les autres goodwill du Groupe. Ce dernier est, en effet, inclus dans la valeur comptable de la participation mise en équivalence et est testé pour dépréciation dans

la valeur comptable totale de la participation. Tout excédent de la quote-part du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité sur le coût d'acquisition, est comptabilisé immédiatement en résultat.

Un investisseur doit cesser d'utiliser la méthode de la mise en équivalence à compter de la date où sa participation cesse d'être une participation dans une entreprise associée ou une coentreprise, selon les modalités suivantes :

Si les intérêts conservés dans l'ancienne entreprise associée ou coentreprise constituent un actif financier, l'investisseur doit évaluer les intérêts conservés à la juste valeur. La juste valeur des intérêts conservés doit être considérée comme leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale en tant qu'actif financier selon IFRS 9. L'investisseur doit comptabiliser en résultat net toute différence entre les montants suivants :

- la juste valeur des intérêts conservés et tout produit lié à la sortie d'une partie de la participation dans l'entreprise associée ou la coentreprise,
- la valeur comptable de la participation à la date de cessation de l'application de la méthode de la mise en équivalence.

Les participations dans les coentreprises sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les activités conjointes sont comptabilisées à hauteur de la quote-part détenue par le groupe.

Les participations dans des filiales, des coentreprises et des entreprises associées qui sont classées comme détenues en vue de la vente (ou incluses dans un Groupe destiné à être cédé qui est classé comme détenu en vue de la vente) selon IFRS 5 sont comptabilisées conformément aux dispositions de cette norme (i.e. les entités sont consolidées mais présentées sur une seule ligne de l'actif et du passif).

1.3.3. Exclusions du périmètre de consolidation

Conformément aux dispositions des IFRS, il n'y a pas d'exemption au périmètre de consolidation du Groupe. Les participations non significatives sont traitées en tant que titres disponibles à la vente (AFS).

1.3.4. Retraitements de consolidation

Toutes les transactions intragroupes, ainsi que les actifs et passifs réciproques significatifs entre les sociétés consolidées par intégration globale ou intégration proportionnelle sont éliminés. Il en est de même pour les résultats internes au Groupe (dividendes, plus-values...).

1.3.5. Date de clôture

Toutes les sociétés du Groupe TotalEnergies Marketing Maroc sont consolidées à partir des comptes annuels arrêtés au 31 Décembre 2025.

1.4. Conversion des opérations en monnaies étrangères

La monnaie fonctionnelle de la société TotalEnergies Marketing Maroc est le dirham, c'est également la monnaie de présentation des comptes consolidés du Groupe. Les transactions en monnaies étrangères (c'est-à-dire dans une monnaie différente de la monnaie fonctionnelle de l'entité) sont converties au cours de change en vigueur à la date de la transaction.

Les actifs et passifs libellés en devises étrangères sont évalués au cours en vigueur à la date de clôture ou au cours de la couverture qui leur est affectée le cas échéant.

Les différences de change correspondantes sont enregistrées au compte de résultat, les variations de juste valeur des instruments de couverture sont enregistrées conformément au traitement décrit dans la note « 1.14 Instruments de couverture » ci-après.

1.5. Regroupements d'entreprises

Les acquisitions de filiales sont comptabilisées selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'acquisition comprend, à la date du regroupement, les éléments suivants :

- la juste valeur, à la date d'échange, des actifs remis, des passifs encourus ou assumés ;
- les éventuels instruments de capitaux propres émis par le Groupe en échange du contrôle de l'entité acquise ;
- les autres coûts éventuellement directement attribuables au regroupement d'entreprises.

Les actifs, passifs, passifs éventuels identifiables de l'entité acquise qui répondent aux critères de comptabilisation énoncés par la norme IFRS 3 sont comptabilisés à la juste valeur à l'exception des actifs (ou groupe d'actifs), répondant aux dispositions de la norme IFRS 5 pour une qualification d'actifs non courants destinés à être cédés, alors comptabilisés et évalués à la juste valeur diminuée des coûts nécessaires à la vente.

Dans le cas d'une première consolidation d'une entité, le Groupe procède dans un délai n'excédant pas un an à compter de la date d'acquisition à l'évaluation de tous les actifs, passifs et passifs éventuels à leur juste valeur.

Le goodwill ou « écart d'acquisition » correspond à la différence entre le coût d'acquisition et la part d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables. Il suit les principes définis dans le paragraphe « 1.6 Goodwill ».

1.6. Goodwill

Le goodwill est évalué dans la monnaie fonctionnelle de l'entité acquise. Il est comptabilisé à l'actif du bilan. Il n'est pas amorti et fait l'objet de test de pertes de valeur annuel ou dès l'apparition d'indices susceptibles de remettre en cause la valeur comptabilisée au bilan. Les pertes de valeur enregistrées ne peuvent pas faire l'objet d'une reprise ultérieure.

Lorsque la quote-part de la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquise excède le coût d'acquisition, un écart d'acquisition négatif est immédiatement comptabilisé en résultat.

Lors de la cession d'une filiale ou d'une entité contrôlée conjointement, le montant du goodwill attribuable à la filiale est inclus dans le calcul du résultat de cession.

1.7. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au coût d'acquisition initial diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Les immobilisations incorporelles identifiables acquises dont la durée d'utilité est définie sont amorties en fonction de leur propre durée d'utilité dès leur mise en service.

Les immobilisations incorporelles identifiables acquises dont la durée d'utilité est indéfinie, ne sont pas amorties mais font l'objet, tous les ans, de tests de perte de valeur ou dès l'apparition d'indices susceptibles de remettre en cause la valeur comptabilisée au bilan. Le cas échéant, une perte de valeur est enregistrée.

Les immobilisations incorporelles dont la durée d'utilité est définie sont amorties selon le mode linéaire.

Les durées d'amortissement appliquées par le Groupe, par type d'immobilisation, se présentent comme suit :

Type d'immobilisations	Mode d'amortissement	Durée d'amortissement
Charges à répartir sur plusieurs exercices	Linéaire	5 ans
Concessions, brevets et droits similaires	Linéaire	5 ans

1.8. Immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 16, les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition historique ou de fabrication initial, diminué du cumul des amortissements et, le cas échéant, du cumul des pertes de valeur.

Les intérêts financiers des capitaux utilisés pour financer les investissements, pendant la période précédant leur mise en exploitation, sont partis intégrante du coût historique.

Les coûts d'entretien courants sont comptabilisés en charges de la période à l'exception de ceux qui prolongent la durée d'utilisation ou augmentent la valeur du bien concerné qui sont alors immobilisés.

Les amortissements sont généralement pratiqués en fonction des durées d'utilisation (durée d'utilité) des immobilisations corporelles ou de leurs composants harmonisées et fixées au niveau du groupe pour toutes les filiales :

Le mode d'amortissement retenu par le Groupe est le mode linéaire. Ce mode d'amortissement reflète le rythme selon lequel l'entité s'attend à consommer les avantages économiques liés à l'actif.

Les durées d'amortissement appliquées par le Groupe, par type d'immobilisation, se présentent comme suit :

Type d'immobilisations	Mode d'amortissement	Durée d'amortissement
Constructions	Linéaire	10 ans – 20 ans
Installations techniques, matériel et outillage	Linéaire	10 ans – 15 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 ans
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	Linéaire	10 ans

1.9. Contrats de location

Conformément à la norme IFRS 16 un contrat de location est un contrat qui confère le droit d'utiliser un actif identifié pour une période donnée moyennant le paiement d'une contrepartie.

À la date d'effet, le preneur doit comptabiliser à l'actif un droit d'utilisation, et au passif une dette. Le coût de l'actif comptabilisé au titre du droit d'utilisation comprend la valeur actualisée du montant des loyers non encore versés à laquelle s'ajoute le cas échéant les coûts directs encourus pour la conclusion du contrat. Les loyers variables ou les prestations de services liés au contrat ne sont pas pris en compte dans la détermination du montant du droit d'usage et des dettes de location et sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus. La dette correspondante est comptabilisée au passif du bilan dans les dettes financières.

Les contrats de location qui sont de courte durée ou qui porte sur des actifs de faible valeur ne sont comptabilisés ni dans les droits d'usage ni dans la dette, conformément aux exemptions de la norme.

Pour la détermination du taux marginal d'endettement utilisé pour le calcul des dettes de location, il a été tenu compte de la durée moyenne pondérée des paiements et du risque pays.

1.10. Test de dépréciation et pertes de valeur des actifs

Concernant les tests de dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles, la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs » précise que lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de dépréciation de ces immobilisations, celles-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à leur valeur recouvrable (la plus élevée de la valeur d'utilité et de la juste valeur (diminuée des coûts de vente) pouvant conduire à la comptabilisation d'une perte de valeur. La valeur d'utilité est estimée en calculant la valeur actuelle des flux de trésorerie

futurs. La juste valeur repose sur les informations disponibles jugées les plus fiables (données de marché, transactions récentes ...).

La fermeture planifiée de certains sites, des réductions d'effectifs complémentaires ainsi que la révision à la baisse des perspectives de marché peuvent, dans certains cas, être considérées comme des indices de perte de valeur.

Ainsi, conformément aux dispositions de la norme IAS 36, le Groupe examine au moins une fois par an les valeurs comptables des immobilisations corporelles et incorporelles à durée d'utilité définie afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice montrant que ces actifs ont pu perdre de la valeur. Si un tel indice existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer, s'il y a lieu, le montant de la perte de valeur. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de vente et sa valeur d'utilité.

Les goodwill et immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie font l'objet d'un test de dépréciation annuel. Un test de dépréciation complémentaire est réalisé à chaque fois qu'un indice de perte de valeur a pu être identifié.

Lorsque la valeur recouvrable d'une UGT (Unité Génératrice de Trésorerie) est inférieure à sa valeur comptable, une perte de valeur est alors comptabilisée en résultat. Cette perte de valeur est affectée en premier lieu sur la valeur au bilan du goodwill. Le reliquat est affecté au reste des actifs inclus dans l'UGT au prorata de leur valeur comptable.

La valeur recouvrable des UGT est déterminée à partir des projections actualisées des flux de trésorerie futurs d'exploitation, sur une durée de trois ans extrapolés pour trois autres années et d'une valeur terminale.

1.11. Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Les actifs ou groupes d'actifs destinés à être cédés, satisfont aux critères d'une telle classification si leur valeur comptable sera principalement recouvrée par le biais d'une transaction de vente plutôt que par leur utilisation continue. Cette condition est considérée comme remplie lorsque la vente est hautement probable et que l'actif (ou le groupe d'actifs destiné à être cédé) est disponible en vue de la vente immédiate dans son état actuel. La direction doit s'être engagée envers un plan de vente, et dont on s'attend à ce que la vente soit conclue dans un délai de douze mois à compter de la date où l'actif ou groupe d'actifs a été qualifié d'actif non courant destiné à être cédé.

Le Groupe évalue à chaque date d'arrêté s'il est engagé dans un processus de sortie d'actif ou d'activité et présente ces derniers, le cas échéant, en « actifs destinés à être cédés ».

Ces actifs détenus en vue de la vente sont présentés séparément des autres actifs au bilan. Les éventuelles dettes liées à ces actifs destinés à être cédés sont également présentées sur une ligne distincte au passif du bilan.

Les actifs détenus en vue de la vente et les groupes d'actifs destinés à être cédés sont évalués au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de sortie. A compter de la date d'une telle classification, l'actif cesse d'être amorti.

Une activité abandonnée représente une activité ou une zone géographique significative pour le Groupe faisant soit l'objet d'une cession soit d'un classement en actifs détenus en vue de la vente. Les résultats des activités abandonnées sont présentés, au compte de résultat, distinctement du résultat des activités poursuivies.

1.12. Stocks

Les stocks sont évalués au plus bas de leur coût de revient ou de leur valeur nette de réalisation.

Le coût de revient correspond au coût d'acquisition encouru pour amener les stocks dans l'état et à l'endroit où ils se trouvent.

Le prix de revient des stocks de produits pétroliers structurés est déterminé selon le prix de structure de la quinzaine publié par le ministère de l'énergie et des mines et celui des autres stocks est calculé selon la méthode PMP (prix moyen pondéré).

La valeur nette de réalisation des stocks correspond au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité diminué des coûts estimés pour achever les produits et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

1.13. Actifs financiers

1.13.1. Actifs financiers évalués au coût amorti

Un actif financier est évalué au coût amorti si les deux conditions suivantes sont respectées :

- La détention de l'actif s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de le détenir afin d'en apercevoir les seuls flux contractuels,
- Les conditions contractuelles de l'instrument donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dus.

1.13.2. Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

Un actif financier est évalué à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global si :

- La détention de l'actif s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est atteint à la fois par la perception de flux de trésorerie et par la vente d'actifs financiers ;
- Les conditions contractuelles de l'instrument donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dus.

1.13.3. Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat

Les autres actifs financiers sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat. L'entité peut néanmoins décider de présenter les variations de juste valeur d'instruments de capitaux propres dans les autres éléments du résultat global à la condition qu'il ne soit :

- Ni détenu à des fins de transaction,
- Ni une contrepartie éventuelle comptabilisée dans le cadre d'un groupement d'entreprise au sens d'IFRS 3.

Ce choix est irrévocable et n'empêche pas de continuer de comptabiliser les dividendes en résultat net. En revanche les variations de juste valeur enregistrées en résultat global ne pourront jamais être recyclées en résultat.

- Le modèle de dépréciation repose sur la constatation immédiate des pertes attendues (Expected Loss) pour tous les actifs évalués au coût amorti ou en juste valeur par les autres éléments du résultat global.

1.14. Instruments de couverture

Les opérations de couverture peuvent être réalisées avec un instrument dérivé (sauf les options vendues) mais aussi un actif ou un passif non dérivé évalué à la juste valeur par le biais du résultat global à condition qu'ils soient conclus avec un tiers extérieur au Groupe.

En application de la norme IFRS 9 :

- Les pertes ou profits résultant de la réévaluation à la juste valeur de l'instrument de couverture doit être comptabilisé en résultat net ou en résultat global si l'instrument couvert est un instrument de capitaux propres pour lequel l'entité a opté pour la comptabilisation en autres éléments du résultat global,
- Symétriquement, le profit ou la perte sur l'élément couvert doit être comptabilisé dans le résultat. En revanche les variations de juste valeur des instruments de capitaux propres pour lesquels il a été fait l'option pour une évaluation en autres éléments du résultat global sont maintenues en autres éléments du résultat global.

1.15. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Conformément à la norme IAS 7 « Tableau des flux de trésorerie », la trésorerie et équivalents de trésorerie figurant au bilan, comprend la trésorerie (fonds en caisse et dépôts à vue) ainsi que les équivalents de trésorerie (placements à court terme, très liquides, qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur). Les placements dans des actions cotées, les placements dont l'échéance initiale est à court ou moyen terme sans possibilité de sortie anticipée ainsi que les comptes bancaires faisant l'objet de restrictions (comptes bloqués) autres que celles liées à des réglementations propres à certains pays ou secteurs à activités (contrôle des changes, etc.) sont exclus de la trésorerie et des équivalents de trésorerie du tableau des flux de trésorerie.

1.16. Décomptabilisation des actifs financiers

Un actif financier tel que défini par la norme IAS 32 "Instruments financiers : informations à fournir et présentation » est sorti du bilan en tout ou partie lorsque le Groupe n'attend plus de flux de trésorerie futurs de celui-ci et transfère la quasi-totalité des risques et avantages qui lui sont attachés.

1.17. Impôts différés

Le Groupe comptabilise les impôts différés pour l'ensemble des différences temporelles existantes entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et des passifs du bilan, à l'exception des goodwill.

Les taux d'impôt retenus sont ceux votés ou quasi adoptés à la date de clôture de l'exercice en fonction des juridictions fiscales.

Le montant d'impôts différés est déterminé pour chaque entité fiscale.

Les actifs d'impôts relatifs aux différences temporelles et aux reports déficitaires ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable qu'un profit imposable futur déterminé avec suffisamment de précision sera dégagé au niveau de l'entité fiscale.

Les impôts exigibles et/ou différés sont comptabilisés au compte de résultat de la période sauf s'ils sont générés par une transaction ou un événement comptabilisé directement en capitaux propres.

Une entité du Groupe doit compenser les actifs et passifs d'impôt exigible si, et seulement si, cette entité :

- (a) a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés ; et
- (b) a l'intention, soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Une entité du Groupe doit compenser les actifs et passifs d'impôt différé si, et seulement si, cette entité :

- (a) a un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible ; et
- (b) les actifs et passifs d'impôts différés concernent des impôts sur le résultat prélevé par la même autorité fiscale.

Ainsi, les soldes nets d'impôts différés sont déterminés au niveau de chaque entité fiscale.

1.18. Avantages du personnel

Le Groupe participe à des régimes de retraite et indemnités de fin de carrière, dont les prestations dépendent de différents facteurs tels qu'ancienneté, salaires et versements effectués à des régimes généraux obligatoires.

Ces régimes peuvent être à cotisations définies ou à prestations définies et dans ce cas être totalement ou partiellement préfinancés par des placements dans des actifs dédiés, fonds communs de placement, actifs généraux de compagnies d'assurances ou autres.

Pour les régimes à cotisations définies, les charges correspondent aux cotisations versées.

Pour les régimes à prestations définies, les engagements sont évalués selon la méthode actuarielle des unités de crédits projetés. Les écarts constatés entre l'évaluation et la prévision des engagements (en fonction de projections ou hypothèses nouvelles) ainsi qu'entre la prévision et la réalisation sur le rendement des fonds investis sont appelés pertes et gains actuariels. Ils sont comptabilisés en autres éléments du résultat global, sans possibilité de recyclage ultérieur en résultat.

Le coût des services passés est reconnu en résultat, qu'ils soient acquis ou non acquis.

La charge nette liée aux engagements de retraite et avantages similaires est comptabilisée dans la rubrique « charges d'exploitation ».

1.19. Provisions et autres passifs

Une provision est comptabilisée lorsqu'il existe, pour le Groupe, une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'un événement passé et qu'il est probable qu'elle provoquera une sortie de ressources qui peut être estimée de manière fiable. Le montant provisionné correspond à la meilleure estimation possible de l'obligation.

Les provisions et autres passifs non courants comprennent les engagements dont l'échéance ou le montant sont incertains, découlant de risques environnementaux, de risques réglementaires et fiscaux, de litiges et d'autres risques.

1.20. Frais d'augmentation de capital

Les frais d'augmentation de capital sont imputés sur les primes d'émission, de fusion ou d'apport, en cas d'insuffisance, ces frais restants sont comptabilisés en charges.

1.21. Passifs financiers

1.21.1. Dettes financières

Les emprunts et autres passifs financiers porteurs d'intérêt sont évalués selon la méthode du coût amorti en utilisant le taux d'intérêt effectif de l'emprunt. Les frais et primes d'émission viennent impacter la valeur à l'entrée et sont étalés sur la durée de vie de l'emprunt via le taux d'intérêt effectif.

Dans le cas des dettes financières issues de la comptabilisation des contrats de location-financement, la dette financière constatée en contrepartie de l'immobilisation corporelle est initialement comptabilisée à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

1.21.2. Autres passifs financiers

Les autres passifs financiers concernent essentiellement les dettes fournisseurs et les autres créiteurs. Ces passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti.

1.22. Produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires du Groupe sont composés principalement des natures suivantes de chiffre d'affaires :

- Ventes de biens ;
- Ventes de prestation de services ;

L'entité comptabilise les produits des activités ordinaires au moment du transfert du contrôle de l'actif, objet du contrat au client. Ce principe fondamental est présenté sous forme d'un modèle de cinq étapes :

- Identification du contrat : un contrat n'existe que si les parties au contrat l'ont approuvé et se sont engagées à remplir leurs obligations respectives et que l'entité peut identifier les droits de chacune des parties en ce qui concerne les biens et les services visés par le contrat.
- Identification des obligations de prestations : les biens et les services promis dans le contrat sont appréciés et identifiés.
- Détermination du prix de transaction : le prix de la transaction est le montant en contrepartie auquel l'entité s'attend à avoir droit en échange de la fourniture de biens ou services promis à un client à l'exclusion des sommes perçues pour le compte d'un tiers (TVA...).
- Répartition du prix de transaction entre les obligations de prestations : le prix de la transaction est réparti entre toutes les obligations distinctes, proportionnellement au prix de vente spécifique du bien ou du service correspondant à chacune des obligations lors de la prise d'effet du contrat.
- Reconnaissance du chiffre d'affaires : les produits des activités ordinaires sont comptabilisés lorsque l'obligation de prestation est remplie (transfert au client du contrôle d'actif).

1.23. Autres produits de l'activité

Les autres produits liés à l'activité incluent notamment :

- Redevances réseau ;
- Prestations de services Cartes ;
- Autres produits.

1.24. Coût de l'endettement net

Il inclut les charges et produits d'intérêts sur la dette nette consolidée, constituée des emprunts, des comptes courants d'associés, des autres dettes financières (y compris dettes sur contrat de location financement éventuellement).

La dette nette consolidée correspond à la dette brute moins la trésorerie et équivalents de trésorerie.

Les coûts d'emprunts qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif sont incorporés dans le coût de cet actif.

1.25. Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le nombre moyen d'actions en circulation de la période et des exercices antérieurs présentés est calculé hors actions d'auto-détention et actions détenues dans le cadre de plans d'options d'achat.

A ce jour, le Groupe n'a pas émis d'instrument financier ayant un effet dilutif.

NOTE 2. EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION AU COURS DE LA PERIODE

2.1.Cessions

Le Groupe n'a cédé aucune entité au cours de l'année **2025**.

- **Activités abandonnées**

Le groupe ne dispose pas d'activités abandonnées en **2025**.

2.2.Acquisitions

Le Groupe n'a procédé à aucune acquisition en **2025**.

NOTE 3. INFORMATIONS SECTORIELLES

3.1. Niveaux d'information sectorielle

Le niveau d'information sectorielle retenu par le Groupe TotalEnergies Marketing Maroc est le secteur d'activité.

Activité 1 : Carburants

Activité 2 : Gaz

Activité 3 : Lubrifiants

Activité 4 : Autres

3.2. Informations par secteur d'activité

Les principaux agrégats du compte de résultat se décomposent comme suit entre les différents secteurs d'activité :

Au 31 Décembre 2025

<i>En milliers de MAD</i>	Carburants	Gaz	Lubrifiants	Autres	Total
Externe	10 432 396	3 894 238	688 023	112 048	15 126 704
Chiffre d'affaires total	10 432 396	3 894 238	688 023	112 048	15 126 704
Résultat opérationnel	1 057 895	124 319	123 386	-858	1 304 742
Autres produits et autres charges	31 958	9 190	-6178	-	34 971
Résultat financier	-88 528	12 857	-6 759	-190	-82 619
Résultat avant impôt des sociétés intégrées	1 001 327	146 367	110 449	-1 048	1 257 093
Impôt sur les sociétés	-372 610	-54 465	-41 100	390	-467 785
Résultat des activités poursuivies	628 716	91 901	69 349	-658	789 308

Au 31 Décembre 2024

<i>En milliers de MAD</i>	Carburants	Gaz	Lubrifiants	Autres	Total
Externe	11 603 569	2 936 333	2 114 236	97 704	16 751 842
Chiffre d'affaires total	11 603 569	2 936 333	2 114 236	97 704	16 751 842
Résultat opérationnel	1 060 570	166 557	117 497	-1 108	1 343 516
Autres produits et autres charges	-12 015	12 205	-3 357	-49	-3 216
Résultat financier	21 151	17 577	-5 191	-469	33 068
Résultat avant impôt des sociétés intégrées	1 069 706	196 340	108 949	-1 626	1 373 368
Impôt sur les sociétés	-342 955	-86 786	-62 488	-2 888	-495 118
Résultat des activités poursuivies	726 751	109 553	46 460	-4 514	878 250

Au 31 décembre 2025, les ventes de TotalEnergies Marketing Maroc s'élevaient à 1 795 kt, en progression de 1,3% par rapport à la même période en 2024. Cette progression s'explique par des bonnes conditions de marché.

En 2025, nos résultats sont soutenus par une bonne dynamique des ventes dans des conditions de marché favorables.

NOTE 4. CHIFFRE D'AFFAIRES

Les produits des activités ordinaires du Groupe TotalEnergies Marketing Maroc se décomposent de la manière suivante :

<i>En milliers de MAD</i>	<i>Note</i>	Déc-25	Déc-24
Ventes de produits de l'activité	4.1	14 981 996	16 628 809
Prestations de services	4.2	144 708	123 033
Chiffre d'affaires		15 126 704	16 751 842

NOTE 5. ACHATS ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Les achats et les autres charges externes se décomposent comme suit :

<i>En Milliers de MAD</i>	Déc-25	Déc-24
Achats de produits pétroliers et pétrochimiques	-12 233 263	13 844 470
Autres achats de produits	-110 178	80 916
Variation de stocks	-21 039	- 14 518
Achats	12 364 480	13 939 904
Charges de personnel (Note 6)	323 741	321 356
Transports produits sur ventes	87 490	70 130
Stockage produits	69 990	95 618
Loyers opérationnels	36 727	122 007
Entretien et réparations	58 722	51 132
Impôts et taxes	12 478	10 433
Autres charges d'exploitation	697 540	439 102
Charges d'exploitation	1 111 708	1 109 778
Total Achats et Charges d'exploitation	13 476 188	15 049 682

- Les achats, nets de la variation des stocks, ont enregistré une baisse de 11%, en passant de 13 940 MMAD à 12 365 MMAD.

- Les loyers opérationnels correspondent aux charges de location simple qui ne remplissent pas les conditions d'application de la norme IFRS 16 ;
- Les autres charges d'exploitation englobent essentiellement les frais de publicité et de promotion des ventes, les honoraires et les frais d'assurance et de télécom.

NOTE 6. FRAIS DE PERSONNEL ET EFFECTIFS

6.1.Frais de personnel

Les charges de personnel de l'exercice sont détaillées, ci-dessous, par nature de coût :

<i>En Milliers de MAD</i>	Déc-25	Déc-24
Salaires et traitements	251 474	249 382
Charges sociales	62 812	62 180
Charges sociales diverses	9 455	9 794
Total	323.741	321 356

6.2.Effectifs moyens

Les effectifs moyens des entreprises consolidées par intégration se ventilent comme suit :

	Déc-25			Déc-24		
	Cadres	Non cadres	Total	Cadres	Non cadres	Total
Total SA	222	97	319	220	93	313
Gazber	2	110	112	2	111	113
Ouargaz	0	37	37	0	38	38
Mahatta	0	148	148	0	158	158

6.3.Rémunérations des organes d'administration et de direction

Le détail de la rémunération des organes d'administration et de direction est inclus dans la note 28.1.

NOTE 7. AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS D'EXPLOITATION

Les variations d'amortissements et de provisions ayant un impact sur le résultat d'exploitation, pour les périodes closes les 31 Décembre 2025 et 31 Décembre 2024, se décomposent comme suit :

<i>En Milliers de MAD</i>	Déc-25	Déc-24
Amortissements nets impactant le résultat opérationnel		
Immobilisations incorporelles	5 093	4 677
Immobilisations corporelles	317 837	315 388
	Sous-Total	322 930
		320 065
Provisions et perte de valeurs nettes impactant le résultat opérationnel		
Stocks	- 607	- 140
Créances	22 057	21 658
Avantages du personnel	4 901	- 932
Dotations nettes pour risques et charges	-3 507	79
	Sous-Total	22 844
		20 665
	Total des amortissements et provisions d'exploitation	345 774
		340 730

Une description des variations d'amortissements et de perte de valeur des immobilisations est incluse dans les notes 14 et 15 de ces états financiers.

Le détail des variations des pertes de valeur relative aux stocks et aux créances est inclus dans les notes 17 et 18 de ces états financiers.

NOTE 8. AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION

Les autres produits et charges d'exploitation se présentent comme suit :

<i>En Milliers de MAD</i>	Déc-25	Déc-24
Cessions d'actifs	66 682	11 177
Autres produits et charges	-31 711	- 32 307
Total autres produits et charges d'exploitation	34 971	- 21 130

NOTE 9. RESULTAT FINANCIER

Les résultats financiers au 31 Décembre 2025 et 31 Décembre 2024 se décomposent de la façon suivante :

<i>En Milliers de MAD</i>	Déc-25	Déc-24
Charges d'intérêts	56 063	62 646
Coût de l'endettement financier brut	56 063	62 646
Perte de juste valeur des dérivés de change	23 024	
Autres charges financières	79 927	20 314
Autres charges financières	102 951	20 314
Total des charges financières	159 014	82 960
Intérêts et autres produits financiers	16 579	1 955
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	16 579	1 955
Revenus des participations	16 407	12 139
Gain de juste valeur des dérivés de change		39 257
Autres produits financiers	43 408	62 677
Autres produits financiers	59 815	114 073
Total des produits financiers	76 394	116 028
Résultat financier	-82 620	33 068

NOTE 10. IMPOTS

10.1.Charge d'impôt

La charge d'impôt se compose comme suit :

<i>En Milliers de MAD</i>	Déc-25	Déc-24
Charge d'impôt courant	447 024	470 289
Produit / charge d'impôt différé	20 761	24 829
Total	467 785	495 118

10.1.1. Impôts différés comptabilisés au bilan

Les impôts différés comptabilisés au bilan se présentent comme suit :

<i>En Milliers de MAD</i>	Déc-25	Déc- 24
Différences entre la base comptable et la base fiscale		
Immobilisations corporelles	21 498	21 594
Provisions créances clients	6 099	6 099
Avantages au personnel	11 822	12 605
Instruments financiers	2 267	- 5 791
Autres	24 601	18 981
Total	30 617	24 173

Les actifs nets d'impôts sont limités aux capacités de chaque entité fiscale à recouvrer ses actifs dans un proche avenir.

Au 1er janvier 2024	47 690
Charge / produit d'impôts différés comptabilisé en résultat	- 24 829
Charge / produit d'impôts différés comptabilisé en capitaux propres	1 312
Au 31 Décembre 2024	24 173
Au 1er janvier 2025	24 173
Charge / produit d'impôts différés comptabilisé en résultat	-20 761
Charge / produit d'impôts différés comptabilisé en capitaux propres	54 705
Au 31 Décembre 2025	58 117

10.1.2. Preuve d'impôt

<i>En Milliers de MAD</i>	Déc-25	Déc-24
Résultat net	851 083	934 195
Quote-part du résultat net dans les entreprises associées	61 776	55 945
Produit d'impôt sur les sociétés (charge)	-467 785	- 495 118
Résultat avant impôt des sociétés intégrées	1 257 092	1 373 367
Taux d'imposition statutaire au Maroc (*)	34%	33%
Impôt sur les sociétés théorique	-427 411	-453 899
Autres charges non déductibles fiscalement	-40 374	-41 219
Différences expliquées	-40 374	-41 219
Impôts sur les résultats	-467 785	- 495 118

NOTE 11. PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES

La liste des participations dans les entreprises associées, les pourcentages d'intérêt et de contrôle sont fournis en note 29.

Les principaux agrégats financiers, représentant 100% des principales entreprises associées, se présentent comme suit :

	Salam Gaz		SDH		SEJ		GSFS	
<i>En Milliers de MAD</i>	Déc- 25	Déc- 24	Déc- 25	Déc- 24	Déc- 25	Déc- 24	Déc- 25	Déc- 24
Actifs non-courants	454 421	447 383	58 801	65 859	93 913	95 868	5 909	-
Actifs courants	2 371 483	2 837 383	14 481	7 205	5 705	16 615	95 268	-
Passifs courants	2 348 680	2 748 571	11 398	13 380	34 954	60 226	33 597	-
Capitaux propres	477 224	536 195	61 884	59 684	64 664	52 257	67 579	-

	Salam Gaz		SDH		SEJ		GSFS	
<i>En Milliers de MAD</i>	Déc- 25	Déc- 24	Déc- 25	Déc- 24	Déc- 25	Déc- 24	Déc- 25	Déc- 24
Chiffre d'affaires	4 354 257	4 795 159	23 669	23 299	49 861	50 377	94 926	-
Achats, nets de variation de stocks	-3 864 955	-4 225 816	-1 827	-1 713	-	-	-44 699	-
Autres charges opérationnelles	-300 615	-288 216	-19 540	-19 386	-31 407	-30 371	-9 341	-
Résultat opérationnel	188 687	281 127	2 302	2 200	18 454	20 006	40 886	-
Autres produits et charges d'exploitation	89 151	63 871	-102	-	-710	-1 150	-	-
Résultat des activités opérationnelles	277 838	344 998	2200	2 200	17 744	18 856	40 886	-
Produits et charges financiers	39 161	40 507			-1 412	-1 517	-	
Résultat avant impôt	316 999	385 505	2200	2 200	16 332	17 339	40 886	
Impôts sur les résultats	-115 970	-143 034			-3 925	-4 715	9 306	-
Résultat net	201 029	242 471	2200	2 200	12 407	12 624	31 580	

NOTE 12. RESULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le nombre moyen d'actions en circulation de la période et des exercices antérieurs présentés est calculé hors actions d'auto-détention et actions détenues dans le cadre de plans d'options d'achat.

A ce jour, le Groupe n'a pas émis d'instruments financiers ayant un effet dilutif. Dès lors, le résultat de base par action est équivalent au résultat dilué par action.

<i>En Milliers de MAD</i>	Déc-25	Déc-24
Résultat net de l'exercice imputable aux actionnaires de la société-mère	851 083	934 194
Nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat par action	8 960 000	8 960 000
Résultat de base par action (En Dirhams)	95	104
Résultat dilué par action (En Dirhams)	95	104

NOTE 13. GOODWILL (ECART D'ACQUISITION)

<i>En Milliers de MAD</i>	Déc-25	Déc-24
Au 1er janvier	86 155	86 155
<i>Valeur brute</i>	86 155	86 155
Au 31 décembre	86 155	86 155

Il s'agit essentiellement du goodwill issu de la fusion – absorption, de la société ex-SDBP, réalisée en 2006. Ce dernier ne présente pas de risque de perte de valeur étant donné le développement continu de l'activité Gaz au cours de ces dernières années.

NOTE 14. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les amortissements et les pertes de valeur de la période sont comptabilisés au niveau des amortissements et provisions d'exploitation.

<i>En Milliers de MAD</i>	Concessions, brevets & droits similaires	Autres	Total
<i>Valeurs brutes</i>			
Au 1er janvier 2024	41 082		41 082
Acquisitions	931		931
Autres mouvements	652		652
Au 31 décembre 2024	42 665		42 665
<i>Valeurs brutes</i>			
Au 1er janvier 2025	42 665		42 665
Acquisitions	349		349
Autres mouvements	6 734		6 734
Au 31 décembre 2025	49 748		49 748
<i>Amortissements et perte de valeurs</i>			
Au 1er janvier 2024	- 37 300		- 37 300
Amortissements	- 1 977		- 1 977
Autres mouvements	-		-
Au 31 décembre 2024	- 39 277		- 39 277
<i>Amortissements et perte de valeurs</i>			
Au 1er janvier 2025	-39 277		-39 277
Amortissements	-2 393		-2 393
Autres mouvements	220		220
Au 31 décembre 2025	-41 450		-41 450
<i>Valeurs nettes</i>			
Au 31 décembre 2024	3 388		3 388
Au 31 décembre 2025	8 298		8 298

NOTE 15. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

<i>En Milliers de MAD</i>	Terrains	Constructions	Installations techniques, matériel et outillage	Immobilisations en cours	Autres immobilisations corporelles	Total
<i>Valeurs brutes</i>						
Au 1er janvier 2024	567 278	1 092 305	3 713 334	233 580	400 272	6 006 769
Acquisitions	111 817	22 638	110 672	69 443	35 824	350 394
Cessions et assainissement	- 53		- 29 603		- 4 281	- 33 937
Autres mouvements		30 826	67 522	- 101 993	2 993	- 652
Au 31 décembre 2024	679 042	1 145 769	3 861 925	201 030	434 808	6 322 574
<i>Amortissements et perte de valeurs</i>						
Au 1er janvier 2024	- 122 028	- 673 522	- 2 259 694		- 226 906	- 3 282 150
Amortissements	- 39 696	- 62 622	- 159 763		- 53 307	- 315 388
Cessions et assainissement			29 603		4 281	33 884
Autres mouvements						
Au 31 décembre 2024	- 161 724	- 736 144	- 2 389 854		- 275 932	- 3 563 654
Au 1er janvier 2025	- 161 724	- 736 144	- 2 389 854		- 275 932	- 3 563 654
Amortissements	- 51 809	- 69 548	- 145 791		- 50 689	- 317 837
Cessions et assainissement		36 928	65 605		18 829	121 362
Autres mouvements						
Au 31 décembre 2025	- 213 533	- 768 764	- 2 470 040		- 307 792	- 3 760 129
<i>Valeurs nettes</i>						
Au 31 décembre 2024	517 318	409 625	1 472 071	201 030	158 876	2 758 920
Au 31 décembre 2025	633 759	399 781	1 555 306	247 321	134 832	2 970 999

Les acquisitions de la période concernent principalement le Réseau des stations-services (6 nouvelles créations en **2025**), les bouteilles et citernes de GPL, les installations chez les clients B to B ainsi que les investissements logistiques.

NOTE 16. AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Les autres actifs financiers du Groupe se décomposent en valeur nette comme suit :

<i>En Milliers de MAD</i>	Déc- 25	Déc- 24
Prêts et créances	40 436	40 688
Titres de participation non consolidés (Note 16.1)	88 279	70 279
Autres actifs financiers non courants	1 719	1 674
Autres actifs financiers non courants	130 434	112 641
Autres actifs financiers courants		16 546
Autres actifs financiers courants		16 546
Total autres actifs financiers	130 434	129 187

16.1. Actifs financiers disponibles à la vente ou titres disponibles à la vente

Les actifs disponibles à la vente comprennent les titres de participation non consolidés, les autres titres immobilisés et les titres et valeurs de placement non reclassées en équivalents de trésorerie.

L'ensemble de ces éléments est évalué à la juste valeur à la date de clôture.

Les actifs financiers disponibles à la vente se décomposent de la façon suivante au 31 Décembre **2025** et au 31 Décembre **2024** :

Au 31 Décembre 2025

Société	Forme juridique	Activité	En MMAD			
			Capital social	Part TM %	Valeur brute des titres chez TM	Valeur nette des titres chez TM
PETROCAB	SA	Cabotage	40,000	8,71%	1,620	1,620
C.E.C	SA	Stockage	39,600	23,22%	9,198	9,198
ISMAILIA GAZ	SA	Emplissage de GPL	20,000	19,99%	4,000	4,000
SOFRENOR	SA	Fabrication des réservoirs	45,320	17,15%	9,300	9,300
SOMAS	SA	Stockage	60,000	6,00%	8,394	8,394
SOCICA	SA	Immobilier	0,957	1,21%	0,007	0,007
SHBM	SA	Gestion dépôt	20,000	49,00%	9,800	9,800
TIDSI GAZ	SA	GAZ	60,000	46,50%	27,900	27,900
S.I MERCEDES	SCI	Immobilier	0,005	90,00%	0,008	0,008
S.I NAPHTEA	SCI	Immobilier	0,020	13,00%	0,003	0,003

Au 31 Décembre 2024

Société	Forme juridique	Activité	En MMAD			
			Capital social	Part TM %	Valeur brute des titres chez TM	Valeur nette des titres chez TM
PETROCAB	SA	Cabotage	40,000	8,71%	1,620	1,620
C.E.C	SA	Stockage	39,600	23,22%	9,198	9,198
ISMAILIA GAZ	SA	Emplissage de GPL	20,000	19,99%	4,000	4,000
SOFRENOR	SA	Fabrication des réservoirs	45,320	17,15%	9,300	9,300
SOMAS	SA	Stockage	60,000	6,00%	8,394	8,394
SOCICA	SA	Immobilier	0,957	1,21%	0,007	0,007
SHBM	SA	Gestion dépôt	20,000	49,00%	9,800	9,800
TIDSI GAZ	SA	GAZ	60,000	46,50%	27,900	27,900
S.I MERCEDES	SCI	Immobilier	0,005	90,00%	0,008	0,008
S.I NAPHTEA	SCI	Immobilier	0,020	13,00%	0,003	0,003

NOTE 17. STOCKS ET EN-COURS

Les stocks et en-cours se décomposent comme suit pour les périodes closes les 31 Décembre **2025** et 31 Décembre **2024** :

<i>En Milliers de MAD</i>	Déc- 25	Déc- 24
Stocks de marchandises	1 183 347	1 018 553
Stocks de matières et fournitures consommables	116 019	126 364
Stocks de produits finis	29 887	50 926
Total des stocks en valeur brute	1 329 253	1 195 843
Montant de la perte de valeur des stocks en début de période	-2 361	- 2 501
Perte de valeur constatée sur la période	607	140
Montant de la perte de valeur des stocks en fin de période	-1 754	- 2 361
Total des stocks en valeur de réalisation	1 327 499	1 193 482

NOTE 18. CREANCES CLIENTS ET AUTRES DEBITEURS

La valeur brute et la valeur de réalisation des créances clients, au 31 Décembre 2025 et 31 Décembre 2024, sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

<i>En Milliers de MAD</i>	Déc-25	Déc-24
Fournisseurs débiteurs - avances et acomptes		
Créances clients	1 961 765	2 040 683
Personnel débiteur	10 134	8 761
Etat débiteur	445 131	481 398
Autres débiteurs	224 043	212 107
Total des créances clients et autres débiteurs en valeur brute	2 641 073	2 742 949
Montant de la perte de valeur en début de période	-277 300	- 255 642
Perte de valeur constatée sur la période	-22 057	- 21 658
Montant de la perte de valeur en fin de période	-299 357	- 277 300
Total des créances clients et autres débiteurs en valeur nette	2 341 716	2 465 649

Les créances clients sont inscrites en comptabilité pour leur montant nominal. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non-recouvrement.

Méthode de dépréciation :

Les provisions pour dépréciation des clients sont de deux types :

- **La provision pour dépréciation des clients litigieux :** la provision est dotée client par client et dossier par dossier et correspond au montant global de l'encours du client hors TVA déjà transféré en douteux.
- **La provision pour dépréciation des clients douteux :** les provisions statistiques sont évaluées sur la base des montants des créances commerciales en fonction du dépassement d'échéance.

NOTE 19. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de fonds de caisse, des soldes bancaires ainsi que des placements à court terme en instruments monétaires. Ces placements, d'échéance inférieure à douze mois, sont facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

<i>En Milliers de MAD</i>	Déc- 25	Déc- 24
Trésorerie actif	1 176 535	1 789 312
Equivalents de trésorerie		
Trésorerie passif	271 587	672 305
TOTAL	904 948	1 117 007

NOTE 20. PROVISIONS ET AUTRES PASSIFS

Les provisions et autres passifs se décomposent comme suit pour les périodes closes les 31 Décembre 2025 et 31 Décembre 2024 :

<i>En Milliers de MAD</i>	Déc-25	Déc-24
Provisions pour risques et charges - non courants	52 673	50 571
Dépôts et cautionnements reçus - non courants	55 176	45 993
Consignation GPL - non courants	117 213	126 316
Provisions et autres passifs non courants	225 062	222 880
Comptes courants marge spéciale / stock de sécurité	63 660	50 139
Provisions et autres passifs courants	63 660	50 139
Provisions et autres passifs	288 722	273 019

Les provisions pour risques et charges courantes et non courantes s'analysent comme suit :

<i>En Milliers de MAD</i>	Solde au 1^{er} janvier 2025	Ecart de conversion	Dotations de l'exercice	Reprise provisions	Autres mouvements	Solde au 31 décembre 2025
Provisions pour risques et charges	50 571		31 030	-28 927		52 673

<i>En Milliers de MAD</i>	Solde au 1^{er} janvier 2024	Ecart de conversion	Dotations de l'exercice	Reprise provisions	Autres mouvements	Solde au 31 décembre 2024
Provisions pour risques et charges	44 442		9 949	-3 821		50 571

NOTE 21. AVANTAGES DU PERSONNEL

<i>En Milliers de MAD</i>	Déc-25	Déc-24
Montant des engagements à l'ouverture de l'exercice	36 010	33 195
Coûts des services	2 013	1 823
Charges d'intérêts	1 206	1 235
Prestations payées	-1 823	-3 990
Pertes/gains actuariels	-845	3 748
Montant des engagements à la clôture	36 561	36 010

Sensibilité de l'engagement

Sensibilité de l'engagement		
	Déc- 25	Déc- 24
Sensibilité de l'engagement par rapport au taux d'actualisation	-7%	-8%
Sensibilité du coût des services par rapport au taux d'actualisation	-10%	-11%
Hypothèses		
Taux d'actualisation	3%	4%
Taux d'augmentation des salaires	3%	4%
Nombre de bénéficiaires :		
-Actifs	309	301

NOTE 22. DETTES FINANCIERES

Les dettes financières courantes et non courantes du Groupe se décomposent comme suit :

<i>En milliers de MAD</i>	Déc-25	Déc-24
Emprunts auprès établis. de crédit		
Emprunts en location - dette d'utilisation	514 346	488 198
Dettes de financement diverses	514 346	488 198
Dettes envers les établissements de crédit		
Trésorerie passif	271 587	672 305
Emprunts en location IFRS 16	102 022	82 439
Total dettes financières courantes	373 609	754 744
Autres dettes financières	887 955	1 242 942

Les dettes financières courantes et non courantes -hors trésorerie passif- s'analysent comme suit :

<i>En Milliers de MAD</i>	Solde au 1^{er} janvier 2025	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre 2025
Emprunts auprès établis. de crédit	0			0
Emprunts en location IFRS 16	570 637	45 731		616 368
Total général	570 637	45 731		616 368

NOTE 23. DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CREDITEURS

<i>En Milliers de MAD</i>	Déc-25	Déc-24
Dettes fournisseurs	4 065 122	3 204 855
Etat	789 688	950 315
Autres créiteurs	176 851	173 468
Total des dettes fournisseurs et autres créiteurs	5 031 661	4 328 638

NOTE 24. INSTRUMENTS FINANCIERS

24.1. Informations relatives à la juste valeur

La juste valeur des actifs et passifs financiers correspond au montant auquel l'instrument pourrait être échangé lors d'une transaction courante entre deux parties consentantes, à l'exclusion de cas de vente forcée ou de liquidation. Les méthodes et hypothèses suivantes ont été retenues pour estimer la juste valeur :

- La juste valeur de la trésorerie et équivalents de trésorerie, des créances clients, des dettes fournisseurs et des autres passifs courants est proche de leur valeur comptable du fait de leur échéance courte,
- La juste valeur des autres instruments financiers est déterminée par référence au prix de marché résultant d'échanges sur une bourse de valeurs nationales ou un marché de gré à gré.
- Lorsqu' aucun cours de marché coté n'est pas disponible, la juste valeur est estimée à partir d'autres méthodes de valorisation, telle que la valeur actualisée des flux de trésorerie.
 - o Titres de participation dans des sociétés non consolidées :
 - o Pour les actions de sociétés cotées, la juste valeur est déterminée sur la base du cours de bourse publié le jour de la clôture considérée.
 - o Pour les actions de sociétés non cotées, lorsque la juste valeur ne peut être déterminée de façon fiable, les titres sont valorisés à la quote-part de situation nette IFRS, ou à défaut à la quote-part de la situation nette établie selon les règles marocaines. En l'absence d'information sur la situation nette IFRS ou Maroc Gaap, les titres sont valorisés à leur coût.
- Instruments dérivés : la valeur de marché des opérations de taux, de change et de matières est estimée à partir de valorisations provenant des contreparties bancaires ou de modèles financiers communément utilisés sur les marchés financiers, sur la base des données de marché à la date de clôture de l'exercice.

Les tableaux ci-après détaillent la valeur comptable et la juste valeur des actifs et passifs financiers comptabilisés au bilan pour lesquels ces deux valeurs sont identiques :

<i>En Milliers de MAD</i>	Déc- 25	Déc- 24
Clients et autres débiteurs	2 341 716	2 465 649
Autres actifs financiers	130 434	112 641
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 176 536	1 789 312
Total	3 648 686	4 367 602

<i>En Milliers de MAD</i>	Déc- 25	Déc- 24
Fournisseurs et autres créditeurs	5 031 661	4 328 638
Dettes financières non courantes	514 346	488 198
Dettes financières courantes	368 208	754 744
Total	5 914 215	5 571 580

24.2. Gestion des risques

Le Groupe TotalEnergies Marketing Maroc utilise des couvertures de change pour gérer son exposition aux fluctuations des cours de change.

Les risques de change font l'objet d'une gestion centralisée au niveau de TotalEnergies Marketing Maroc.

La politique du risque de change au sein du Groupe TotalEnergies Marketing Maroc vise à couvrir les engagements fermes à l'importation.

Les opérations de couverture sont réalisées par TotalEnergies Marketing Maroc dans le cadre de procédures et politiques de gestion du risque de change établies par le Groupe.

Les instruments de couverture utilisés ont pour objet de réduire les risques de change issus des variations de parité des devises étrangères par rapport au dirham.

La nature des instruments financiers utilisés en couverture est strictement limitée aux seuls dérivés fermes autorisés sur la place financière marocaine.

<i>En Milliers de MAD</i>	Déc- 25	Déc- 24
Instruments dérivés - actif		
- Matières		
- Produits		22 711
Instruments dérivés - passif		
- Matières		
- Charges	-6 478	

NOTE 25. CONTRATS DE LOCATION SIMPLE

Le résultat opérationnel courant inclus une charge de loyer relative aux contrats de location simple de 18 041 KMAD au 31 Décembre 2025 et de 20 250 KMAD au 31 Décembre 2024.

<i>En Milliers de MAD*</i>	Déc-25	Déc-24
Clôture	18 041	20 250
N+1	17 093	19 725
N+2	17 093	19 725
N+3	17 093	19 725
N+4	-	19 725
N+5	-	-
> N+5	-	-

*Base durée ferme contrat

NOTE 26. AUTRES ENGAGEMENTS

<i>En Milliers de MAD</i>	Déc- 25	Déc- 24
Avals, cautions et garanties reçus	124 188	119 677
Total Engagements reçus	124 188	119 677
Aval, cautions et garanties données	58 173	56 303
Autres engagements donnés	33 000	33 000
Total Engagements donnés	91 173	89 303

Les autres engagements donnés correspondent à des cautions douanières (lignes de crédit d'enlèvement).

NOTE 27. PASSIFS EVENTUELS

Conformément à la réglementation en vigueur, les exercices 2024 et 2025 ne sont toujours pas prescrits. Les déclarations fiscales de la société au titre de l'Impôt sur les Sociétés (IS), de l'impôt sur les revenus (IR), de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) relatives auxdits exercices peuvent faire l'objet de contrôle par l'administration fiscale et demeurent sujettes à des vérifications et d'éventuels redressements, au titre de la période non prescrite, les impôts émis par voie de rôles peuvent également faire l'objet de révision. Les déclarations sociales de la CNSS pourraient faire l'objet d'un contrôle et de rappels éventuels de cotisations.

La société TotalEnergies Marketing Maroc a reçu le 6 février 2026 un courrier du Président du Conseil de la concurrence indiquant que le Conseil de la Concurrence a reçu des saisines portant sur l'existence potentielle d'agissements contractuels et commerciaux contraires aux règles de concurrence, émanant de sociétés de distribution de carburants en gros à l'encontre de certaines stations de distribution de carburants de détail. TotalEnergies Marketing Maroc coopère pleinement avec les services du Conseil de la Concurrence et a réaffirmé son attachement aux règles du droit de la concurrence, conformément à son Code de conduite.

NOTE 28. PARTIES LIEES

28.1. Transactions avec les principaux dirigeants

Les rémunérations accordées aux principaux dirigeants se présentent comme suit :

<i>En Milliers de MAD</i>	Déc-25	Déc-24
Rémunérations globales y compris les charges patronales	25 229	28 069
TOTAL	25 229	28 069

28.2. Transactions avec les autres parties liées

<i>(En Milliers de MAD)</i>	Ventes	Achats	Créances	Dettes
Entités contrôlant le groupe				
a/ TotalEnergies Marketing Afrique				
31/12/ 2024	12 000	9 026 000	7 000	2 078 000
31/12/ 2025	8 000	9 653 000	14 000	2 474 000
Entités sous le contrôle commun				
b/ filiales du groupe TotalEnergies Marketing Afrique				
31/12/ 2024	8 000	100 000	97 000	147 000
31/12/ 2025	15 000	95 000	103 000	193 000
Entités contrôlées sous influence notable				
c/ Salam Gaz				
31/12/ 2024	2 673	1 792 123	229	151 548
31/12/ 2025	2 412	1 640 146	231	550 351
d/ SDH				
31/12/ 2024	481	5 913	224	709
31/12/ 2025	0	6 516	56	1 856
e/ SEJ				
31/12/ 2024	943	33 771	1 106	5 730
31/12/ 2025	50	21 151	981	1 773

NOTE 29. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Au 31 décembre 2025

Société	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation
TotalEnergies Marketing Maroc SA	100%	100%	Intégration Globale
Gazber	100%	100%	Intégration Globale
Ouargaz	100%	100%	Intégration Globale
Mahatta	100%	100%	Intégration Globale
TEMRDA	100%	100%	Intégration Globale
Salam Gaz	20%	20%	Mise en équivalence
SEJ	50%	50%	Mise en équivalence
SDH	33,33%	33,33%	Mise en équivalence
GSFS	50%	50%	Mise en équivalence

Au 31 décembre 2024

Société	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation
TotalEnergies Marketing Maroc SA	100%	100%	Intégration Globale
Gazber	100%	100%	Intégration Globale
Ouargaz	100%	100%	Intégration Globale
Mahatta	100%	100%	Intégration Globale
TEMRDA	100%	100%	Intégration Globale
Salam Gaz	20%	20%	Mise en équivalence
SEJ	50%	50%	Mise en équivalence
SDH	33,33%	33,33%	Mise en équivalence

Aux Actionnaires de la société
TotalEnergies Marketing Maroc S.A
146, bd Mohamed Zerktouni - 20000
Casablanca

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les Date d'effet des conventions dont nous avons été avisées par le président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTIONS REGLEMENTEES CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE 2025

1.1 Contrat d'application pour 2025 de la convention cadre de fourniture de services informatiques conclue avec TotalEnergies Marketing Services

Entités et personnes intéressées :

- La société TotalEnergies Marketing Services, actionnaire détenant indirectement plus de 5% du capital et des droits de vote de TotalEnergies Marketing Maroc.

Objet et nature de la convention :

Dans le cadre de cette convention autorisée par le conseil d'administration en date du 12 décembre 2024, La société TotalEnergies Marketing Services rend des services informatiques à la société TotalEnergies Marketing Maroc, notamment ceux relatifs au système d'information ainsi que la maintenance et le support des solutions déployées par la société TotalEnergies Marketing Services dans la branche Marketing et Services et autres services informatiques. Le contrat d'application fixe les modalités financières de 2025.

Modalités de la convention :

- Date d'effet : Cette convention prend effet en date du 1^{er} janvier 2025 et arrivera à échéance en date du 31 décembre 2025.

Montants comptabilisés :

Les charges comptabilisées durant l'exercice 2025 s'élèvent à 28 674 265 MAD HT.

Les montants réglés au cours de l'exercice 2025 s'élèvent à 11 812 156,72 MAD HT.

1.2 Contrat d'application pour 2025 de la convention cadre de partage des coûts de recherche conclue avec TotalEnergies Marketing Services

Entités et personnes intéressées à la date de signature :

- La société TotalEnergies Marketing Services, actionnaire détenant indirectement plus de 5% du capital et des droits de vote de la société TotalEnergies Marketing Maroc.

Objet et nature de la convention :

Dans le cadre de cette Convention autorisée par le conseil d'administration en date du 12 décembre 2024, la société TotalEnergies Marketing Maroc apporte une contribution financière aux travaux de recherche mis en œuvre par la société TotalEnergies Marketing Services, dont elle pourra bénéficier. Cette convention est régie par un contrat cadre entré en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2021. Le contrat d'application fixe les modalités financières de l'exercice 2025.

Modalités de la convention :

- Date d'effet : La convention prend effet le 1^{er} janvier 2025 et arrivera à échéance le 31 décembre 2025.

Montants comptabilisés :

Les charges comptabilisées durant l'exercice s'élèvent à 11 752 121,84 MAD HT.

Aucun règlement n'a été effectué au titre de l'exercice 2025.

1.3 Contrat d'application pour 2025 de la convention cadre de fourniture de services informatiques conclu avec TotalEnergies Marketing Afrique

Entités et personnes intéressées :

- La société TotalEnergies Marketing Afrique, actionnaire détenant directement plus de 5% du capital et des droits de vote de la société TotalEnergies Marketing Maroc
- Monsieur Jean Philippe Torres, administrateur de TotalEnergies Marketing Maroc et président de TotalEnergies Marketing Afrique.

Objet et nature de la convention :

Dans le cadre de cette convention autorisée par le conseil d'administration en date du 12 décembre 2024, la société TotalEnergies Marketing Afrique rend des services informatiques à la société TotalEnergies Marketing Maroc, notamment ceux relatifs au développement de différentes applications informatiques, maintenance évolutive et/ou correctrice des applications informatiques et/ou des équipements de télécommunications, intervention et gestion des anomalies et assistance dans la mise en place de ces outils. Le contrat cadre régissant cette convention a été conclu du 1^{er} janvier 2024 pour une durée de cinq (5) ans.

Modalités de la convention :

- Date d'effet : Le contrat d'application 2025 prend effet le 1^{er} janvier 2025 et arrivera à échéance le 31 décembre 2025.

Montants comptabilisés :

Les charges comptabilisées par la société durant l'exercice 2025 s'élèvent à 759 006,18 MAD HT.

Les montants réglés par la société au cours de l'exercice 2025 s'élèvent à 618 458,21 MAD HT.

1.4 Contrat de prestation de services de formations conclu avec TotalEnergies Marketing Afrique

Entités et personnes intéressées :

- La société TotalEnergies Marketing Afrique, actionnaire détenant directement plus de 5% du capital et des droits de vote de la société TotalEnergies Marketing Maroc
- Monsieur Jean Philippe Torres, administrateur de TotalEnergies Marketing Maroc et président de TotalEnergies Marketing Afrique.

Objet et nature de la convention :

Dans le cadre de cette convention autorisée par le conseil administration en date du 22 décembre 2025, la société TotalEnergies Marketing Afrique fournit des formations dans le domaine du stockage, du transport, du commerce et de la distribution de produits pétroliers à la société TotalEnergies Marketing Maroc.

Modalités de la convention :

- Date d'effet : La convention a pris effet à compter du 1^{er} janvier 2025 pour une durée d'une année.
- Modalités : La rémunération est déterminée suivant la grille tarifaire annexée au contrat, calculée en fonction du nombre des participants et du mode du déroulé de la formation (Présentiel/virtuel). Le délai de paiement est de 30 jours date de facture.

Montants comptabilisés :

Cette convention n'a pas produit d'effets en 2025.

1.5 Contrat d'assistance technique avec la société des Huiles de Bases de Mohammedia (SHBM)

Entités et personnes intéressées :

- La société TotalEnergies Marketing Maroc, actionnaire détenant directement plus de 5% du capital et des droits de vote de la société SHBM.

Objet et nature de la convention :

Dans le cadre de cette convention autorisée par le conseil d'administration du 17 janvier 2025, la société TotalEnergies Marketing Maroc fournit un ensemble de prestations de nature technique à la société SHBM.

Modalités de la convention :

- Date d'effet : La convention a pris effet à compter du 1er janvier 2025 pour une durée de deux années.

Montants comptabilisés :

Les produits comptabilisés durant l'exercice s'élèvent à 225 000 MAD HT.

Aucun montant n'a été encaissé au titre de l'exercice 2025.

1.6 Conventions non écrites de détachement de personnel avec Global Sky Fuel Solutions (GSFS)

Entités et personnes intéressées :

- La société TotalEnergies Marketing Maroc, actionnaire détenant directement plus de 5% du capital social de GSFS.

Objet et nature de la convention :

Dans le cadre de ces conventions de détachement, la société TotalEnergies Marketing Maroc met à disposition les salariés suivants à la société GSFS :

Salariés détachés par TEMM au profit de GSFS :

- Monsieur Saad El Kharroubi en qualité de chef de projet puis Directeur Général ;
- Monsieur Omar Afrain en qualité de Chef de dépôt Aviation. Cette convention a pris fin le 31 octobre 2025 ;
- Messieurs Mohamed Essaih, Abdelghani Hamdouch, Abdell Ali Adil, Hassan Fakhi, Khalid Hammi, Abdell Ali Baid et Kamal Fertal en qualité de Chauffeurs Avitailleurs ;
- Messieurs Abdellah Agdal, Said Kherazi et El Hassan El Abdi en qualité de Chefs de Station Aviation ;
- Monsieur Amin Dahbi, en qualité d'Adjoint chef pool aviation.

Modalités de la convention :

- Date d'effet : La convention a pris effet à compter du 1er janvier 2025 pour une durée indéterminée
- Modalités : Il s'agit d'une mise à disposition du personnel à but non lucratif. L'ensemble des coûts liés à ce détachement est refacturé par TotalEnergies Marketing Maroc à GSFS et notamment les salaires, primes annexes, charges sociales, charges indirectes de personnel.

Montants Comptabilisés :

Les produits comptabilisés durant l'exercice s'élèvent à 31 480 571,04 MAD HT.

Les montants encaissés au cours de l'exercice s'élèvent à 21 444 672,24 MAD HT.

2. CONVENTIONS REGLEMENTEES CONCLUES AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS ET AYANT POURSUIVIES LEURS EFFETS AU COURS DE L'EXERCICE 2025

2.1 Conventions de détachement conclues avec TotalEnergies Marketing Services :

Entités et personnes intéressées :

- La société TotalEnergies Marketing Services, actionnaire détenant indirectement plus de 5% du capital et des droits de vote de la société TotalEnergies Marketing Maroc.

2.1.1 Convention de détachement d'un responsable régional expert cartes conclue avec TotalEnergies Marketing Services.

Objet et nature de la convention :

Dans le cadre de cette convention de détachement, autorisée par le conseil d'administration en date du 19 septembre 2022, la société TotalEnergies Marketing Maroc met à la disposition de la société TotalEnergies Marketing Services, un Responsable régional expert cartes.

Modalités de la convention :

- Modalités : Il s'agit d'un prêt de personnel à but non lucratif. L'ensemble des coûts liés à ce détachement est refacturé par la société TotalEnergies Marketing Maroc et notamment les salaires, primes annexes, charges sociales, charges indirectes de personnel.
- Date d'effet : La convention a pris effet en date du 19 septembre 2022.
- Durée : indéterminée.

2.1.2 Convention de détachement d'un talent développer conclue avec TotalEnergies Marketing Services

Objet et nature de la convention :

Dans le cadre de cette convention de détachement, la société TotalEnergies Marketing Maroc met à la disposition de la société TotalEnergies Marketing Services, un talent développer.

Modalités de la convention :

- Modalités : Il s'agit d'une mise à disposition de personnel à but non lucratif. L'ensemble des coûts liés à ce détachement est refacturé par la société TotalEnergies Marketing Maroc et notamment les salaires, primes annexes, charges sociales, charges indirectes de personnel.
- Date d'effet : La convention a pris effet en date du 1er décembre 2019 pour une durée indéterminée.

Montants comptabilisés

Les produits constatés par la société en 2025 pour ces deux conventions s'élèvent à 3 835 393,44 MAD HT.

Aucun montant n'est encaissé durant l'exercice 2025.

2.2 Contrat d'application d'une convention cadre de transport maritime conclue avec TotalEnergies Marketing Services.

Entités et personnes intéressées :

- La société TotalEnergies Marketing Services, actionnaire détenant indirectement plus de 5% du capital et des droits de vote de la société TotalEnergies Marketing Maroc.

Objet et nature de la convention :

Dans le cadre de cette convention, la société TotalEnergies Marketing Maroc en sa qualité de filiale de la société TotalEnergies Marketing Services bénéficie d'un contrat cadre des prestations de transport maritime avec la société Total Activités Maritimes et la société CSSA Chartering and Shipping Services.

Modalités de la convention :

- Date d'effet : Cette convention a été conclue le 22 mars 2016 pour la même durée que le contrat cadre, qui arrive à échéance initialement le 31 décembre 2016 et renouvelé tacitement.

Montants Comptabilisés :

Aucun montant n'a été décaissé au titre de l'exercice 2025.

2.3 Contrat d'assistance générale conclu avec TotalEnergies Marketing Afrique

Entités et personnes intéressées :

- La société TotalEnergies Marketing Afrique, actionnaire détenant directement plus de 5% du capital et des droits de vote de la société TotalEnergies Marketing Maroc
- Monsieur Jean Philippe Torres : administrateur de TotalEnergies Marketing Maroc et président de TotalEnergies Marketing Afrique.

Objet et nature de la convention :

Dans le cadre de cette convention, autorisée par le conseil d'administration en date du 15 décembre 2023, la société TotalEnergies Marketing Afrique rend des services indirects à la société TotalEnergies Marketing Maroc.

Le terme « services indirects » signifie tous les services rendus par la société TotalEnergies Marketing Afrique à l'ensemble des filiales de la branche Supply Marketing de la zone Afrique, et dont la nature, la diversité et la fréquence ne permettent pas d'individualiser le service rendu par filiale.

Modalités de la convention :

- Date d'effet : La convention prend effet à compter du 1^{er} janvier 2024.
- Durée : cinq (5) ans

Montants Comptabilisés :

Les charges comptabilisées par la société en 2025 au titre de cette convention s'élèvent à 91 278 624,48 MAD HT.

Aucun règlement n'a été réalisé au titre de l'exercice 2025.

2.4 Convention de détachement d'un responsable développement réseau Afrique conclue avec la société TotalEnergies Marketing Afrique

Entités et personnes intéressées :

- La société TotalEnergies Marketing Afrique, actionnaire détenant indirectement plus de 5% du capital et des droits de vote de la société TotalEnergies Marketing Maroc.
- Monsieur Jean Philippe Torres : administrateur de TotalEnergies Marketing Maroc et président de TotalEnergies Marketing Afrique.

Objet et nature de la convention :

Dans le cadre de cette convention de détachement, la société TotalEnergies Marketing Maroc met à la disposition de la société TotalEnergies Marketing Afrique un Responsable développement réseau Afrique.

Modalités de la convention :

- Modalités : Il s'agit d'une mise à disposition de personnel à but non lucratif. L'ensemble des coûts liés à ce détachement est refacturé par TotalEnergies Marketing Maroc notamment les salaires, primes annexes, charges sociales, charges indirectes de personnel.
- Date d'effet : La convention a pris effet en date du 1^{er} mars 2021 pour une durée indéterminée.

Montants Comptabilisés :

Les produits comptabilisés durant l'exercice 2025 s'élèvent à 6 190 961,15 MAD HT.

Aucun montant n'est encaissé au titre de l'exercice 2025.

2.5 Convention d'assistance juridique conclue avec la société SEJ

Entités et personnes intéressées :

- La société TotalEnergies Marketing Maroc, actionnaire détenant directement plus de 5% du capital et des droits de vote de la société SEJ.

- Monsieur Abdesslam Rhnimi : directeur général et administrateur de TotalEnergies Marketing Maroc et administrateur président du conseil d'administration de SEJ.

Objet et nature de la convention :

Dans le cadre de cette convention, autorisée par le conseil d'administration en date du 18 décembre 2017, la société TotalEnergies Marketing Maroc apporte une assistance à la société SEJ dans le domaine juridique. Cette assistance est rémunérée à hauteur de 50 000 MAD HT par année.

Modalités de la convention :

- Date d'effet : Cette convention a pris effet en date du 1^{er} janvier 2018 pour une durée indéterminée.

Montants Comptabilisés :

Les produits comptabilisés par la société en 2025 au titre de cette convention s'élèvent à 50 000 MAD HT.

Aucun règlement n'a été encaissé au titre de l'exercice 2025.

2.6 Convention d'avance en compte courant d'actionnaires avec la société SEJ

Entités et personnes intéressées :

- La société TotalEnergies Marketing Maroc, actionnaire détenant directement plus de 5% du capital et des droits de vote de la société SEJ.
- Monsieur Abdesslam Rhnimi : directeur général et administrateur de TotalEnergies Marketing Maroc et administrateur président du conseil d'administration de SEJ.

Objet et nature de la convention :

- Dans le cadre de cette convention d'avance en compte courant d'actionnaires, la société TotalEnergies Marketing Maroc a réalisé une avance de 3.750.000 MAD à la société SEJ, rémunérée au taux de 5,27% sur 365 jours. Les intérêts sont payés tous les trimestres.

Modalités de la convention :

- Date d'effet : Cette convention a pris effet en date du 4 janvier 2010 pour une durée indéterminée.

Montants Comptabilisés :

Cette convention n'a pas produit d'effets en 2025.

2.7 Convention non écrite de passage et de stockage conclue avec SEJ

Entités et personnes intéressées :

- La société TotalEnergies Marketing Maroc, actionnaire détenant directement plus de 5% du capital et des droits de vote de la société SEJ.
- Monsieur Abdesslam Rhnimi : directeur général et administrateur de TotalEnergies Marketing Maroc et administrateur président du conseil d'administration de SEJ.

Objet et nature de la convention :

Dans le cadre de cette convention de passage et de stockage, la société SEJ en tant que stockeur permet à la société TotalEnergies Marketing Maroc en tant que loueur de stocker et de passer ses produits carburants.

Modalités de la convention :

- Modalités : Les tarifs appliqués par SEJ pour les frais de stockage sont de 10 MAD/m³ et pour les frais de passage de 8 MAD/m³.

Montants Comptabilisés :

Les charges comptabilisées par la société en 2025 au titre de cette convention s'élèvent à 21 151 135,13 MAD HT.

Les montants réglés durant l'exercice s'élèvent à 22 333 826,47 MAD HT.

2.8 Convention non écrite de paiement par avance des frais de stockage et de passage, conclue avec la société SDH

Entités et personnes intéressées :

- La société TotalEnergies Marketing Maroc, actionnaire détenant directement plus de 5% du capital et des droits de vote de la société SDH.

Objet et nature de la convention :

Dans le cadre de cette convention, autorisée par le conseil d'administration en date du 22 mars 2016, la société TotalEnergies Marketing Maroc accepte de payer par avance les frais de stockage et de passage au niveau du dépôt de la société SDH.

Modalités de la convention :

- Date d'effet : Cette convention prend effet en date du 1^{er} avril 2016.
- Durée : indéterminée.
- Modalités : Avance versée par chèque ou par virement dans les meilleurs délais à compter de la réception de la notification de demande d'avance.

Montants Comptabilisés :

Les produits comptabilisés par la société en 2025 au titre de cette convention s'élèvent à 6 516 357,02 MAD HT.

Le montant encaissé durant l'exercice 2025 s'élève à 5 944 947,97 MAD HT.

2.9 Convention non écrite de passage et de stockage conclue avec CEC

Entités et personnes intéressées :

- La société TotalEnergies Marketing Maroc, actionnaire détenant directement plus de 5% du capital et des droits de vote de la société CEC.
- Monsieur Abdesslam Rhnimi : directeur général et administrateur de TotalEnergies Marketing Maroc et membre du conseil d'administration de CEC.

Objet et nature de la convention :

Dans le cadre de cette convention de passage et de stockage, la société CEC en tant que stockeur permet à la société TotalEnergies Marketing Maroc en tant que loueur de stocker et de passer ses produits carburants.

Modalités de la convention :

- Modalités : Les traifs appliqués par CEC pour le s frais de stockage sont de 17 MAD/m3 et pour les frais de passage de 5,50 MAD/m3.

Montants Comptabilisés :

Les charges comptabilisées par la société en 2025 au titre de cette convention s'élèvent à 22 333 826,47 MAD HT.

Les montants réglés durant l'exercice s'élèvent à 22 278 081,88 MAD HT.

2.10 Convention non écrite de passage et de stockage conclue avec la société des Huiles de Bases de Mohammedia (SHBM)

Entités et personnes intéressées :

- La société TotalEnergies Marketing Maroc, actionnaire détenant directement plus de 5% du capital et des droits de vote de la société SHBM.

Objet et nature de la convention :

Dans le cadre de cette convention de passage et de stockage, la société SHBM en tant que stockeur permet à la société TotalEnergies Marketing Maroc en tant que loueur de stocker et de passer ses produits carburants.

Modalités de la convention :

- Les tarifs appliqués par la société SHBM à la société TotalEnergies Marketing Maroc pour les frais de stockage sont de 94 MAD/Tonne et pour les frais de passage de 220 MAD/Tonne.

Montants Comptabilisés :

Les charges comptabilisées par la société en 2025 au titre de cette convention s'élèvent à 5 877 563,82 MAD HT.

Les montants réglés durant l'exercice s'élèvent à 4 468 851,16 MAD HT.

2.11 Conventions de mise à disposition conclues avec Gazber

Entités et personnes intéressées :

- La société TotalEnergies Marketing Maroc, actionnaire détenant directement plus de 5% du capital et des droits de vote de la société GAZBER.
- Monsieur Abdesslam Rhnimi : directeur général et administrateur de TotalEnergies Marketing Maroc et administrateur président directeur général de GAZBER.

2.11.1 Convention de mise à disposition d'un responsable adjoint du dépôt conclue avec Gazber

Objet et nature de la convention :

Dans le cadre de cette convention de mise à disposition, la société TotalEnergies Marketing Maroc met à la disposition de la société Gazber un adjoint chef centre emplisseur.

Modalités de la convention :

- Date d'effet : Cette convention a pris effet en date du 2 janvier 2023.
- Durée : indéterminée.
- Modalités : Il s'agit d'un prêt de personnel à but non lucratif. L'ensemble des coûts liés à ce détachement est refacturé par la société TotalEnergies Marketing Maroc à la société Gazber, notamment les salaires, primes annexes, charges sociales, charges indirectes de personnel.

2.11.2 Convention de mise à disposition d'un chef centre emplisseur conclue avec Gazber

Objet et nature de la convention :

Dans le cadre de cette convention de détachement, autorisée par l'assemblée générale ordinaire du 5 juin 2020, la société TotalEnergies Marketing Maroc met à la disposition de la Société Gazber un chef de centre emplisseur.

Modalités de la convention :

- Date d'effet : Cette convention a pris effet rétroactivement en date du 1^{er} avril 2019.
- Durée : indéterminée.
- Modalités : Il s'agit d'un prêt de personnel à but non lucratif. L'ensemble des coûts liés à ce détachement est refacturé par la société TotalEnergies Marketing Maroc à Gazber, notamment les salaires, primes annexes, charges sociales, charges indirectes de personnel.

2.11.3 Convention de mise à disposition d'un chef du département gaz conclue avec la société Gazber

Objet et nature de la convention :

Dans le cadre de cette convention de mise à disposition, autorisée par l'assemblée générale ordinaire en date du 7 décembre 2014, la société TotalEnergies Marketing Maroc met à la disposition de la société Gazber un Chef du département gaz.

Modalités des conventions :

- Date d'effet : Cette convention a pris effet en date du 1^{er} décembre 2018.
- Durée : indéterminée.
- Modalités : Il s'agit d'un prêt de personnel à but non lucratif. L'ensemble des coûts liés à ce détachement est refacturé par la société TotalEnergies Marketing Maroc à Gazber, notamment les salaires, primes annexes, charges sociales, charges indirectes de personnel.

Montants Comptabilisés :

Les produits globaux comptabilisés par la société en 2024 au titre de ces conventions durant l'exercice s'élèvent à 3 945 142,46 MAD HT.

Les montants encaissés au cours de l'exercice s'élèvent à 3 945 804,20 MAD HT.

2.12 Convention d'assistance technique conclue avec Gazber

Entités et personnes intéressées :

- La société TotalEnergies Marketing Maroc, actionnaire détenant directement plus de 5% du capital et des droits de vote de la société GAZBER.
- Monsieur Abdesslam Rhnimi : directeur général et administrateur de TotalEnergies Marketing Maroc et administrateur président directeur général de GAZBER.

Objet et nature de la convention :

- Dans le cadre de cette convention, autorisée par le conseil d'administration en date du 22 mars 2016, la société TotalEnergies Marketing Maroc apporte une assistance générale à la société Gazber dans les domaines suivants : assistance informatique, comptable, juridique, ressources humaines, en contrepartie d'une rémunération forfaitaire et annuelle de 200.000 MAD HT.

Modalités de la convention :

- Date d'effet : Cette convention a pris effet en date du 1^{er} avril 2016 pour une durée indéterminée.

Montants Comptabilisés :

Les produits comptabilisés par la société en 2025 au titre de cette convention s'élèvent à 200 000 MAD HT.

Le montant encaissé durant l'exercice s'élève à 200 000 MAD HT.

2.13 Contrat de bail commercial avec la société Gazber

Entités et personnes intéressées :

- La société TotalEnergies Marketing Maroc, actionnaire détenant directement plus de 5% du capital et des droits de vote de la société GAZBER.
- Monsieur Abdesslam Rhnimi : directeur général et administrateur de TotalEnergies Marketing Maroc et administrateur président directeur général de GAZBER.

Objet et nature de la convention :

Cette convention porte sur un bail commercial d'un terrain situé à Berrechid de 20.281 m² appartenant à la société Gazber pour les besoins du SERC de la société TotalEnergies Marketing Maroc. Ce bail est consenti en contrepartie d'un loyer trimestriel de 50 000 MAD HT.

Modalités de la convention :

- Date d'effet : Le contrat a pris effet rétroactivement en date du 1^{er} décembre 2013.

- Durée : 9 ans, renouvelable pour des périodes successives de 5 ans.

Montants Comptabilisés :

Les charges comptabilisées par la société en 2025 au titre de cette convention s'élèvent à 200 000 MAD HT.

Le montant décaissé durant l'exercice s'élève à 200 000 MAD HT.

2.14 Contrat de bail commercial avec la société Gazber

Entités et personnes intéressées :

- La société TotalEnergies Marketing Maroc, actionnaire détenant directement plus de 5% du capital et des droits de vote de la société GAZBER.
- Monsieur Abdesslam Rhnimi : directeur général et administrateur de TotalEnergies Marketing Maroc et administrateur président directeur général de GAZBER.

Objet et nature de la convention :

Dans le cadre de cette convention de bail commercial, la société TotalEnergies Marketing Maroc met en location au profit de la société Gazber un terrain situé à Berrechid de 31.342 m² sur lequel est construit le centre emplisseur de la société Gazber, en contrepartie d'un loyer annuel de 330 000 MAD HT.

Modalités de la convention :

- Date d'effet : Le contrat a pris effet rétroactivement en date du 1^{er} juillet 1998
- Durée 10 ans, renouvelable pour des périodes successives de 3 ans.

Montants Comptabilisés :

Les produits comptabilisés par la société en 2025 au titre de cette convention s'élèvent à 330 000 MAD HT.

Le montant encaissé durant l'exercice s'élève à 330 000 MAD HT.

2.15 Conventions de mise à disposition conclues avec Ouargaz

Entités et personnes intéressées :

- La société TotalEnergies Marketing Maroc, actionnaire détenant directement plus de 5% du capital et des droits de vote de la société Ouargaz.
- Monsieur Abdesslam Rhnimi : directeur général et administrateur de TotalEnergies Marketing Maroc et administrateur président directeur général de Ouargaz.

2.15.1 Convention de mise à disposition d'un chef de centre emplisseur conclue avec Ouargaz

Objet et nature de la convention :

Dans le cadre de cette convention de détachement, la société TotalEnergies Marketing Maroc met à la disposition de la société Ouargaz un chef de centre emplisseur.

Modalités de la convention :

- Date d'effet : Cette convention a pris effet en date du 1^{er} septembre 2023.
- Modalités : Il s'agit d'un prêt de personnel à but non lucratif. L'ensemble des coûts liés à ce détachement est refacturé par la société TotalEnergies Marketing Maroc, notamment les salaires, primes annexes, charges sociales, charges indirectes de personnel.

2.15.2 Convention de mise à disposition d'un adjoint chef centre emplisseur conclue avec Ouargaz

Objet et nature de la convention :

Dans le cadre de cette convention de mise à disposition, la société TotalEnergies Marketing Maroc met à la disposition de la société Ouargaz un Adjoint chef centre emplisseur Ouargaz.

Modalités de la convention :

- Date d'effet : Cette convention a pris effet en date du 2 décembre 2024.
- Durée : indéterminée.
- Modalités : Il s'agit d'un prêt de personnel à but non lucratif. L'ensemble des coûts liés à ce détachement est refacturé par la société TotalEnergies Marketing Maroc, notamment les salaires, primes annexes, charges sociales, charges indirectes de personnel.

2.15.3 Convention de mise à disposition d'un chef de département gaz conclue avec Ouargaz

Objet et nature de la convention :

Dans le cadre de cette convention de mise à disposition, autorisée par le conseil d'administration en date du 30 novembre 2018, la société TotalEnergies Marketing Maroc met à la disposition auprès de la société Ouargaz un chef de département gaz.

Modalités de la convention :

- Date d'effet : La convention a pris effet en date de 1^{er} décembre 2018.
- Durée : indéterminée.
- Modalités : Il s'agit d'un prêt de personnel à but non lucratif. L'ensemble des coûts liés à ce détachement est refacturé par la société TotalEnergies Marketing Maroc à la société Ouargaz, notamment les salaires, primes annexes, charges sociales, charges indirectes de personnel.

Montants Comptabilisés :

Les produits comptabilisés en 2025 au titre de ces trois conventions s'élèvent à 1 541 946,89 MAD HT.

Le montant encaissé durant l'exercice s'élève à 2 374 493,66 MAD HT.

2.16 Convention d'assistance technique conclue avec Ouargaz

Entités et personnes intéressées :

- La société TotalEnergies Marketing Maroc, actionnaire détenant directement plus de 5% du capital et des droits de vote de la société Ouargaz.

- Monsieur Abdesslam Rhnimi : directeur général et administrateur de TotalEnergies Marketing Maroc et administrateur président directeur général de Ouargaz.

Objet et nature de la convention :

Dans le cadre de cette convention, autorisée par le conseil d'administration en date du 22 mars 2016, la société TotalEnergies Marketing Maroc apporte une assistance générale à la société Ouargaz dans les domaines suivants : assistance informatique, comptable, juridique, ressources humaines. Ces prestations sont réalisées en contrepartie d'une rémunération globale, forfaitaire et annuelle de 200.000 MAD HT.

Modalités de la convention :

- Date d'effet : Cette convention a pris effet en date du 1^{er} avril 2016.
- Durée : indéterminée.

Montants Comptabilisés :

Les produits comptabilisés par la société en 2025 au titre de cette convention s'élèvent à 200 000 MAD HT.

Le montant encaissé durant l'exercice s'élève à 200 000 MAD HT.

2.17 Convention d'assistance technique conclue avec Ismailia Gaz en date du 1^{er} février 2018

Entités et personnes intéressées :

- La société TotalEnergies Marketing Maroc, actionnaire détenant directement plus de 5% du capital et des droits de vote de la société Ismailia Gaz.
- Monsieur Abdesslam Rhnimi : directeur général et administrateur de TotalEnergies Marketing Maroc et administrateur d'Ismailia Gaz.

Objet et nature de la convention :

Dans le cadre de cette convention, la société TotalEnergies Marketing Maroc apporte une assistance générale à la société Ismailia Gaz dans les domaines suivants : assistance informatique, comptable, juridique, ressources humaines. Ces prestations sont réalisées en contrepartie d'une rémunération globale, forfaitaire et annuelle de 150.000 MAD HT.

Modalités de la convention :

- Date d'effet : Cette convention a pris effet en date du 1^{er} janvier 2007.
- Durée : indéterminée.

Montants Comptabilisés :

Les produits comptabilisés par la société en 2025 au titre de cette convention s'élèvent à 150 000 MAD HT.

Le montant encaissé durant l'exercice s'élève à 150 000 MAD HT.

2.18 Conventions de mises à disposition conclue avec Mahatta

Entités et personnes intéressées :

- TotalEnergies Marketing Maroc, actionnaire détenant directement plus de 5% du capital et des droits de vote de Mahatta.

Objet et nature de la convention :

Il s'agit des conventions de détachement entre Mahatta et TotalEnergies Marketing Maroc.

Modalités de la convention :

Il s'agit d'un prêt de personnel à but non lucratif. L'ensemble des coûts liés à ce détachement est refacturé par TotalEnergies Marketing Maroc, notamment les salaires, primes annexes, charges sociales, charges indirectes de personnel.

Salariés détachés par TEMM au profit de Mahatta :

- Convention de détachement de Madame Latifa Sorik en qualité de chef comptable gestion directe conclue le 1er juillet 2014 avec une date d'effet rétroactif 10 octobre 2012 pour une durée indéterminée ;
- Convention de détachement de Monsieur Mohamed Saadi, en qualité de directeur gestion directe et nouveaux concepts, entrant en vigueur à compter du 1er novembre 2018 pour une durée indéterminée ;
- Convention de détachement de Monsieur Faycal El Amraoui, en qualité de responsable régional nord, entrant en vigueur à compter du 2 mai 2018 pour une durée indéterminée ;
- Convention de détachement de Monsieur El Hassan Benziane, en qualité coordinateur HSEQ entrant en vigueur à compter du 17 janvier 2012 pour une durée indéterminée.
- Convention de détachement de Monsieur Hatbouti Abdeljalil, en qualité de responsable administratif et financier entrant en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2021 pour une durée indéterminée.
- Convention de détachement de Madame Rita Soubai, en qualité de responsable région sud conclue le 16 septembre 2024 pour une durée indéterminée ;

Montants Comptabilisés :

Les produits comptabilisés par la société en 2025 au titre de ces conventions s'élèvent à 9 944 042,73 MAD HT.

Le montant encaissé durant l'exercice s'élève à 8 832 254,54 MAD HT.

Salariés détachés par Mahatta au profit de TEMM :

- Convention de détachement de Monsieur Zouhair Mohamed en qualité d'opérateur polyvalent entrant en vigueur à compter du 1er juin 2019 pour une durée indéterminée ;
- Convention de détachement de Monsieur Mohamed El Bouzkri en qualité d'assistant commercial Carglass entrant en vigueur à compter du 1er juin 2021 pour une durée indéterminée ;
- Convention de détachement de Monsieur Laglil Mustapha en qualité d'opérateur polyvalent entrant en vigueur à compter du 1^{er} juin 2019 pour une durée indéterminée ;

- Convention de détachement de Madame Loubna Errajoula qualité d'agent front office entrant en vigueur à compter du 1er juin 2021 pour une durée indéterminée ;
- Convention de détachement de Monsieur Tarik Rbihi, en qualité de formateur technicien Carglass, entrant en vigueur à compter du 15 septembre 2019 pour une durée indéterminée ;

Montants Comptabilisés :

Les charges comptabilisées par la société en 2025 au titre de ces conventions s'élèvent à 1 822 809,29 MAD HT.

Le montant décaissé durant l'exercice s'élève à 1 673,23 MAD HT.

Casablanca le 29 avril 2026

Les Commissaires aux comptes

FINACS



Anas Abou El Mikias
Associé

PwC Maroc



Mohamed Rqibate
Associé

**RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DEVANT APPROUVER LES COMPTES
SOCIAUX CLOS LE 31 DECEMBRE 2025**

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

L'assemblée générale ordinaire annuelle se réunit afin (i) d'examiner le rapport de gestion sur la situation et l'activité de TotalEnergies Marketing Maroc (la « Société ») durant l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2025 et clos le 31 décembre 2025, (ii) d'approuver le cas échéant les comptes sociaux de cet exercice et (iii) d'affecter le résultat de la Société.

Le présent rapport est établi, conformément à la loi et aux statuts, afin d'exposer la situation et l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025 les résultats de cette activité, les progrès réalisés, les difficultés rencontrées, l'évolution prévisible de la situation de la Société et ses perspectives ainsi que les événements importants survenus depuis la date de la clôture de l'exercice.

En outre, ce rapport contient, conformément à l'article 78-4 de la loi n° 15-95 formant code de commerce et l'article 2 du décret n°2-12-170 en date du 12 juillet 2012, des informations concernant les délais de paiement.

Les commissaires aux comptes précisent dans leur rapport toutes informations quant à la régularité des comptes annuels qui sont présentés.

1) ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2025

Les ventes de la Société s'élève à 1 794 kt au titre de l'exercice 2025 en progression de 1.3% par rapport à la même période en 2024. Cette progression s'explique par des conditions de marché favorables, ainsi que par l'expansion du réseau avec l'ouverture de 6 nouvelles stations-service en 2025.

2) OPERATIONS REALISEES ET FAITS MARQUANTS EN 2025

La Société a connu plusieurs faits marquants notamment :

- Ouverture de 6 nouvelles stations-service en 2025 dont une autoroutière (Khemisset),
- Mise en place d'un nouveau programme de fidélité, intégrant une solution de self-care destinée à renforcer l'autonomie des clients Réseau,
- Création de Global Skyfuel Solutions, une JV dédiée aux opérations de logistique aviation et qui opère dans 11 aéroports situés dans la région sud du Maroc,
- Ouverture du premier restaurant KFC à Agadir,
- Poursuite de la croissance à double chiffre de l'activité CARGLASS.

3) INVESTISSEMENTS ENTREPRIS EN 2025

3.1. Principaux investissements

Au titre de l'année 2025, le montant des investissements a atteint 351 millions de MAD par rapport à 188 millions de MAD en 2024.

Les principaux investissements réalisés sont :

- Constructions de nouvelles stations-service : 91 millions de MAD
- Maintien et rénovation des stations-service : 74 millions de MAD
- Acquisitions de bouteilles de gaz : 126 millions de MAD
- Autre investissements (logistique, installations clients et siège social) : 60 millions de MAD

3.2. Risques inhérents aux investissements réalisés

Les investissements réalisés ont pour but d'assurer le développement des activités de la Société ainsi que le maintien ou l'amélioration des installations d'un point de vue commercial, sécurité et environnement.

- Plan de développement réseau, objectif d'accroissement des ventes : les investissements réalisés sont soumis au préalable à des études de rentabilité en fonction du potentiel de vente estimé. Ils permettent d'assurer le développement des activités commerciales dans le canal des ventes en stations-service. Grâce à l'expérience de la Compagnie et des collaborateurs de la Société dans le choix des points de vente, les ouvertures réalisées au cours des cinq (5) dernières années ont atteint en moyenne le potentiel prévu au bout de trois (3) ans.
- Réseau existant, objectif de maintien et/ou d'accroissement des ventes : ces investissements sont destinés au maintien de l'outil dans les meilleures conditions commerciales, de sécurité et de protection de l'environnement. Le programme de changement d'image achevé en 2022 a permis de rénover une grande partie du réseau et rendre plus attractives les stations-services à la marque.
- Bouteilles de GPL, objectif d'accroissement des ventes : ces investissements, d'un rythme soutenu, ont été lancés pour rénover un parc de bouteilles vieillissant, ils ont permis d'injecter de nouvelles bouteilles et de réparer à chaud une partie du parc. La rénovation et le gros entretien de bouteilles est un facteur déterminant de développement des ventes de GPL.
- Installations vrac de GPL et Gasoil, objectif d'accroissement des ventes : ces investissements sont destinés à mettre en place de nouvelles citernes, cuves et installations de distribution pétrolière chez des clients B to B (industrie, agriculture...).
- Dépôts, objectif d'amélioration de l'outil : ces investissements sont principalement destinés au maintien de l'outil et à l'amélioration des installations sur les aspects sécurité et environnement.

4) INFORMATIONS CONCERNANT LES DELAIS DE PAIEMENT

En application du 1^{er} alinéa de l'article 78-4 de la loi n° 15-95 formant code de commerce et de l'article 2 du décret n°2-12-170 en date du 12 juillet 2012, les sociétés, dont les comptes annuels sont certifiés par un ou plusieurs commissaires aux comptes, publient dans leurs rapports de gestion, la décomposition à la clôture des deux (2) derniers exercices du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance.

En Annexe II, sont jointes les informations concernant les délais de paiement à la clôture des deux (2) derniers exercices.

5) EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA DATE DE CLÔTURE DE L'EXERCICE

Suite au conflit au niveau du Moyen-Orient, la Société doit faire face à un environnement de marché difficile et volatil. Cette situation n'impacte pas les résultats de la société en 2025.

6) FACTEURS DE RISQUES

La Société est exposée aux risques principaux suivants :

- Risques de fluctuation des cours internationaux des produits pétroliers : Depuis la fermeture de la raffinerie de la Samir pendant l'été 2015, la Société s'approvisionne en produits pétroliers essentiellement auprès de fournisseurs internationaux. La volatilité des cours internationaux de ces produits, induite notamment par les fluctuations de l'offre et de la demande mondiale en pétrole, impacte les prix d'achat de ces produits par la Société. Pour les produits, les formules de prix négociées dans les contrats tiennent compte des cotations internationales. La Société gère le risque prix sur le stock outil par une formule de couverture naturelle permettant de caler les approvisionnements sur les ventes. Le stock stratégique ne fait pas l'objet de couverture prix. Pour le butane conditionné (gaz butane en bouteille) la structure de prix en vigueur au Maroc et le mécanisme de compensation ajustent les prix de ventes aux cotations internationales.
- Risque de change : La Société est sujette aux variations des taux de change entre les devises étrangères et le Dirham Marocain, ces variations pouvant influencer à la hausse ou à la baisse les résultats de l'entreprise. L'évolution des taux de change pourrait, si le risque de change n'était pas couvert, présenter un risque de change pour la Société et avoir une incidence, favorable ou défavorable, sur ses résultats. La Société se protège contre l'exposition au risque de change par la mise en place d'un dispositif de couverture pour l'achat en devise de ses importations de produits, biens et services.
- Risques de crédit : Le risque de crédit est le risque de défaut d'une contrepartie face à ses engagements contractuels ou à l'encaissement des créances. Le risque de crédit qui pèse sur la Société porte essentiellement sur les créances commerciales. Cependant, les procédures internes de la Société comportent des règles de la gestion de crédit décrivant les fondamentaux de contrôle interne dans ce domaine. Les contreparties font l'objet d'une analyse de crédit et sont approuvées avant la conclusion des transactions. Une revue régulière est faite de toutes les contreparties actives incluant une révision de l'évaluation et un renouvellement des crédits autorisés. Les limites des contreparties sont appréciées en fonction de données quantitatives et qualitatives sur leur solidité financière, et s'adossent également aux informations venant du marché ou de tiers extérieurs. Aussi, les procédures internes de la Société comportent des règles de la gestion du risque de crédit décrivant les fondamentaux de contrôle interne dans ce domaine, notamment la séparation des pouvoirs entre les équipes commerciales et financières. Des politiques de crédit sont définies localement, accompagnées de la mise en œuvre de procédures visant à maîtriser le risque client (organisation de comités de crédits, mise en place systématique de limites de crédit pour les clients professionnels, sécurisation du portefeuille, etc.). De plus, la Société met en place des instruments de mesure de son encours client. Par ailleurs, les risques liés à l'octroi de crédit peuvent être compensés ou limités par la souscription à une assurance-crédit et/ou l'obtention de sûretés ou garanties. Les créances douteuses sont provisionnées en utilisant un taux de provision qui dépend de l'appréciation du risque de perte de la créance.
- Risques concurrentiels : Le marché de la distribution de produits pétroliers est un marché concurrentiel. Le risque concurrentiel recouvre aussi bien l'apparition de nouveaux concurrents que le renforcement des parts de marché des concurrents existants. Il existe également un risque d'exposition à une concurrence déloyale importante avec la distribution de produits pétroliers importés en contrebande dans la région de l'Oriental et la distribution de produits pétroliers auprès de nos gérants de stations-service en total violation de leur engagement d'exclusivité.

- Risques liés au réseau de distribution des produits pétroliers : Les stations-service en gestion DODO (*Dealer Owned, Dealer Operated* station-service) et CODO (*Company Owned, Dealer Operated* station-service) représentent la plus grande partie du réseau de stations-service sous enseigne TotalEnergies au Maroc. Si ces systèmes de gestion permettent une plus grande flexibilité en matière de gestion, ils font peser un risque sur la Société en matière de qualité, d'homogénéité et de continuité des prestations offertes sur l'ensemble du réseau de stations-service sous enseigne TotalEnergies à travers le Maroc. Toutefois, la Société développe une politique de déploiement d'agents commerciaux à travers le réseau, avec comme objectif de maintenir la confiance et l'écoute des gérants libres et des revendeurs, d'assurer également une qualité et une animation optimale du réseau et incluant enfin leur formation à l'utilisation d'équipements visant à un niveau élevé de la qualité des services offerts sur l'ensemble du réseau de stations-service sous enseigne TotalEnergies à travers le Maroc. Par ailleurs, la Société connaît parfois des difficultés de mise à exécution des décisions de justice l'autorisant à résilier des contrats concernant des stations-service gérées sous le mode DODO ou CODO et ainsi à faire cesser l'utilisation de ses marques. La politique de la Société est d'avoir recours à toutes les ressources juridiques et judiciaires légales à sa disposition pour pallier de telles difficultés d'exécution.

7) ANALYSE DE LA SITUATION FINANCIERE

La Société dispose de fonds propres qui lui permettent d'afficher une solidité financière vis-à-vis de ses partenaires.

8) EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR DE LA SOCIÉTÉ

La Société doit faire face en 2026 à un environnement de marché qui restera difficile et volatil. Dans ce contexte, la Société s'attachera à soutenir les relations de confiance avec ses clients et partenaires tout en poursuivant ses efforts de contrôle des frais afin de préserver sa rentabilité.

9) RÉSULTATS OBTENUS AU 31 DECEMBRE 2025

Les comptes sociaux annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025, établis conformément à la réglementation en vigueur, ne comportent aucune modification, que ce soit au niveau de la présentation des comptes ou à celui des méthodes d'évaluation, par rapport à ceux de l'exercice précédent.

L'exercice a permis la réalisation d'un chiffre d'affaires hors taxes de 17 261 millions de MAD, contre 18 348 millions de MAD pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort à 1,26 milliards de MAD, contre 1,33 milliards de MAD en 2024.

Le résultat financier passe de 34,5 millions de MAD en 2024 à 25,8 millions de MAD en 2025.

Le résultat net s'établit quant à lui à 802,6 millions de MAD en 2025 contre 844,6 millions de MAD en 2024.

10) FORMATION DU RESULTAT DISTRIBUABLE

Le Compte des Produits et Charges, joint au présent rapport conformément aux dispositions réglementaires, fait apparaître les résultats de notre Société au cours du dernier exercice comptable.

Le tableau des filiales et participations, annexé aux comptes sociaux, donne toutes les informations concernant leurs activités et résultats.

Déduction faite de toutes charges et de tous impôts et amortissements, les comptes sociaux de la Société font ressortir un bénéfice net de **802 567 533,86 MAD**.

La réserve légale a été intégralement dotée en 2014.

Compte tenu des réserves libres disponible de **490 323 623,32 MAD**, le bénéfice distribuable s'élève donc à **1 292 891 157,18 MAD** au 31 décembre 2025.

	En MAD
Résultat net de l'exercice fiscal 2025	802 567 533,86
Dotation à la réserve légale	0,00
Report à nouveau de l'exercice clos au 31.12.2025	0,00
Réserve disponible au 31.12.2025	490 323 623,32
Bénéfice distribuable	1 292 891 157,18

11) PROPOSITION D'AFFECTATION DUDIT RESULTAT

Le conseil d'administration propose, en conséquence aux actionnaires, de fixer à **802 547 200 MAD** le montant total des dividendes à répartir entre les actionnaires au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025, soit un dividende de **89,57 MAD** par action, pour un nombre maximum d'actions ayant droit au dividende au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 8 960 000 correspondants au nombre d'actions composant le capital de la Société au 31 décembre 2025. Ce dividende serait prélevé sur le bénéfice distribuable de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Le conseil propose donc aux actionnaires de décider de :

- constater que le bénéfice distribuable s'élève à **1 292 891 157,18 MAD**,
- constater que le nombre maximum d'actions ayant droit au dividende au titre de l'exercice 2025 s'élève à 8 960 000 correspondant au nombre d'actions composant le capital de la Société au 31 décembre 2025 et fixer à **802 547 200 MAD** le montant total des dividendes à répartir entre les actionnaires au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025, soit un dividende de **89,57 MAD** par action ouvrant droit à dividende du fait de leur date de jouissance,
- affecter le solde du bénéfice distribuable, d'un montant de **490 343 957,18 MAD** au compte de « réserves libres »,
- décider que la mise en paiement se fera à partir du 25 juin 2026,
- dans l'hypothèse où la date de mise en paiement, telle que proposée ci avant, n'est pas conforme à la réglementation marocaine sur les marchés de capitaux en cas de force majeure, déléguer au conseil d'administration de fixer la date de mise en paiement, et
- de manière générale, décider que le paiement soit fait avant le 30 septembre 2026.

12) RAPPORT DE GESTION DU GROUPE

Le rapport de gestion du groupe de la Société est joint au sein de l'Annexe III du présent rapport.

13) INFORMATIONS CONCERNANT LES PARTICIPATIONS

13.1. Sociétés contrôlées

Au 31 décembre 2025, la Société contrôle, au sens de l'article 144 de la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes, les sociétés suivantes :

- Mahatta S.A.R.L. à associé unique, directement à hauteur de 100,00 %,
- Gazber S.A., directement à hauteur de 100,00 %,
- Ouargaz S.A., directement à hauteur de 100,00 %,

- S.C.I. Mercedes, directement à hauteur de 90,00%, et
- TEMRDA S.A.R.L. à associé unique, directement à hauteur de 100,00%.

13.2. Sociétés en participation

Au 31 décembre 2025, la Société détient des participations, au sens de l'article 143 de la loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes, dans les sociétés suivantes :

- SEJ S.A., directement à hauteur de 50,00 %,
- Global SkyFuel Solutions, directement à hauteur de 50%,
- SHBM S.A., directement à hauteur de 49,00%,
- Tidsi Gaz, directement à hauteur de 46,50 %,
- SDH S.A., directement à hauteur de 33,33 %,
- CEC S.A., directement à hauteur de 23,23 %,
- Salam Gaz S.A., directement à hauteur de 20,00 %,
- Ismailia Gaz S.A., directement à hauteur de 20,00%,
- Sofrenor S.A., directement à hauteur de 17,15 %,
- Petrocab S.A., directement à hauteur de 8,71 %,
- SOMAS S.A., directement à hauteur de 6,00 %,
- S.C.I. Naphtea, directement à hauteur de 13,00%,
- Socica S.A. (en cours de liquidation), directement à hauteur de 1,21%,
- Cité 1 des Jeunes S.A. (en cours de liquidation), directement à hauteur de 1,14%.

Ces sociétés ne détiennent pas au 31 décembre 2025 de participation dans la Société.

13.3. Auto-contrôle

La Société ne détient aucune de ses actions au 31 décembre 2025.

13.4. Prises de participation

Au cours de l'exercice 2025, la Société a acquis 50% des actions de la société Global SkyFuel Solutions, société logistique assurant le stockage de jet et l'avitaillement des aéronefs au Maroc.

13.5. Cession de participations

Au cours de l'exercice 2025, la Société n'a cédé aucune de ses participations.

14) SITUATION DU MANDAT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les mandats exercés par les administrateurs de la Société sont en Annexe IV.

Concernant le mandat des administrateurs, il vous sera demandé de vous prononcer sur le renouvellement du mandat des administrateurs ci-après pour une durée de deux (2) ans, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos du 31 décembre 2027 :

- Zahid International FZE,
- Monsieur Zayd Mohamed Zahid,
- Monsieur Mohammed Fikrat, et
- Madame Leila Taleb.

15) SITUATION DU MANDAT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Concernant le mandat des commissaires aux comptes, il vous sera demandé de vous prononcer sur :

- Le renouvellement du mandat de PwC pour une durée de trois (3) ans, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos du 31 décembre 2028,

- La nomination de Expertum au mandat de Commissaire aux comptes, pour une durée de trois (3) ans, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos du 31 décembre 2028.

16) INFORMATIONS CONCERNANT LA RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

A la connaissance de la Société, les actionnaires possédant plus du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers, des dix-huit vingtièmes du capital social ou des droits de vote sont les suivants :

- la société TotalEnergies Marketing Afrique détenant 4 928 000 actions, représentant 55 % du capital et des droits de vote de la Société, et
- la société Zahid International FZE détenant 2 648 000 actions, représentant 29.99 % du capital et des droits de vote de la Société.

Aucune modification supérieure au quart du capital social ou des droits de vote intervenue au cours de l'exercice écoulé n'a fait l'objet d'une information à la Société.

17) CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

La liste des conventions réglementées a été tenue disposition des actionnaires dans les délais légaux et communiquée aux administrateurs et aux commissaires aux comptes.

Il vous sera proposé, conformément à l'article 56 de la loi 17-95 sur les sociétés anonymes de prendre acte du rapport spécial établi par les commissaires aux comptes sur les conventions réglementées et de ratifier et approuver toutes les conventions listées dans ce rapport.

18) JETONS DE PRESENCE

L'assemblée générale des actionnaires en date du 5 juin 2020 ayant voté un montant global de jetons de présence pour l'exercice 2020 et pour tous les exercices ultérieurs d'un montant brut de 1 000 000 MAD, il ne vous sera pas demandé de voter un nouveau montant.

19) CONTRÔLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Concernant le rapport général des commissaires aux comptes, les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles adoptées pour les exercices précédents. Les commissaires aux comptes relatent dans leur rapport général, l'accomplissement de leur mission conjointe.

20) ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE – RESOLUTIONS PROPOSEES

Le conseil invite les actionnaires à approuver les résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire, dont l'ordre du jour est le suivant :

1. Approbation des comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2025,
2. Affectation du résultat, fixation du dividende,
3. Approbation des conventions visées par le rapport spécial des commissaires aux comptes,
4. Renouvellement du mandat d'administrateurs,
5. Renouvellement du mandat de PwC, Commissaire aux comptes,
6. Nomination de Expertum, Commissaire aux comptes,
7. Pouvoirs pour les formalités.

Le conseil d'administration

Annexe I
Bilan et Compte de produits et charges (HT) au 31 décembre 2025

(En Dirhams)

	Au 31.12.2025			Au 31.12.2024
	Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net
A C T I F				
Immobilisations en non valeurs [A]	140.559.999,98	95.498.000,00	45.061.999,98	52.273.999,98
Frais préliminaires				
Charges à répartir sur plusieurs exercices	140.559.999,98	95.498.000,00	45.061.999,98	52.273.999,98
Primes de remboursement des obligations				
Immobilisations incorporelles [B]	134.010.263,70	37.923.192,75	96.087.070,95	90.711.295,31
Immobilisations en Recherche et Dev.				
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	47.855.426,35	37.923.192,75	9.932.233,60	4.556.457,96
Fonds commercial	86.154.837,35		86.154.837,35	86.154.837,35
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles [C]	5.437.444.270,90	3.197.718.130,90	2.239.726.140,00	2.214.812.884,40
Terrains	114.620.519,32		114.620.519,32	114.769.246,60
Constructions	1.072.303.263,32	540.138.822,97	532.164.440,35	536.193.299,14
Installations techniques, matériel et outillage	3.854.070.888,12	2.522.777.253,93	1.331.293.634,19	1.334.462.111,44
Matériel de transport	10.489.665,11	9.484.065,11	1.005.600,00	658.740,14
Mobilier, Mat. de bureau, Aménagement divers	155.568.427,43	125.317.988,89	30.250.438,54	29.919.242,93
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours	230.391.507,60		230.391.507,60	198.810.244,15
Immobilisations financières [D]	250.572.291,85	25.515.395,26	225.056.896,59	210.000.496,36
Prêts immobilisés	9.450.243,00		9.450.243,00	9.450.243,00
Autres créances financières	990.555,78		990.555,78	945.555,78
Titres de participation	240.131.493,07	25.515.395,26	214.616.097,81	199.604.697,58
Autres titres immobilisés				
Ecart de conversion actif [E]				
Diminution des créances immobilisées				
Augmentations des dettes financières				
TOTAL I (A+B+C+D+E)	5.962.586.826,43	3.356.654.718,91	2.605.932.107,52	2.567.798.676,05
Stocks [F]	1.306.097.380,29	1.676.719,32	1.304.420.660,97	1.170.251.124,84
Marchandises	1.160.191.019,33		1.160.191.019,33	994.505.922,25
Matières et fournitures consommables	116.018.905,52		116.018.905,52	126.363.606,73
Produits en cours				
Produits intermédiaires et produits résiduels				
Produits finis	29.887.455,44	1.676.719,32	28.210.736,12	49.381.595,86
Créances de l'actif circulant [G]	2.643.753.892,25	299.357.013,66	2.344.396.878,59	2.679.738.130,16
Fournis, débiteurs, avances et acomptes	150.000.000,00		150.000.000,00	190.000.000,00
Clients et comptes rattachés	2.059.674.155,56	299.357.013,66	1.760.317.141,90	2.053.288.629,23
Personnel	8.157.837,33		8.157.837,33	7.157.629,42
Etat	360.015.870,53		360.015.870,53	386.286.532,62
Comptes d'associés				
Autres débiteurs	40.713.899,54		40.713.899,54	40.098.466,71
Comptes de régularisation- Actif	25.192.129,29		25.192.129,29	2.906.872,18
Titres valeurs de placement [H]				
Ecart de conversion actif [I]	1.979.761,31		1.979.761,31	2.563.550,75
Eléments circulants				
TOTAL II (F+G+H+I)	3.951.831.033,85	301.033.732,98	3.650.797.300,87	3.852.552.805,75
Trésorerie-Actif	998.218.604,56		998.218.604,56	1.402.976.634,40
Chèques et valeurs à encaisser				
Banques, T.G et C.C.P	998.178.805,41		998.178.805,41	1.402.963.735,89
Caisse, Régie d'avances et accréditifs	39.799,15		39.799,15	12.898,51
TOTAL III	998.218.604,56		998.218.604,56	1.402.976.634,40
TOTAL GENERAL I+II+III	10.912.636.464,84	3.657.688.451,89	7.254.948.012,95	7.823.328.116,20

(En Dirhams)

	P A S S I F	AU 31.12.2025	AU 31.12.2024
F I N A N C E M E N T	CAPITAUX PROPRES (A)	1.785.691.157,18	2.595.923.623,32
	Capital social ou personnel (1)	448.000.000,00	448.000.000,00
	Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé		
	Capital appelé	448.000.000,00	448.000.000,00
	Dont versé	448.000.000,00	448.000.000,00
	Prime d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserve légale	44.800.000,00	44.800.000,00
	Autres réserves	490.323.623,32	1.258.505.440,82
	Report à nouveau (2)		
	Résultat en instance d'affectation		
	Résultat net de l'exercice (2)	802.567.533,86	844.618.182,50
	Total des capitaux propres (A)	1.785.691.157,18	2.595.923.623,32
	Capitaux propres assimilés (B)		
	Subvention d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Dettes de financement (C)	697.186.278,48	697.106.199,43
	Emprunts obligataires		
	Autres dettes de financement	697.186.278,48	697.106.199,43
	Provisions durables pour risques et charges (D)	100.971.241,01	101.920.929,18
Provisions pour risques	44.202.791,36	42.292.143,32	
Provisions pour charges	56.768.449,65	59.628.785,86	
Ecarts de conversion-passif (E)			
Augmentation des créances immobilisées			
Diminution des dettes de financement			
TOTAL I (A+B+C+D+E)	2.583.848.676,67	3.394.950.751,93	
Dettes du passif circulant (F)	4.653.034.210,80	4.402.837.051,51	
P A S S I F	Fournisseurs et comptes rattachés	4.323.706.420,13	3.404.596.143,43
	Clients créditeurs, avances et acomptes	43.308.256,59	42.565.475,43
	Personnel	61.421.340,80	62.338.883,03
	Organismes sociaux	17.032.585,78	18.889.653,58
	Etat	195.833.417,44	353.925.290,11
	Comptes d'associés		
	Autres créanciers	2.520.139,92	516.710.361,88
	Comptes de régularisation passif	9.212.050,14	3.811.244,05
	Autres provisions pour risques et charges (G)	1.979.761,31	2.563.550,75
	Ecarts de conversion - passif (Eléments circulants) (H)	16.085.364,17	22.976.762,01
TOTAL II (F+G+H)	4.671.099.336,28	4.428.377.364,27	
C I R C U L A N T	TRESORERIE PASSIF		
	Crédits d'escompte		
	Crédits de trésorerie		
	Banques de régularisation	0,00	0,00
	TOTAL III	0,00	0,00
T R E S O	TOTAL GENERAL I+II+III	7.254.948.012,95	7.823.328.116,20

(En Dirhams)

	DESIGNATION	OPERATIONS		Au 31.12.2025	Au 31.12.2024	
		Propres à l'exercice	Concernant les exercices précédents			
		1	2			
E X P L O I T A T I O N	I PRODUITS D'EXPLOITATION	19.336.710.503,52		19.336.710.503,52	20.909.935.556,16	
	Ventes de marchandises (en l'état)	17.073.420.608,58		17.073.420.608,58	18.194.103.791,28	
	Ventes de biens et services produits	187.838.702,44		187.838.702,44	153.922.230,80	
	Chiffres d'affaires	17.261.259.311,02		17.261.259.311,02	18.348.026.022,08	
	Variation de stocks de produits (1)	-21.038.697,37		-21.038.697,37	-14.517.560,38	
	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	29.042.926,78		29.042.926,78	21.448.521,58	
	Subventions d'exploitation	1.946.591.559,28		1.946.591.559,28	2.478.698.314,02	
	Autres produits d'exploitation	23.515.723,98		23.515.723,98	13.366.590,24	
	Reprises d'exploitation : transferts de charges	97.339.679,83		97.339.679,83	62.913.668,62	
	Total I	19.336.710.503,52		19.336.710.503,52	20.909.935.556,16	
	II CHARGES D'EXPLOITATION	18.072.079.690,97		18.072.079.690,97	19.577.263.679,48	
	Achats revendus (2) de marchandises	16.350.755.238,47		16.350.755.238,47	17.959.659.996,04	
	Achats consommés (2) de matières et fournitures	289.074.101,47		289.074.101,47	257.765.345,90	
	Autres charges externes	717.992.624,68		717.992.624,68	695.974.276,92	
	Impôts et taxes	10.945.328,80		10.945.328,80	8.588.716,30	
	Charges de personnel	258.092.611,06		258.092.611,06	262.549.018,35	
	Autres charges d'exploitation	3.884.728,06		3.884.728,06	2.701.640,09	
Dotations d'exploitation	441.335.058,43		441.335.058,43	390.024.685,88		
Total II	18.072.079.690,97		18.072.079.690,97	19.577.263.679,48		
III RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	1.264.630.812,55		1.264.630.812,55	1.332.671.876,68		
F I N A N C I E R	IV PRODUITS FINANCIERS	135.910.147,35		135.910.147,35	124.992.536,40	
	Produits des titres de participation, Et autres titres immobilisés	76.382.561,89		76.382.561,89	78.999.549,83	
	Gains de change	56.913.049,93		56.913.049,93	37.403.356,42	
	Intérêts et autres produits financiers	50.984,78		50.984,78	260.698,06	
	Reprises financières : transfert charges	2.563.550,75		2.563.550,75	8.328.932,09	
	Total IV	135.910.147,35		135.910.147,35	124.992.536,40	
	V CHARGES FINANCIERES	110.036.303,88		110.036.303,88	90.491.584,01	
	Charges d'intérêts	49.482.537,57		49.482.537,57	64.625.676,31	
	Pertes de change	55.585.405,23		55.585.405,23	20.307.921,92	
	Autres charges financières					
Dotations financières	4.968.361,08		4.968.361,08	5.557.985,78		
Total V	110.036.303,88		110.036.303,88	90.491.584,01		
RESULTAT FINANCIER (IV-V)	25.873.843,47		25.873.843,47	34.500.952,39		
RESULTAT COURANT (III+VI)	1.290.504.656,02		1.290.504.656,02	1.367.172.829,07		
N O N	VIII PRODUITS NON COURANTS	98.241.877,27		98.241.877,27	13.345.312,61	
	Produits des cessions d'immobilisations	66.682.388,32		66.682.388,32	11.176.972,10	
	Subventions d'équilibre					
	Reprises sur subventions d'investissement					
	Autres produits non courants	4.163.380,63		4.163.380,63	168.340,51	
	Reprises non courantes : transferts de charges	27.396.108,32		27.396.108,32	2.000.000,00	
	Total VIII	98.241.877,27		98.241.877,27	13.345.312,61	
	C O U R A N T	IX CHARGES NON COURANTES	141.306.347,43		141.306.347,43	69.710.908,18
		Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	5.544.814,90		5.544.814,90	52.500,00
		Subventions accordées				
Autres charges non courantes		106.454.776,17		106.454.776,17	61.914.408,18	
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions		29.306.756,36		29.306.756,36	7.744.000,00	
Total IX	141.306.347,43		141.306.347,43	69.710.908,18		
X RESULTAT NON COURANT (VIII-IX)	-43.064.470,16		-43.064.470,16	-56.365.595,57		
XI RESULTAT AVANT IMPOTS (VII+X)	1.247.440.185,86		1.247.440.185,86	1.310.807.233,50		
XII IMPOTS SUR LES BENEFICES	427.922.490,00	16.950.162,00	444.872.652,00	466.189.051,00		
XIII RESULTAT NET (XI-XII)	819.517.695,86	-16.950.162,00	802.567.533,86	844.618.182,50		
XIV TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VII)	19.570.862.528,14		19.570.862.528,14	21.048.273.405,17		
XV TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XIII)	18.751.344.832,28		18.768.294.994,28	20.203.655.222,67		
XVI RESULTAT NET (total des produits-total des charges)	819.517.695,86		802.567.533,86	844.618.182,50		

(1) Variation de stock : stock final - stock initial: Augmentation (+); Diminution (-)

(2) Achats revendus ou consommés : Achats - variation de stock

Annexe II

Décomposition par échéance du solde des dettes fournisseurs au 31 décembre 2025

Nature	(A) Montant des dettes fournisseurs (A)=B+C+D+E+F	(B) Montant des dettes non échues	Montant des dettes échues			
			(C) Dettes échues de moins de 30 jours	(D) Dettes échues entre 31 et 60 jours	(E) Dettes échues entre 61 et 90 jours	(F) Dettes échues de plus de 90 jours
Date de clôture 31/12/2024	3 404 596 143,00	2 057 757 890,00	81 796 942,00	104 090 217,00	12 717 559,00	1 148 233 536,00
Date de clôture 31/12/2025	4 323 706 420,13	3 190 889 512,17	0,00	203 651 885,84	16 540 678,75	912 624 343,37

Annexe III
Rapport de gestion Groupe

Le périmètre de consolidation est le suivant au 31 décembre 2025 :

Société	% de contrôle	Méthode de consolidation
Gazber	100,00 %	Intégration globale
Ouargaz	100,00 %	Intégration globale
Mahatta	100,00 %	Intégration globale
TEMRDA	100,00 %	Intégration globale
SEJ	50,00 %	Mise en équivalence
Global SkyFuel Solutions (GSFS)	50,00 %	Mise en équivalence
SDH	33,33 %	Mise en équivalence
Salam Gaz	20,00 %	Mise en équivalence

1. Activités et résultats des sociétés consolidées

L'activité du centre emplisseur de Gazber a généré un résultat net bénéficiaire de 1 872 k MAD.

L'activité du centre emplisseur d'Ouargaz a généré un résultat net bénéficiaire de 33 k MAD.

L'activité de gestion directe des stations-services de la Société par Mahatta a généré un résultat net bénéficiaire de 1 051 k MAD.

L'activité du dépôt de stockage de SEJ a généré un résultat net bénéficiaire de 12 407 k MAD.

L'activité du dépôt de stockage de SDH a généré un résultat net bénéficiaire 2 200 k MAD.

Les activités d'approvisionnement, logistique, stockage et transport, emplissage de gaz conditionné de Salam Gaz ont généré un résultat net bénéficiaire de 201 029 k MAD.

La société TEMRDA n'a pas eu d'activité en 2025. Son résultat net déficitaire s'élève à -2 988 k MAD

L'activité de la nouvelle JV aviation (GSFS) a généré un résultat net bénéficiaire 31 579 k MAD.

2. Résultats consolidés

Les comptes consolidés annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025, établis conformément à la réglementation en vigueur, ne comportent aucune modification, que ce soit au niveau de la présentation des comptes ou à celui des méthodes d'évaluation, par rapport à ceux de l'exercice précédent.

Les chiffres significatifs de l'exercice en normes IFRS pour la Compagnie TotalEnergies Marketing Maroc sont les suivants :

En k MAD	Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
Total du bilan	8 258 143	8 626 380
Capitaux propres - part du groupe (Résultat inclus)	1 984 665	2 745 769
Chiffre d'affaires	15 126 704	16 751 842
Résultat opérationnel courant	1 339 712	1 340 300
Résultat net (part du groupe)	851 083	934 195

a. Ouargaz S.A.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025, établis conformément à la réglementation en vigueur, ne comportent aucune modification, que ce soit au niveau de la présentation des comptes ou à celui des méthodes d'évaluation, par rapport à ceux de l'exercice précédent.

Les chiffres significatifs de l'exercice sont les suivants :

En k MAD	Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
Total du bilan	293 287	507 551
Capitaux propres (Résultat inclus)	32 969	32 936
Chiffre d'affaires	223 821	249 164
Résultat d'exploitation	310	2 855
Résultat financier	-	48
Résultat net	33	2 456

b. Gazber S.A.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025, établis conformément à la réglementation en vigueur, ne comportent aucune modification, que ce soit au niveau de la présentation des comptes ou à celui des méthodes d'évaluation, par rapport à ceux de l'exercice précédent.

Les chiffres significatifs de l'exercice sont les suivants :

En k MAD	Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
Total du bilan	398 586	851 121
Capitaux propres (Résultat inclus)	29 372	34 480
Chiffre d'affaires	826 077	1 007 947
Résultat d'exploitation	2 290	9 186
Résultat financier	1 596	1 940
Résultat net	1 872	6 980

c. Mahatta S.A.R.L.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025, établis conformément à la réglementation en vigueur, ne comportent aucune modification, que ce soit au niveau de la présentation des comptes ou à celui des méthodes d'évaluation, par rapport à ceux de l'exercice précédent.

Les chiffres significatifs de l'exercice sont les suivants :

En k MAD	Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
Total du bilan	72 414	57 060
Capitaux propres (Résultat inclus)	1 171	1 116
Chiffre d'affaires	186 905	160 300
Résultat d'exploitation	1 969	1 968
Résultat financier	-190	-469
Résultat net	1 051	996

d. TEMRDA S.A.R.L.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025, établis conformément à la réglementation en vigueur, ne comportent aucune modification, que ce soit au niveau de la présentation des comptes ou à celui des méthodes d'évaluation, par rapport à ceux de l'exercice précédent.

Les chiffres significatifs de l'exercice sont les suivants :

En k MAD	Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
Total du bilan	23 958	31 010
Capitaux propres (Résultat inclus)	12 185	15 173
Chiffre d'affaires	0	0
Résultat d'exploitation	-2 985	-2 994
Résultat financier	0	0
Résultat net	-2 988	-2 994

e. Salam Gaz S.A.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025, établis conformément à la réglementation en vigueur, ne comportent aucune modification, que ce soit au niveau de la présentation des comptes ou à celui des méthodes d'évaluation, par rapport à ceux de l'exercice précédent.

Les chiffres significatifs de l'exercice sont les suivants :

En k MAD	Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
Total du bilan	2 825 904	3 284 766
Capitaux propres (Résultat inclus)	477 224	536 195
Chiffre d'affaires	4 354 257	4 795 158
Résultat d'exploitation	307 400	399 387
Résultat financier	39 162	40 509
Résultat net	201 029	242 471

f. SEJ S.A.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025, établis conformément à la réglementation en vigueur, ne comportent aucune modification, que ce soit au niveau de la présentation des comptes ou à celui des méthodes d'évaluation, par rapport à ceux de l'exercice précédent.

Les chiffres significatifs de l'exercice sont les suivants :

En k MAD	Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
Total du bilan	99 618	112 483
Capitaux propres (Résultat inclus)	64 664	52 258
Chiffre d'affaires	49 861	50 376
Résultat d'exploitation	18 454	20 005
Résultat financier	-1 412	-1 517
Résultat net	12 407	12 624

g. SDH S.A.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025, établis conformément à la réglementation en vigueur, ne comportent aucune modification, que ce soit au niveau de la présentation des comptes ou à celui des méthodes d'évaluation, par rapport à ceux de l'exercice précédent.

Les chiffres significatifs de l'exercice sont les suivants :

En k MAD	Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
Total du bilan	73 282	73 063
Capitaux propres (Résultat inclus)	61 884	59 684
Chiffre d'affaires	23 669	23 299
Résultat d'exploitation	2 302	2 200
Résultat financier	0	0
Résultat net	2 200	2 200

h. GSEFS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 sont établis conformément à la réglementation en vigueur.

Les chiffres significatifs de l'exercice sont les suivants :

En k MAD	Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
Total du bilan	101 177	0
Capitaux propres (Résultat inclus)	67 579	0
Chiffre d'affaires	94 926	0
Résultat d'exploitation	40 886	0
Résultat financier	0	0
Résultat net	31 579	0

3. Formation du résultat distribuable des sociétés contrôlées et consolidées

a. Quargaz S.A.

Déduction faite de toutes charges et de tous impôts et amortissements, les comptes qui sont présentés font ressortir un bénéfice de 33 k MAD.

	En MAD
Résultat net de l'exercice fiscal 2025	32 630,14
Dotation à la réserve légale	0
Report à nouveau de l'exercice clos au 31.12.2025	-1 654 425,75
Report déficitaire	-1.621.795,61

Le Report déficitaire s'élève donc -1 621 k MAD, compte tenu d'un report à nouveau débiteur de -1 654 k MAD au 31 décembre 2025.

b. Gazber S.A.

Déduction faite de toutes charges et de tous impôts et amortissements, les comptes qui sont présentés font ressortir un bénéfice de 1 872 k MAD.

	En MAD
Résultat net de l'exercice fiscal 2025	1 871 710,13
Dotation à la réserve légale	0,00
Report à nouveau de l'exercice clos au 31.12.2025	0,00
Bénéfice distribuable	1 871 710,13

Le bénéfice distribuable s'élève donc à 1 872 k MAD, compte tenu de l'absence de report à nouveau au 31 décembre 2025 et du fait que la réserve légale est intégralement dotée.

c. Mahatta S.A.R.L.

Déduction faite de toutes charges et de tous impôts et amortissements, les comptes qui sont présentés font ressortir un bénéfice net de 1 051 k MAD.

	En MAD
Résultat net de l'exercice fiscal 2025	1 051 413,51
Dotation à la réserve légale	0,00
Report à nouveau de l'exercice clos au 31.12.2025	0,00
Bénéfice distribuable	1 051 413,51

Le bénéfice distribuable s'élève donc à 1 051 k MAD, compte tenu de l'absence de report à nouveau au 31 décembre 2025 et du fait que la réserve légale est intégralement dotée.

d. TEMRDA S.A.R.L.

Déduction faite de toutes charges et de tous impôts et amortissements, les comptes qui sont présentés font ressortir une perte nette de - 2 988 k MAD.

	En MAD
Résultat net de l'exercice fiscal 2025	- 2 988 599,77
Dotation à la réserve légale	0,00
Report à nouveau de l'exercice clos au 31.12.2025	- 17 126 795,39
Report déficitaire	- 20 115 395,16

Le Report déficitaire s'élève donc à - 20 115 k MAD, compte tenu d'un report à nouveau au 31 décembre 2025 de -17 127 k MAD.

e. Salam Gaz S.A.

Déduction faite de toutes charges et de tous impôts et amortissements, les comptes qui sont présentés font ressortir un bénéfice de 201 029 k MAD.

	En MAD
Résultat net de l'exercice fiscal 2025	201 029 085,29
Dotations à la réserve légale	0,00
Report à nouveau de l'exercice clos au 31.12.2025	5 989 187,30
Bénéfice distribuable	207 018 272,59

Le bénéfice distribuable s'élève donc à **207 018 k MAD**, compte tenu d'un report à nouveau au 31 décembre 2025 de **5 989 k MAD** et du fait que la réserve légale est intégralement dotée.

f. SEJ S.A.

Déduction faite de toutes charges et de tous impôts et amortissements, les comptes qui sont présentés font ressortir un bénéfice de **12 407 k MAD**.

	En MAD
Résultat net de l'exercice fiscal 2025	12.406.973,92
Dotations à la réserve légale	0,00
Report à nouveau de l'exercice clos au 31.12.2025	19.226.024,17
Bénéfice distribuable	31.632.998,09

Le bénéfice distribuable s'élève donc à **31 633 k MAD** compte tenu d'un report à nouveau au 31 décembre 2025 de **19 226 k MAD** et du fait que la réserve légale n'est pas intégralement dotée.

g. SDH S.A.

Déduction faite de toutes charges et de tous impôts et amortissements, les comptes qui sont présentés font ressortir un bénéfice de **2 200 k MAD**.

	En MAD
Résultat net de l'exercice fiscal 2025	2 200 000,00
Dotations à la réserve légale	0
Report à nouveau de l'exercice clos au 31.12.2025	35 484 452,49
Bénéfice distribuable	37.684.452,49

Le bénéfice distribuable s'élève donc à **37 684 k MAD**, compte tenu d'un report à nouveau au 31 décembre 2025 de **35 484 k MAD** et du fait que la réserve légale est intégralement dotée.

h. GSFS

Déduction faite de toutes charges et de tous impôts et amortissements, les comptes qui sont présentés font ressortir un bénéfice de **31 579 k MAD**.

	En MAD
Résultat net de l'exercice fiscal 2025	31 579 540,44
Dotations à la réserve légale	1 578 977,02
Report à nouveau de l'exercice clos au 31.12.2025	0
Bénéfice distribuable	30 000 563,41

Le bénéfice distribuable s'élève donc à **30 000 k MAD**.

4. Analyse de la situation financière des sociétés contrôlées

Les sociétés du périmètre consolidé disposent de fonds propres qui leur permettent d'afficher une solidité financière vis-à-vis de leurs créanciers et partenaires.

5. Evolution prévisible et perspectives d'avenir des sociétés contrôlées

a. Ouargaz S.A., Gazber S.A., Mahatta S.A.R.L et TEMRDA S.A.R.L

Les sociétés Ouargaz, Gazber, TEMRDA et Mahatta doivent faire face en 2026 à un environnement de marché qui restera difficile et volatil. Dans ce contexte, la Société s'attachera à soutenir les relations de confiance avec ses clients et partenaires tout en poursuivant ses efforts de contrôle des frais afin de préserver sa rentabilité.

b. Salam Gaz S.A.

La société Salam Gaz a affiché un résultat net bénéficiaire en 2025 ce qui lui permet de distribuer du dividende en 2026.

c. SEJ S.A.

La société SEJ, maintiendra ses efforts d'extension de ses capacités de stockage pour répondre aux besoins croissants de ses clients dans un contexte de libéralisation du secteur.

d. SDH S.A.

La société SDH a affiché un résultat net bénéficiaire en 2025 ce qui lui permet de distribuer du dividende en 2026.

e. GSFS.

La société GSFS a affiché un résultat net bénéficiaire en 2025 ce qui lui permet de distribuer du dividende en 2026.

6. La contribution des sociétés contrôlées dans le résultat de la Société

a. Ouargaz S.A.

Ouargaz n'a pas contribué dans le résultat de la Société en 2025 au titre des dividendes perçus par la Société en 2025 puisque la société Ouargaz a enregistré des pertes cumulées de -1 654 k MAD au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

b. Gazber S.A.

La contribution de Gazber dans le résultat de la Société en 2025 s'élève à 6 980 k MAD correspondant aux dividendes perçus par la Société en 2025 pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 de Gazber.

c. Mahatta S.A.R.L.

La contribution de Mahatta dans le résultat de la Société en 2025 s'élève à 996 k MAD correspondant aux dividendes perçus par la Société en 2025 pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 de Mahatta.

d. TEMRDA S.A.R.L.

TEMRDA n'a pas contribué dans le résultat de la Société en 2025 au titre des dividendes perçus par la Société en 2025 puisque la société TEMRDA a enregistré une perte de -2 994 k MAD au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

e. Salam Gaz S.A.

La contribution de Salam Gaz dans le résultat de la Société en 2025 s'élève à 52 000 k MAD correspondant aux dividendes perçus par la Société en 2025 pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 de Salam Gaz.

f. SEJ S.A.

Le bénéfice distribuable de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevait à 19 226 k MAD, et la société n'a procédé à aucun versement de dividendes au cours de l'exercice 2025, compte tenu des projets d'investissement envisagés par la société SEJ.

g. SDH S.A.

SDH n'a pas contribué dans le résultat de la Société en 2025 au titre des dividendes perçus par la Société en 2025, le bénéfice a été affecté au report à nouveau.

Annexe IV

Administrateurs détenant des mandats dans d'autres sociétés et principales fonctions

Administrateurs	Autres mandats
Monsieur Abdesslam Rhnimi	Administrateur et président directeur général de Gazber Administrateur et président directeur général de Ouargaz Administrateur et président du Conseil d'administration de SEJ Administrateur à CEC Administrateur à Ismailia Gaz Administrateur à Sofrenor Administrateur à Salam Gaz Administrateur à GSFS
Monsieur Mohammed Fikrat	Président du directoire de Crédit Agricole Président du Directoire du Groupe Crédit Agricole du Maroc Membre du Conseil d'Administration de la Fondation Mohamed V pour la Solidarité Président du Conseil d'Administration du Centre National Mohammed VI pour Personnes Handicapées Membre du Conseil Économique, Social et Environnemental du Maroc (CESE) Vice-Président de la Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM) Président du Conseil d'Administration du Salon International de l'Agriculture du Maroc (SIAM), Membre du Conseil d'Administration du Groupement Professionnel des Banques du Maroc (GPBM) Membre du Conseil d'Administration du Centre Marocain de la TPE Membre du Conseil d'Administration du Centre Marocain de la Microfinance solidaire Président du Conseil d'Administration de la Fondation Ardi pour le Microcrédit Membre du Conseil d'Administration de l'Université Al Akhawayne, Ifrane, Maroc Président de l'Association Marocaine pour la Recherche-Développement (R&D Maroc) Président de la Fondation Zakoura

<p>Madame Ghita Lahlou</p>	<p>Administratrice de Holding Casablanca Médicale Développement</p> <p>Administratrice de Saham Horizon</p> <p>Président Directeur Général Media Network Fund</p> <p>Président Directeur Général Saham Support Services</p> <p>Gérante Kids Fashion</p> <p>Administratrice de la Fondation Saham</p> <p>Administratrice de Saham Media Fund</p> <p>Membre du conseil de surveillance Saham Bank</p> <p>Administratrice de Immorente</p> <p>Administratrice de Witamax</p> <p>Administratrice de Uniconfort Maroc Dolidol</p> <p>Administratrice indépendante du Groupe CMGP</p> <p>Administratrice de Saham Contact</p> <p>Administratrice indépendante de TGCC</p>
----------------------------	---

LISTE DES COMMUNIQUES DE PRESSE PUBLIES AU COURS DE L'EXERCICE 2025

- **28 novembre 2025**, TotalEnergies Marketing Maroc communique ses indicateurs de résultats au 30 septembre 2025
- **29 juin 2025**, TotalEnergies Marketing Maroc communique ses indicateurs au 30 juin 2025
- **30 mai 2025**, TotalEnergies Marketing Maroc communique ses indicateurs au 31 mars 2025
- **07 mai 2025**, Avis de convocation des actionnaires en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire juin 2025 TEEM
- **30 avril 2025**, Communication financière TotalEnergies Marketing Maroc Résultats 2024 TotalEnergies
- **28 mars 2025**, Résultats de TotalEnergies Marketing Maroc au 31 décembre 2024
- **28 février 2025**, TotalEnergies Marketing Maroc communique ses indicateurs au 31 décembre 2024

ETAT DES HONORAIRES VERSES AUX CONTROLEURS DE COMPTES

KMAD			2023	2024	2025
Audit	EY	TEM Maroc	0	0	0
		Filiales	133	0	0
	PWC	TEM Maroc	676	676	676
		Filiales	160	160	160
	FINACS	TEM Maroc	300	300	300
		Filiales	130	130	130
			1 399	1 266	1 266
Other missions	EY	Filiales	40	0	0
	PWC	TEM Maroc	50	100	100
		Filiales	40	80	80
	FINACS	TEM Maroc	85	135	135
		Filiales	40	80	80
				255	395
Total	EY		173	0	0
	PWC		926	1 016	1 016
	FINACS		555	645	645
				1 654	1 661

TotalEnergies Marketing Maroc

Rapport ESG 2025



SOMMAIRE

ELEMENTS GENERAUX.....	3
INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES	10
INFORMATIONS SOCIALES.....	11
GOUVERNANCE	15
PARTIES PRENANTES	20

ÉLÉMENTS GÉNÉRAUX

À propos de ce rapport

Ce rapport présente les politiques et réalisations environnementales, sociales et la gouvernance de TotalEnergies Marketing Maroc. Il contient les éléments d'information prévus par la circulaire de l'AMMC 03-19 (l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux).

Périmètre du reporting ESG

Ce rapport consolide les performances de TotalEnergies Marketing Maroc en matière Environnementale, Sociale et de Gouvernance (ESG) pour la période allant du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025.

Les informations publiées dans ce rapport sont conformes aux principes des normes de référence ci-après :

- L'information financière consolidée a été préparée en conformité avec les normes comptables internationales adoptées au sein de l'Union Européenne au 1^{er} janvier 2025 et telles que publiées à cette même date : IFRS (*International Financial Reporting Standards*), IAS (*International Accounting Standards*) et leurs interprétations SIC et IFRIC (*Standards Interpretations Committee et International Financial Reporting Interpretations Committee*).
- Le *reporting* des données environnementales, sociales et sociétales est conforme aux exigences de la circulaire 03-19 de l'AMMC inspirées des standards de *reporting* internationaux.

Etude de la matérialité

Pour identifier ses thématiques prioritaires, TotalEnergies Marketing Maroc s'est basée sur les exigences de la circulaire 03-19 de l'AMMC, tout en s'inspirant des standards de *reporting* internationaux. Il en ressort les enjeux et thématiques ci-dessous.

- Santé et sécurité au travail ;
- Sécurité routière ;
- Développement durable ;
- Climats et Biodiversité ;
- Gestion des facteurs environnementaux ;
- Protection des ressources en eau ;
- Traitement et valorisation des déchets.
- Transition énergétique ;
- Technologies photovoltaïques ;
- Mobilité électrique ;
- Développement du capital humain et promotion de la diversité ;
- Diversité des profils et des compétences et égalité des chances ;
- La formation pour le développement des compétences ;
- Communication et relations sociales ;
- Gouvernance de l'éthique ;
- Déontologie et prévention de la corruption ;
- Relation clients ;
- Dialogue des cultures et patrimoine ;
- Communautés locales ;
- Education et insertion des jeunes ;

À propos de TotalEnergies

TotalEnergies est une compagnie multi-énergies intégrée mondiale de production et de fourniture d'énergies : pétrole et biocarburants, gaz naturel, biogaz et hydrogène bas carbone, renouvelables et électricité. Nos plus de 100 000 collaborateurs s'engagent pour fournir au plus grand nombre une énergie plus abordable, plus disponible et plus durable. Présente dans environ 120 pays, TotalEnergies inscrit le développement durable au cœur de sa stratégie, de ses projets et de ses opérations.

En affirmant son ambition d'être un acteur majeur de la transition énergétique et d'atteindre la neutralité carbone à horizon 2050, ensemble avec la société, TotalEnergies s'engage à faire évoluer en profondeur ses produits et services, tout en continuant à répondre aux besoins en énergie d'une population mondiale en croissance.

A propos de TotalEnergies Marketing Maroc

Présent au Maroc depuis plus de 90 ans, TotalEnergies Marketing Maroc est un acteur majeur sur l'ensemble du marché des produits pétroliers : réseau de stations-service, clients industriels, lubrifiants, aviation, GPL et logistique. Depuis son implantation dans le pays, la Compagnie a constamment accompagné le développement économique grâce à d'importants programmes d'investissements. Aujourd'hui, TotalEnergies Marketing Maroc génère près de 600 emplois directs et plus de 5 000 emplois indirects, commercialise 1,7 million de tonnes de produits pétroliers et compte 385 stations-service à travers tout le pays, dont dix autoroutières. Un acteur majeur du secteur, avec une position significative sur le marché national.

Des principes d'action au cœur de notre modèle d'entreprise

Dans le respect de son Code de conduite, TotalEnergies Marketing Maroc adopte les principes d'action suivants :

- La Sécurité est une valeur cardinale : sécurité, excellence opérationnelle et développement durable vont de pair.
- Le Respect de l'Autre est l'autre valeur cardinale qui constitue avec le respect des droits humains une pierre angulaire de notre Code de conduite.
- La « tolérance zéro » est la règle de conduite fondamentale contre la corruption et la fraude.
- La transparence est la pierre angulaire de notre engagement avec la société quel que soit le sujet sur lequel nous intervenons.

Ces principes d'action imposent également à l'ensemble des collaborateurs de TotalEnergies Marketing Maroc une conduite exemplaire, en priorité en matière de sécurité, de sûreté, de santé, d'environnement, d'intégrité sous toutes ses formes (notamment lutte contre la corruption, contre la fraude et contre les pratiques anticoncurrentielles) et de droits humains.

C'est par une adhésion stricte de l'ensemble de nos collaborateurs à ces valeurs et principes d'action que notre entreprise entend construire une croissance forte et durable pour elle-même et pour l'ensemble de ses parties prenantes. Nous concrétisons ainsi notre engagement en faveur d'une énergie meilleure.

L'année 2025 en chiffres

15 milliards de dirhams de chiffre d'affaires consolidé	851 millions de dirhams de résultat net consolidé
1 794 kt de ventes	6 nouvelles ouvertures de stations-service

Notre modèle économique

Réseau de stations-service

Avec 385 stations actives à fin 2025, TotalEnergies Marketing Maroc se réinvente chaque jour pour apporter des réponses concrètes aux besoins de ses clients, par la proximité et l'innovation, en proposant une large gamme de prestations : vente de carburants Excellium, services aux automobilistes (Wash, Carglass, TQAS...), boutiques, offre de restauration diversifiée (cafés « Bonjour », Starbucks, Dar Dyafa, Burger King, Quick, La Croissanterie, Holy Choco, HL Burger...).

Commerce Général

TotalEnergies Marketing Maroc propose à ses partenaires industriels, des solutions innovantes axées sur la qualité des produits, l'intégrité des quantités livrées et l'excellence dans le service.

Activité GPL

TotalEnergies Marketing Maroc est présente dans l'activité GPL avec la vente de butane et de propane, aussi bien sous format conditionné que sous format vrac, avec les marques TotalEnergies Gaz, Saada Gaz et Atlas Gaz. Grâce à différentes filiales et participations, l'activité GPL de TotalEnergies Marketing Maroc est entièrement intégrée depuis l'approvisionnement jusqu'à la distribution, en passant par l'emplissage.

Activité lubrifiants

TotalEnergies Marketing Maroc distribue ses lubrifiants et produits d'entretien automobile à travers plusieurs canaux et segments du marché, soit via son réseau de stations-service, soit via des distributeurs, ou encore directement à ses partenaires commerciaux et industriels tels que les constructeurs automobiles, les grandes industries nationales et internationales ainsi que le secteur public.

Grâce à son unité de fabrication de lubrifiants située à Berrechid, TotalEnergies Marketing Maroc fabrique au Maroc plus de 80% des lubrifiants qu'elle commercialise sur le marché marocain et en exporte une partie.

Activité aviation

TotalEnergies Marketing Maroc détient 50% des installations de stockage et avitaillement de carburant aviation des huit aéroports au sud du Maroc dont les aéroports de Marrakech et Agadir.

Des engagements certifiés

Dans le cadre d'une démarche d'amélioration de la qualité de son management et de son impact sur l'environnement, TotalEnergies Marketing Maroc s'est vu remettre plusieurs certifications renouvelées annuellement :

<p>ISO 9001 Depuis 2015 pour l'activité Logistique et Commercialisation du Carburant</p>	<p>ISO 9001 Depuis 2015 pour l'activité Logistique et Commercialisation du GPL vrac</p>	<p>ISO 14001 depuis 2004 et ISO 9001 depuis 2008 pour le stockage, emplissage et les services associés au GPL conditionné</p>
<p>ISO 14001 Depuis 2004 pour la fabrication des lubrifiants</p>	<p>ISO 9001 Depuis 2015 pour la fabrication, l'assistance technique et la vente de lubrifiants</p>	

Une démarche citoyenne en lien avec les objectifs de développement durable

Notre démarche citoyenne vise un équilibre cohérent entre efficacité économique, équité sociale et préservation de l'environnement. C'est une démarche de performance globale qui requiert une implication managériale au plus haut niveau, un engagement au quotidien et une posture de progrès continu.

La Fondation TotalEnergies agit en faveur des jeunes, notamment des plus vulnérables. Créée en 1992, elle œuvre aujourd'hui aux côtés de ses partenaires dans quatre domaines prioritaires :

- Inclusion et Éducation ;
- Sécurité routière ;
- Climat, Littoral et Océans ;
- Dialogue des cultures et Patrimoine.

Ses initiatives, ainsi que le programme Action !, qui permet aux collaborateurs de consacrer jusqu'à trois jours de leur temps de travail par an à des actions d'intérêt général, renforcent la contribution économique, sociale et sociétale de TotalEnergies et participent ainsi à l'engagement citoyen de l'entreprise.

Nous avons retenu trois enjeux sociétaux majeurs, qui recouvrent les actions de solidarité menées chaque jour par TotalEnergies Marketing Maroc.



Sécurité routière



Education et insertion des jeunes



Dialogue des cultures et patrimoine

Sécurité routière

Programme VIA

Parce que sensibiliser aujourd'hui les jeunes à la sécurité routière, c'est contribuer à sauver des vies demain, TotalEnergies Marketing Maroc et la Fondation SANADY ont signé un partenariat pour déployer un important programme d'éducation à la sécurité routière dénommé « VIA », destiné aux collégiens et lycéens.

Le programme VIA pour une mobilité sûre agit au plus près des jeunes pour améliorer les conditions de leurs déplacements autour de l'école, en portant la parole des jeunes eux-mêmes sur ce sujet et en sensibilisant tous les membres de la communauté éducative. Grâce à son format pédagogique, participatif et innovant, il met les jeunes en situation réelle, pour leur permettre d'adopter les bons gestes et les rendre acteurs de leur propre sécurité sur la route. TotalEnergies Marketing Maroc est l'une des premières filiales de la Compagnie TotalEnergies en Afrique à mettre en œuvre ce programme.

L'édition 2025 du programme VIA Maroc a été un véritable succès, mobilisant 15 collèges de la région Casablanca-Settat. 180 jeunes ambassadeurs ont sensibilisé plus de 15 000 élèves à la sécurité routière grâce à 16 heures d'ateliers animés par 26 enseignants formés.

Initiative 1 casque 1 vie

En 2025, TotalEnergies Marketing Maroc a poursuivi son engagement en faveur de la sécurité routière en clôturant la distribution des 2 000 casques Sans marques à travers notre réseau de stations-service. Cette action, menée en partenariat avec des associations locales, vise à protéger les usagers vulnérables, en particulier les motocyclistes, en encourageant le port du casque homologué.

La sécurité routière étant une priorité majeure pour nous, cette initiative s'inscrit dans une démarche globale de sensibilisation et de protection des usagers de la route. La distribution de casques en 2025 contribue à réduire le nombre de blessures graves et de décès liés aux accidents de deux-roues motorisés, en incitant les conducteurs à adopter des comportements responsables.

TotalEnergies Marketing Maroc a marqué sa présence lors de la 4ème Conférence ministérielle mondiale sur la sécurité routière, tenue pour la première fois en Afrique, à Marrakech. À travers un stand dédié, l'entreprise a pris part à cet événement d'envergure qui a réuni plus de 260 intervenants issus de 120 pays.

Éducation et insertion des jeunes

TotalEnergies Marketing Maroc contribue à soutenir la jeunesse, en particulier les jeunes qui grandissent dans un contexte économique, social ou familial sensible qui les prive d'éducation, de savoir-être, de sécurité, d'accès au sport ou à la culture.

L'entreprise souhaite, par l'intermédiaire des programmes initiés, soutenir leur épanouissement personnel et professionnel, fournir des outils qui leur permettront de se réaliser et de s'engager sur la voie de l'autonomie, insuffler l'envie d'apprendre et d'entreprendre pour devenir des hommes et des femmes responsables, acteurs de leur avenir.

Initiative « GIRLS CAN »

En partenariat avec Tibu Africa, TotalEnergies Marketing Maroc déploie l'initiative **Girls CAN**, un programme d'émancipation dédié aux jeunes filles sans emploi ne poursuivant pas d'études et ne suivant pas de formation. Alliant pratique sportive et ateliers de leadership, ce projet transforme le football en une véritable école de vie et d'acquisition de compétences professionnelles.

Forte du succès de la 4^e édition en 2025 — qui a permis de former 36 coachs et d'accompagner 204 bénéficiaires avec un taux d'insertion exceptionnel de 78 % — l'initiative franchit une nouvelle étape. La signature de la 5^e édition a ainsi été officialisée le 6 avril, à l'occasion de la Journée Mondiale du Sport. Ce nouveau chapitre confirme l'engagement de l'initiative comme acteur majeur de l'autonomisation et de l'égalité des chances au Maroc, touchant déjà plus de 3 000 bénéficiaires indirects.

Ce programme agit comme un levier structurant d'inclusion et d'autonomisation des jeunes femmes au Maroc.

Programme Mazaya

Au travers de la Fondation Ténor pour la culture, le programme Mazaya permet la prise en charge du cursus scolaire et musical d'étudiants issus de milieux défavorisés. À cet égard, TotalEnergies Marketing Maroc s'engage à verser une contribution financière annuelle de 50 000 MAD afin de soutenir cette initiative.

Soutien à des associations caritatives

TotalEnergies Marketing Maroc soutient l'association Mama Sultana afin de fournir une aide et un accompagnement aux enfants abandonnés, ce qui s'est concrétisé par un don en nature.

TotalEnergies Marketing Maroc a également apporté son soutien financier à l'association Anaïs, en contribuant à hauteur de 40 000 MAD pour l'organisation d'une soirée caritative en 2025. Cette initiative vise à collecter des fonds pour améliorer les conditions de vie des personnes en situation de handicap mental. Via son soutien à cet événement, TotalEnergies Marketing Maroc vise à favoriser le bien-être des personnes les plus vulnérables de la société.

Dans le cadre de notre engagement envers le bien-être des enfants en situation de précarité, nous avons renouvelé notre soutien à l'association SOS Villages d'Enfants par la fourniture de dons en nature essentiels. Ces dons, comprenant des jeux, des vêtements, des paniers alimentaires et des cartes carburants, visent à améliorer durablement le quotidien des enfants et à répondre à leurs besoins fondamentaux, contribuant ainsi à leur développement et à leur épanouissement.

Dialogue des cultures et patrimoine

Programme « Cultures Solidaires »

TotalEnergies Marketing Maroc apporte son soutien financier au programme « Cultures Solidaires » réalisé par le Studio des Arts Vivants en partenariat avec l'association EMA.

Ce programme vise à offrir des moments de culture et de divertissement aux enfants défavorisés, notamment ceux soutenus par l'association EMA, qui œuvre dans 17 établissements scolaires publics auprès de plus de 17 000 enfants. En collaborant avec le Studio des Arts Vivants, TotalEnergies Marketing Maroc s'engage à promouvoir l'accès à la culture et à l'éducation, considérant que ceux-ci sont des éléments essentiels pour l'épanouissement des jeunes et leur réussite scolaire.

Avec un soutien financier de 300 000 MAD, ce partenariat a permis aux enfants bénéficiaires d'assister à huit spectacles tout au long de la saison théâtrale 2024-2025 leur offrant ainsi des moments de rêve et d'évasion.

Partenariat avec l'Institut Français du Maroc

Partenaire historique de l'Institut Français, TotalEnergies Marketing Maroc soutient le rayonnement culturel à travers une contribution de 400 000 MAD. Ce projet d'envergure favorise l'accès à la culture pour les populations rurales et périurbaines grâce à des dispositifs itinérants et innovants, incluant notamment un cinéma et une offre numérique multimédia. Cet engagement réaffirme notre volonté de valoriser les savoir-faire et de promouvoir l'égalité des chances sur l'ensemble du territoire.

Programme « Action! »

« Action! », le programme d'engagement solidaire des collaborateurs de TotalEnergies donne à chacun d'entre eux le temps et les moyens d'agir davantage en faveur de l'intérêt général. Il permet en effet à tous les collaborateurs de la Compagnie de consacrer jusqu'à trois jours par an de leur temps de travail à des missions de bénévolat.

En 2025, dans le cadre du programme Action ! Plusieurs activités ont été organisées à savoir :

- Distribution de box alimentaires solidarité ramadan 2025
- Animation d'ateliers pour enfants sur la sécurité routière
- Collecte de vêtements, livres jouets à distribuer durant la randonnée 2025
- Distribution de bouteilles de gaz et de packs d'hygiène à Marrakech
- Distribution de casques sur la station anza à Agadir
- Visite du centre d'accueil des mères célibataires à Tanger
- Achat de produits de première nécessité pour bébé et enfants abandonnés à Fès

INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

TotalEnergies Marketing Maroc inscrit le développement durable et la protection de l'Environnement au cœur de sa stratégie, de ses projets et de ses opérations

Dans le cadre de la stratégie de transition de la Compagnie TotalEnergies, TotalEnergies Marketing Maroc place la durabilité au cœur de ses activités, en cohérence avec une approche équilibrée entre développement des énergies et réduction des émissions. Son engagement s'articule autour de quatre axes : le climat et l'énergie durable, la préservation de l'environnement, le bien-être des personnes et l'impact positif pour les parties prenantes.

TotalEnergies Marketing Maroc - acteur exigeant dans la gestion des facteurs environnementaux

TotalEnergies Marketing Maroc intègre la durabilité environnementale comme un pilier structurant de sa démarche ESG. L'entreprise met en œuvre un dispositif systématique de mesure et de pilotage de la performance environnementale sur l'ensemble de ses sites, permettant d'identifier, d'évaluer et de maîtriser les impacts liés à ses activités. Les consommations d'eau et d'électricité font l'objet d'un suivi renforcé et d'actions ciblées d'optimisation, dans une logique d'amélioration continue de l'efficacité des ressources et de réduction de l'empreinte carbone. Cette démarche repose notamment sur la réalisation régulière d'audits d'efficacité énergétique et de bilans carbone, qui constituent des outils clés d'aide à la décision.

À l'issue de ces diagnostics, des plans d'actions opérationnels ont été déployés sur l'ensemble des sites. Les mesures mises en œuvre ont permis d'éviter plus de **310 tonnes de CO₂**, contribuant concrètement aux objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre et à l'alignement avec la trajectoire climat de la compagnie

Au-delà de la conformité réglementaire, cette démarche proactive de performance environnementale constitue un levier stratégique de création de valeur durable. Elle renforce la résilience des opérations, améliore la compétitivité de l'entreprise et mobilise les collaborateurs autour d'objectifs communs. Elle traduit également l'engagement de TotalEnergies Marketing Maroc à répondre aux attentes de ses parties prenantes et à contribuer durablement aux enjeux environnementaux du territoire.

Climat et Biodiversité

Notre démarche consiste à concilier le développement des ressources énergétiques avec la protection de la biodiversité pour construire un avenir durable.

En réponse aux enjeux climat, TotalEnergies Marketing Maroc abaisse régulièrement l'intensité carbone de son mix énergétique. Au-delà, nous soutenons des projets pour la préservation des écosystèmes notamment :

- La solarisation des stations-service :

114 stations sont solarisées	1,27 MWc Puissance installée	3442 Tonnes de CO ₂ évités cumulés depuis 09/2023
---	--	--

- Les campagnes de plantation des oliviers lors des actions RSE ;

Des informations complémentaires sur les actions d'engagement citoyen de TotalEnergies Marketing Maroc peuvent être consultées sur le site Internet de la société : <https://totalenergies.ma/>.

Suivi et traitement des déchets dans les sites et stations

TotalEnergies Marketing Maroc procède, sur tous ses sites, à l'identification, au tri et à la collecte des déchets en en assurant la traçabilité.

Le transport et le traitement de ces déchets sont confiés à des prestataires dûment agréés et autorisés par les autorités locales.

Et dans le cadre de l'économie circulaire, TotalEnergies Marketing Maroc parvient à valoriser et/ou à recycler jusqu'à 85% des déchets générés sur ses sites, notamment au niveau de son usine de fabrication de lubrifiants où ce taux avoisine les 100% avec le recyclage de tous les emballages utilisés (fûts métalliques, cubitainers, carton...) et la valorisation des autres déchets.

Valorisation des déchets - collecte des huiles usagées dans ses stations-service et chez ses clients BtoB

TotalEnergies Marketing Maroc propose à ses clients un service de récupération des huiles usagées. La collecte des huiles usagées auprès des stations-service de TotalEnergies Marketing Maroc et de certains clients s'inscrit dans une logique de développement durable. Leur utilisation contribue à la préservation des ressources naturelles et permet une élimination adéquate des déchets, tout en respectant l'environnement et la réglementation en vigueur.

Prévention des pollutions des eaux et des surfaces

Celle-ci passe par l'installation de cuves de carburant à double enveloppe ou stratifiées avec limiteurs de remplissage et détecteurs de fuites dans le cadre de la construction ou la rénovation de nos stations-service.

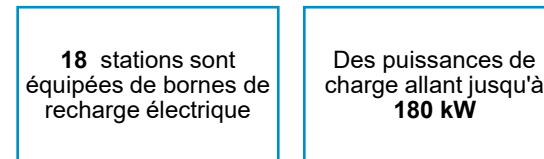
Généralisation des détecteurs de fuite au niveau des cuves de carburant sur notre réseau de stations-service

Ces équipements permettent un meilleur suivi de stocks en station et une détection rapide de toute fuite de produits pouvant avoir un impact environnemental.

Installation des bornes de recharge pour véhicules électriques

Face au développement de la mobilité électrique au Maroc, TotalEnergies Marketing Maroc a démarré un projet d'équipement de ses stations autoroutières en bornes de recharge.

Au 31 décembre 2025, 18 stations sont équipées d'au moins une borne de recharge pour véhicules électriques.



Ces résultats traduisent une amélioration significative de la performance environnementale confirmant l'efficacité des plans d'action engagés.

INFORMATIONS SOCIALES

Développement du capital humain et promotion de la diversité

TotalEnergies Marketing Maroc génère plus de 600 emplois directs dont près de 35% sont occupés par des femmes et plus de 5 000 emplois indirects.

		2025	2024	2023
Effectif par branche	TotalEnergies Marketing Maroc	319	313	319
	Gazber	112	113	103
	Ouargaz	37	38	35
	Mahatta	150	158	169
	Total général	618	622	626
Répartition par type de contrat	CDI	99%	99%	99,97%
	CDD	1%	1%	0%
	Stagiaire ANAPEC	0%	0%	0,03%
Répartition par catégorie	Ingénieurs et cadres	36%	35%	38%
	Agents de maîtrise	10%	11%	13%
	Autres	54%	54%	49%
Répartition par ancienneté	[0 - 15]	60%	62%	60%
	[15 - 25]	23%	26%	25%
	[>25]	17%	12%	15%

TotalEnergies Marketing Maroc privilégie la diversité des profils et des compétences.

La politique de recrutement de TotalEnergies Marketing Maroc vise à recruter de nouveaux talents en vue d'accompagner l'évolution de l'entreprise et d'assurer une évolution pérenne de ses activités. Pour accompagner son développement, TotalEnergies Marketing Maroc privilégie la diversité des profils et des compétences. Tout en encourageant l'esprit d'équipe, la politique de l'entreprise en matière de ressources humaines vise à développer et à accompagner les talents de façon à leur permettre d'être acteurs de leur propre réussite au sein de la société.

Durant les trois derniers exercices, TotalEnergies Marketing Maroc a recruté 60 collaborateurs, dont 68% sont des femmes.

Rémunération à un niveau compétitif et motivant

Notre politique de rémunération est fondée sur les principaux piliers suivants :

- rémunérer à un niveau compétitif et motivant : la rémunération combine des éléments fixes et variables, individuels et collectifs, immédiats et différés sur la base de la performance individuelle, de critères économiques et HSSE ;
- rémunérer avec équité : les responsabilités exercées et les performances doivent être appréciées avec équité. Pour ce faire, TotalEnergies Marketing Maroc a mis en place des outils tels que l'évaluation des postes et l'Entretien Individuel Annuel.

En plus du salaire de base, la rémunération au sein de TotalEnergies Marketing Maroc comprend des éléments de rémunération variables (bonus/part variable, éventuelles primes, actionnariat salarié...) et des avantages sociaux (retraite, prévoyance...).

Gestion des carrières :

Une fonction de « développeur de talent » a été mise en place en 2019 pour renforcer l'accompagnement de chaque collaborateur en termes de développement professionnel et apporter à chacun un support dédié et individualisé lui permettant de devenir acteur de son évolution de carrière.

La formation pour le développement des compétences

Notre politique de formation poursuit les objectifs suivants :

- la Sécurité étant l'une de nos valeurs cardinales, un parcours de formation obligatoire est donc défini pour permettre à chaque collaborateur de suivre les modules indispensables à la bonne tenue de son poste. Cela s'applique aussi à toute nouvelle recrue qui bénéficie, dès le premier jour, d'un parcours de formation et d'intégration Sécurité ;
- programme de formations à l'intention de tous les collaborateurs de TotalEnergies Marketing Maroc, en fonction de leur secteur d'activité, de façon à leur permettre d'atteindre les objectifs fixés dans la feuille de route de l'entreprise :
 - Innovation et digital ;

- Développement des compétences (développement personnel et évolution professionnelle) pour favoriser la transversalité ;
- Importance accordée aux formations en management.

Le nombre de salariés formés au titre de l'exercice 2025 est de 312 collaborateurs pour un budget de 3,5 MMAD.

La santé et la sécurité de nos collaborateurs

TotalEnergies Marketing Maroc veille à sensibiliser ses salariés à la santé individuelle et collective. En la matière, la prévention, la sensibilisation et l'écoute sont assurées dans le cadre de campagnes ciblées (vaccination, dépistage, visites médicales annuelles...).

Mesures prises pour l'égalité entre les femmes et les hommes

TotalEnergies Marketing Maroc assure la mise en place :

- des process garantissant le respect de l'équité de traitement pour tous, notamment en termes de recrutement, d'évaluation, d'accès aux formations, de mobilité, de promotion, de rémunération et de conditions de travail ;
- des communications, guides, et outils de suivi dédiés.

TotalEnergies Marketing Maroc développe les compétences et les carrières de l'ensemble de ses collaborateurs en veillant à ce qu'il n'y ait aucune discrimination.

Le réseau TWICE de TotalEnergies, contribue autrement à la mixité

En complément du rôle joué et des missions accomplies par les ressources humaines et le management en matière de mixité au sein de l'entreprise, TotalEnergies Marketing Maroc s'appuie sur son antenne locale du réseau TWICE - TotalEnergies Women's Initiative for Communication and Exchange. Créée en 2021 et regroupant dix collaborateurs, celle-ci est l'émanation du réseau qui œuvre depuis plus de 15 ans à faire progresser la mixité chez TotalEnergies, à soutenir les femmes et à leur donner des clés pour leur développement professionnel afin qu'elles prennent toute leur place au sein de la Compagnie et contribuent ainsi à sa performance.

TWICE propose des ateliers, des témoignages de parcours, des partages d'expérience, du mentoring, de nouvelles opportunités de rencontres et d'inspiration dans un cadre d'écoute et de soutien mutuel qui apportent des solutions concrètes et des réponses aux femmes de TotalEnergies qui y participent.

Le respect et la communication au cœur des relations sociales

La liberté d'association syndicale est un droit chez TotalEnergies Marketing Maroc. Pour maintenir de façon pérenne un climat social serein, TotalEnergies Marketing Maroc privilégie un dialogue continu et de qualité avec ses partenaires sociaux. TotalEnergies Marketing Maroc dispose de 46 délégués titulaires et suppléants, pour zéro jour de grève et zéro litige social en 2025.

GOVERNANCE

Organes de gouvernance

Garants de la bonne marche de la Société et de la concrétisation des orientations stratégiques de ses activités commerciales, les organes de gouvernance se déclinent comme suit au 31 décembre 2025 :

Assemblée générale

Une assemblée générale ordinaire d’approbation des comptes est réunie tous les ans, dans les six premiers mois qui suivent la date de clôture de l’exercice social, soit au plus tard le 30 juin de chaque année.

L’assemblée générale ordinaire statue sur toutes les questions d’ordre ordinaire telles que prévues par la loi et ses statuts qui ne relèvent pas de la compétence de l’assemblée générale extraordinaire.

Un conseil d’administration engagé et mobilisé, au service de l’ambition de TotalEnergies

Le conseil d’administration détermine les orientations de l’activité de TotalEnergies Marketing Maroc et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées générales d’actionnaires et dans la limite de l’objet social, il se saisit de toute question en lien avec la bonne marche de la Société et règle par ses délibérations les affaires qui le concernent. Il autorise les sûretés émises par la Société, les conventions réglementées et l’acquisition ou la cession des biens immobiliers. Il convoque l’assemblée générale et en fixe son ordre du jour.

La composition du conseil d’administration de la Société au 30 mars 2026 se décline comme suit :

Administrateurs	Fonction	Nomination / Renouvellement	Fin de mandat
Monsieur Pierre-Emmanuel Bredin, président du conseil	Président du conseil d’administration	Conseil d’administration du 22 septembre 2025	Durée de son mandat d’administrateur
Monsieur Pierre-Emmanuel Bredin	Administrateur	Conseil d’administration du 22 septembre 2025	Exercice 2026
Monsieur Abdesslam Rhnimi	Administrateur	Assemblée générale 11 juin 2025	Exercice 2026
TotalEnergies Marketing Afrique, représentée par Madame Fernanda Schroder	Administrateur	Assemblée générale 11 juin 2025	Exercice 2026
Monsieur Jean Philippe Torres	Administrateur	Assemblée générale 11 juin 2025	Exercice 2026
Zahid International FZE, représentée par Monsieur Aladdin Riad Sami	Administrateur	Assemblée Générale du 02/06/2022	Exercice 2025
Monsieur Zayd Mohamed Zahid	Administrateur	Assemblée Générale du 02/06/2022	Exercice 2025
Madame Leila Taleb	Administrateur	Conseil d’administration du 18 décembre 2025	Exercice 2025
Monsieur Mohammed Fikrat	Administrateur indépendant	Assemblée Générale du 02/06/2022	Exercice 2025
Madame Ghita Lahlou	Administratrice indépendante	Assemblée générale 11 juin 2025	Exercice 2026

Le conseil d'administration reflète une diversité et une complémentarité d'expériences, d'expertises, de nationalités et de cultures, nécessaires pour tenir compte des intérêts de l'ensemble des actionnaires et des parties prenantes de TotalEnergies Marketing Maroc.

Administrateurs indépendants

Le Conseil d'administration de TotalEnergies Marketing Maroc inclut deux administrateurs indépendants, et ce conformément aux exigences légales de la loi 17-95 relative aux sociétés anonymes.

Les administrateurs indépendants sont sélectionnés par le conseil d'administration en examinant leur indépendance. Le conseil ainsi que les actionnaires de TotalEnergies Marketing Maroc considèrent qu'ils sont indépendants dès lors qu'ils n'entretiennent aucune relation de quelque nature que ce soit avec la Société, son groupe ou sa direction qui puisse compromettre l'exercice de leur liberté de juger. Cette appréciation s'est appuyée pour chaque administrateur indépendant sur les critères d'indépendance afin qu'ils soient indépendants d'esprit et de caractère.

Parité dans le conseil de la concurrence

En conformité avec les exigences légales de la loi n° 19-20 modifiant et complétant la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes, la proportion de chaque sexe parmi les membres du conseil d'administration de TotalEnergies Marketing Maroc est d'au moins 30 %.

Les incompatibilités

Les administrateurs indépendants seront soumis aux conditions de capacité et aux règles d'incompatibilité prévues par la loi sur la société anonyme, à savoir :

- l'exercice de certaines activités est incompatible avec celui des fonctions d'administrateur, notamment concernant les fonctionnaires, la fonction publique ;
- les commissaires aux comptes ne peuvent pas être nommés administrateurs des sociétés qu'ils contrôlent, moins de cinq années après la cessation de leurs fonctions ;
- certaines condamnations pénales impliquent des incapacités entraînant l'interdiction d'être administrateur.

Profil et compétences requises

Les administrateurs indépendants devront également jouir de la compétence juridique, financière et comptable, de l'expérience professionnelle de l'administrateur, ainsi que les autres qualités de force de caractère, de bonne connaissance de l'entreprise et de son environnement, de loyauté (agir dans l'intérêt social) et d'honnêteté, de prudence et de diligence, de transparence, de respect de la confidentialité....

Nombre de mandats par administrateur

Au sein de TotalEnergies Marketing Maroc, il n'existe aucune limitation légale ou statutaire du nombre de mandats par administrateur.

Assiduités aux séances du conseil

Le conseil d’administration de TotalEnergies Marketing Maroc s’est réuni quatre fois au cours de l’exercice 2025. L’assiduité aux séances du conseil est comme suit :

Date de séances	Nombre d’administrateurs présents ou représentés	Nombre d’administrateurs au total
27/03/2025	8	9
22/09/2025	8	9
08/10/2025	7	9
18/12/2025	8	9

Rémunération des administrateurs

Conformément à la loi, les conditions de rémunération des administrateurs sont arrêtées par le conseil d’administration dans la limitation du montant global maximum de jetons de présence autorisé par l’assemblée générale ordinaire.

Au titre de l’exercice 2025, les administrateurs indépendants du conseil d’administration de TotalEnergies Marketing Maroc ont perçu en cette qualité une rémunération préalablement arrêtée par le conseil d’administration du 18 décembre 2025.

Évaluation

Les règles de fonctionnement du conseil d’administration sont fixées dans son règlement intérieur arrêté par le conseil d’administration du 18 décembre 2017. Ce règlement intérieur précise la mission du conseil d’administration et ses règles de fonctionnement ainsi que d’organisation de ses travaux.

Le règlement intérieur précise les règles de prévention de conflits d’intérêts des administrateurs. Dans l’exercice du mandat qui lui est confié, chaque administrateur agit indépendamment de tout intérêt autre que l’intérêt social de l’entreprise. Chaque administrateur est tenu d’informer le président de toute situation le concernant susceptible de créer un conflit d’intérêts avec la Société et de prendre toute décision de nature à résoudre cette difficulté dans le cadre de la législation applicable. Un conflit d’intérêts est une situation où les intérêts de TotalEnergies Marketing Maroc sont en conflit, direct ou indirect, avec les intérêts personnels d’un administrateur. Conformément à ce règlement intérieur, chaque administrateur notifie chaque année au président du conseil d’administration l’absence d’un conflit d’intérêt et dès qu’il en a connaissance l’existence d’un conflit d’intérêt.

Rémunération des dirigeants (enveloppe globale, stock-options par dirigeant, avantage en nature)

En MMAD	2024	2025
Rémunérations globales y compris les charges patronales	28	25

Direction générale

TotalEnergies Marketing Maroc est dotée d'une gouvernance dualiste en la présence d'un président du conseil d'administration et d'un directeur général.

Le conseil d'administration du 15 mars 2022 a nommé Monsieur Abdesslam Rhnimi au poste de directeur général à compter du 15 mars 2022 pour la durée de son mandat d'administrateur, conformément aux statuts. Il a conformément à la loi tous les pouvoirs pour engager la Société à l'exception de ce qui relève de la compétence du conseil d'administration telle que prévue par la loi 17-95 relative à la société anonyme.

Comité audit

Le comité d'audit de la Société a été institué par le conseil d'administration du 15 décembre 2015.

Le comité d'audit assure :

- le suivi de l'élaboration de l'information destinée aux actionnaires, au public et à l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux,
- le suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne, d'audit interne et de gestion des risques liés à la société,
- le suivi du contrôle légal des comptes sociaux et des comptes consolidés,
- l'examen et le suivi de l'indépendance des commissaires aux comptes,
- l'émission de recommandations à l'assemblée générale sur les commissaires aux comptes dont la désignation est proposée,
- tout en rendant compte régulièrement au conseil d'administration de ses missions.

La composition du comité d'audit de la Société au 31 décembre 2025 se décline comme suit :

Membre du comité	Fonction	Nomination
Monsieur Aladdin Riad Sami	Président du comité d'audit	22 mars 2016
Madame Fernanda Schroder	Membre du comité d'audit	12 décembre 2024
Madame Leila Taleb	Membre du comité d'audit	18 décembre 2025
Monsieur Mohammed Fikrat, administrateur indépendant	Membre du comité d'audit	7 septembre 2020
Madame Ghita Lahlou, administratrice indépendante	Membre du comité d'audit	12 décembre 2024

Madame Karima Melouane, assurant les fonctions de secrétaire du comité d'audit de la Société.

Une relation avec nos actionnaires fondée sur la confiance

Nos actionnaires sont nos principaux partenaires. Chez TotalEnergies Marketing Maroc, nous leur fournissons donc une information financière précise, régulière et transparente. Nous pensons que pour mériter la confiance de nos actionnaires, nous nous devons d'entretenir une communication transparente et régulière via différents canaux de communication :

- communiqués de presse réguliers sur les éléments importants relatifs à l'activité de la Société et sur les informations privilégiées pouvant avoir un impact sur le cours de bourse de la Société,
- avis de réunion des actionnaires en assemblée générale,
- texte et exposé des motifs des projets de résolutions présentés par le conseil d'administration,
- projet d'affectation des résultats proposé par le conseil d'administration,
- liste des administrateurs au conseil d'administration,
- nombre total des droits de vote disponibles pour chaque catégorie d'actions et nombre de chaque catégorie d'actions composant le capital social de la Société,
- inventaire des états de synthèse de l'exercice écoulé, arrêtés par le conseil d'administration,
- rapport de gestion du conseil d'administration,
- rapport général et spécial des commissaires aux comptes soumis à l'assemblée,
- liste des convention libres et réglementées,
- résultat des votes des résolutions soumises à l'assemblée générale.

Dans l'intérêt du renforcement de la bonne gouvernance au sein de TotalEnergies Marketing Maroc, une importance particulière est accordée au respect des règles d'égalité entre actionnaires.

Éthique, déontologie et prévention de la corruption

Une tolérance zéro pour ce qui concerne la corruption sous toutes ses formes

Le Respect de l'Autre est une valeur cardinale chez TotalEnergies Marketing Maroc, elle est au cœur de notre éthique collective, de notre

façon de faire vivre l'exemplarité. Le Respect de l'Autre va de pair avec l'honnêteté, une intégrité sans faille, et par conséquent le rejet de toute forme de corruption et de fraude.

Nous prônons la tolérance zéro pour ce qui concerne la corruption sous toutes ses formes, le trafic d'influence ou encore les manquements au droit de la concurrence.

TotalEnergies Marketing Maroc engage de nombreuses actions pour prévenir la corruption :

- Mise en place d'un programme de conformité au sein de TEMM et de ses filiales actives à 100%
- Sensibilisation et formations des salariés et des nouvelles recrues
- Nomination d'un responsable conformité qui s'occupe du respect des procédures conformité dans le cadre des activités TotalEnergies Marketing Maroc
- Engagement au plus haut niveau du comité de direction TotalEnergies Marketing Maroc
- Partage des retours sur expériences
- Reporting semestriel sur les actions menées et les cas identifiés au niveau des filiales

Au titre de l'exercice 2025, aucun incident de corruption n'a été constaté au sein de TotalEnergies Marketing Maroc.

Déontologie boursière

TotalEnergies Marketing Maroc veille à l'observation des règles de conduite par les initiés permanents et occasionnels dans la gestion des risques liés à la détention, à la divulgation ou à l'exploitation éventuelle d'informations privilégiées. C'est dans cet esprit que depuis son introduction en bourse en 2015, plusieurs actions ont été mises en place :

Nomination du responsable de la déontologie qui veille au respect des stipulations du Code de la Déontologie et rédaction du code de déontologie boursière

Formation des nouvelles recrues à la déontologie boursière et aux principales infractions boursières

Mise en place des listes d'initiés permanents et occasionnels et rappel aux initiés des périodes d'abstention deux fois par an, un premier rappel avant le 1^{er} juin de chaque année et un 2nd rappel avant le 1^{er} décembre.

Sensibilisation des salariés aux règles déontologiques relatives à l'utilisation de l'Information Privilégiée par le responsable de la déontologie

Déclaration de toute opération sur les titres de TotalEnergies Marketing Maroc par les salariés au responsable de la conformité

Accès aux informations privilégiées limité aux seules personnes dont les fonctions le justifient

Publication dans les meilleurs délais de toute information importante qui concerne directement TotalEnergies Marketing Maroc dès qu'il y en a connaissance

Éthique : Notre Engagement pour une conduite exemplaire

Pour TotalEnergies Marketing Maroc, respecter l'environnement dans lequel il évolue et répondre aux attentes de ses parties prenantes sont le gage d'une croissance durable et responsable. Depuis 2001, le Comité d'Éthique est chargé de veiller à la mise en œuvre de notre Code de conduite. Il a aussi et surtout un rôle d'écoute, de soutien et de conseil aux collaborateurs ainsi qu'aux parties prenantes de notre Société. Le Comité peut être sollicité pour poser une question ou demander un conseil relatif à l'application ou au respect du Code de conduite, rapporter tout fait présentant des risques sérieux dans les domaines de la corruption, de la fraude, des pratiques anticoncurrentielles, des discriminations, du harcèlement au travail, de la santé, de l'hygiène et de la sécurité au travail, ainsi que de la protection de l'environnement.

PARTIES PRENANTES

Le dialogue avec nos parties prenantes – une dimension essentielle de la conduite responsable de nos activités

TotalEnergies Marketing Maroc considère le dialogue avec ses parties prenantes internes et externes comme une dimension essentielle de la conduite responsable de ses activités et de la prise en compte des enjeux long terme du développement durable dans sa stratégie et ses politiques. Ce dialogue contribue à éclairer les décisions de TotalEnergies Marketing Maroc en participant à l'identification des risques et des impacts de ses activités, ou plus largement à une meilleure compréhension de l'évolution des attentes et tendances sociétales. Il constitue également un moyen efficace d'identifier les leviers de création de valeur locale.

État

Les Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme, adoptés par le Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies en 2011, reconnaissent les obligations qui incombent aux États de respecter, protéger et mettre en œuvre les droits de l'Homme.

TotalEnergies Marketing Maroc agit dans le respect de l'environnement et de la culture du pays dans lequel il est présent. TotalEnergies Marketing Maroc respecte la souveraineté du pays hôte et n'intervient ni dans le fonctionnement ni dans le financement de la vie politique. TotalEnergies Marketing Maroc se réserve toutefois le droit d'exprimer auprès du gouvernement, le cas échéant, sa position sur les sujets concernant ses activités, ses collaborateurs et ses actionnaires, ainsi que ses convictions quant à l'importance de respecter les droits de l'Homme.

Communautés locales

TotalEnergies Marketing Maroc respecte les droits des communautés locales en identifiant, en prévenant et en limitant tout impact négatif sur leur environnement et leur mode de vie et en y remédiant le cas échéant. TotalEnergies Marketing Maroc cherche systématiquement à instaurer le dialogue le plus en amont possible pour nouer des relations durables avec ces communautés, et est attentif à leurs opportunités de développement.

Des mécanismes de réclamation et des mesures correctives sont conçus et mis en œuvre, en particulier à l'intention des groupes vulnérables dont les populations autochtones.

Clients

TotalEnergies Marketing Maroc fournit à ses clients des produits et des services de qualité en cherchant toujours à apporter la meilleure performance, à un prix compétitif.

Attentif aux besoins de ses clients, TotalEnergies Marketing Maroc contrôle, évalue et améliore constamment ses produits, ses services, sa technologie et ses procédés, de façon à assurer la qualité, la sécurité, l'efficacité énergétique et l'innovation à chaque étape des processus d'élaboration, de production et de distribution.

Nous veillons à assurer la confidentialité des données que nos clients nous confient, dans le respect des réglementations relatives aux données personnelles.

Fournisseurs

Avec ses fournisseurs, TotalEnergies Marketing Maroc veille aux intérêts de chaque partie, dans le respect des conditions contractuelles claires et négociées de manière équitable.

Cette relation repose sur trois piliers : le dialogue, le professionnalisme et le respect des engagements.

TotalEnergies Marketing Maroc choisit des fournisseurs ayant une capacité à conduire ses activités de manière responsable.

Nous pensons que la construction de relations durables repose sur le dialogue, le professionnalisme et le respect des engagements, mais aussi sur des références partagées. Aussi nous leur demandons de :

- respecter et faire respecter par leurs propres fournisseurs, nos Principes Fondamentaux dans les Achats. Issus de notre Code de conduite, ils constituent les fondements de la relation durable que nous souhaitons construire avec eux ;
- être particulièrement attentifs au respect des normes et procédures en matière de droits de l'Homme, notamment en ce qui concerne les conditions de travail de leurs salariés, ainsi que des salariés de leurs propres fournisseurs ;
- accepter d'être audités afin d'évaluer et d'améliorer continuellement le respect de ces principes.

Les partenaires industriels et commerciaux

Notre Code de conduite s'applique au sein de toute entreprise commune (joint-venture) que TotalEnergies Marketing Maroc dirige ou dont il est l'opérateur.

Dans les autres cas, TotalEnergies Marketing Maroc met tout en œuvre pour que les dirigeants ou l'opérateur de la joint-venture applique(nt) des

principes équivalents à ceux énoncés dans le Code de conduite de la Compagnie.

Actionnaires

TotalEnergies Marketing Maroc s'attache à mériter la confiance de ses actionnaires avec l'objectif d'assurer la rentabilité et la pérennité de leur investissement.

TotalEnergies Marketing Maroc leur fournit régulièrement des informations transparentes et complètes et maintient un dialogue constructif avec eux par l'intermédiaire de différents canaux de communication. Il est à l'écoute de leurs attentes, préoccupations et questions, quel que soit le sujet. Tout ceci dans le respect des réglementations boursières applicables et avec des comptes reflétant fidèlement les opérations de TotalEnergies Marketing Maroc.

